



# Assemblée générale

Distr. générale  
27 mai 2022  
Français  
Original : anglais

**Soixante-dix-septième session**  
Point 139 de la liste préliminaire\*  
**Projet de budget-programme pour 2023**

## **Projet de budget-programme pour 2023**

### **Titre II** **Affaires politiques**

### **Chapitre 3** **Affaires politiques**

#### **Missions politiques spéciales**

#### **Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales**

#### *Résumé*

Le présent rapport porte sur les mesures prises par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité concernant les missions politiques spéciales (missions de bons offices, de diplomatie préventive et de consolidation de la paix après les conflits), à la demande des États Membres ou sur recommandation du Secrétaire général.

Le présent document est le premier additif au rapport du Secrétaire général sur le chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2023. Il contient des informations sur le montant total des ressources nécessaires pour les 38 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité. De plus amples informations sur chaque mission sont disponibles dans les cinq autres additifs ([A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.2](#), [A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.3](#), [A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#), [A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.5](#) et [A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.6](#)).

Le montant total des ressources demandées au titre des missions politiques spéciales, qui est compris dans les crédits qu'il est proposé d'ouvrir au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice 2023, s'élève à 767 075 300 dollars, déduction faite des contributions du personnel. Les ressources demandées comprennent un montant de 2 144 300 dollars correspondant à la part du budget du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 qui doit être prélevée sur le budget des missions politiques spéciales.

\* [A/77/50](#).



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	4
A. Prorogation ou reconduction de mandats . . . . .	4
B. Agencement des rapports sur les ressources nécessaires pour les missions politiques spéciales. . . . .	5
C. Résultats obtenus. . . . .	6
D. Environnement opérationnel et principales questions de politique générale relatives aux missions politiques spéciales . . . . .	8
E. Activités d'évaluation. . . . .	13
F. Enseignements tirés du transfert de fonctions de missions terminées. . . . .	13
G. Informations sur les missions politiques spéciales communiquées conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires que l'Assemblée a approuvées. . . . .	14
II. Analyse des ressources nécessaires au titre des missions politiques spéciales. . . . .	34
<b>Annexes</b>	
I. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle . . . . .	61
II. Département chef de file et mandats des missions politiques spéciales . . . . .	66
III. Emplois de temporaire d'appui financés à partir du budget des missions politiques spéciales . . . . .	69
IV. Prévisions de dépenses extrabudgétaires pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023 . . . . .	73
V. Appui fourni gratuitement aux missions politiques spéciales par les pays hôtes . . . . .	74
VI. Accords de partage des coûts en vigueur dans les missions politiques spéciales. . . . .	76
VII. Ressources destinées aux opérations aériennes des missions politiques spéciales pour 2021-2023 . . . . .	83
VIII. Vols spéciaux effectués dans les missions politiques spéciales, 2021-2023 . . . . .	87
IX. Ressources destinées à l'acquisition d'images satellites pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023 . . . . .	89
X. Ressources liées aux communications et à l'informatique pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023 . . . . .	90
XI. Ressources liées à la sécurité pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023 . . . . .	96
XII. Services médicaux fournis aux missions politiques spéciales en 2022 et 2023, et prestataires de ces services . . . . .	99
XIII. Ressources liées aux voyages pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023 . . . . .	103
XIV. Tableau récapitulatif du respect de l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance par les missions politiques spéciales pour la période allant de 2017 à 2021. . . . .	107
XV. Comparaison des taux de vacance de postes des missions politiques spéciales pour la période 2021-2023 . . . . .	109

---

XVI.	Répartition par genre du personnel civil et des experts dans les missions politiques spéciales, au 30 avril 2022 . . . . .	115
XVII.	Représentation géographique du personnel civil recruté sur le plan international et des experts dans les missions politiques spéciales, au 30 avril 2022 . . . . .	121
XVIII.	Changements proposés pour 2023 en ce qui concerne les emplois civils des missions politiques spéciales . . . . .	127

## I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport le montant total des ressources demandées pour 2023 au titre des 38 missions politiques spéciales, compte tenu des mesures prises par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité à la demande des États Membres ou sur recommandation du Secrétaire général.
2. Le montant total des ressources nécessaires pour les missions politiques spéciales continue d'être inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme. Comme suite à l'adoption de la résolution [72/266 A](#) et à l'approbation de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires tendant à ce que les projets de budget des missions politiques spéciales soient présentés plus tôt pour garantir leur alignement sur le reste du projet de budget annuel (voir [A/72/7/Add.24](#), par. 59), ce montant est désormais calculé à partir du montant des crédits nécessaires pour chaque mission politique spéciale et est indiqué dans les additifs 1 à 6 au chapitre 3.
3. Tout changement du montant des ressources nécessaires dû à de nouveaux mandats ou à la modification de mandats existants sera présenté à l'Assemblée générale dans le cadre d'un rapport du Secrétaire général sur les incidences financières des mandats créés ou modifiés.
4. Le montant total des ressources demandées pour 2023 au titre des 38 missions politiques spéciales en cours s'élève à 767 075 300 dollars. Ces ressources seraient complétées par des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 16 478 000 dollars.

### A. Prorogation ou reconduction de mandats

5. Sur les 38 missions politiques spéciales en cours, 12 ont un mandat à durée indéterminée, 12 ont vu leur mandat prorogé jusqu'en 2023 ou au-delà, et 14 ont un mandat expirant en 2022 qui devrait être prorogé ou reconduit jusqu'en 2023 ou au-delà par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, comme indiqué ci-après :
  - a) Missions politiques spéciales dont le mandat est de durée indéterminée :
    - i) Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre ;
    - ii) Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide ;
    - iii) Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental ;
    - iv) Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution [1559 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité ;
    - v) Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève ;
    - vi) Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie ;
    - vii) Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique ;
    - viii) Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs ;
    - ix) Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen ;
    - x) Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale ;
    - xi) Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria ;
    - xii) Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban ;
  - b) Missions politiques spéciales dont le mandat est prorogé ou reconduit jusqu'en 2023 ou au-delà :
    - i) Groupe d'experts sur le Soudan ;

- ii) Groupe d'experts sur le Yémen ;
  - iii) Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées ;
  - iv) Groupe d'experts sur le Mali ;
  - v) Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution [1904 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité ;
  - vi) Application de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité ;
  - vii) Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ;
  - viii) Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;
  - ix) Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) ;
  - x) Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ;
  - xi) Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) ;
  - xii) Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) ;
- c) Missions politiques spéciales dont le mandat arrive à expiration en 2022 mais devrait être prorogé ou reconduit jusqu'en 2023 ou au-delà :
- i) Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar ;
  - ii) Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo ;
  - iii) Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée ;
  - iv) Groupe d'experts sur la Libye ;
  - v) Groupe d'experts sur la République centrafricaine ;
  - vi) Groupe d'experts sur le Soudan du Sud ;
  - vii) Groupe d'experts sur la Somalie ;
  - iii) Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive ;
  - ix) Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes ;
  - x) Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) ;
  - xi) Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) ;
  - xii) Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ;
  - xiii) Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) ;
  - xiv) Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH).

## **B. Agencement des rapports sur les ressources nécessaires pour les missions politiques spéciales**

6. Conformément à la résolution [72/266 A](#) de l'Assemblée générale, les ressources nécessaires pour 2023 au titre des missions politiques spéciales sont présentées, comme par le passé, dans des additifs, dont chacun correspond à un groupe thématique, les ressources demandées pour la MANUA et la MANUI faisant l'objet d'additifs distincts. Les ressources nécessaires au titre des missions pour

2023 sont présentées dans les additifs ci-après au rapport sur le chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2023 :

- a) Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général (A/77/6 (Sect. 3)/Add.2) ;
  - b) Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes (A/77/6 (Sect. 3)/Add.3) ;
  - c) Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions (A/77/6 (Sect. 3)/Add.4) ;
  - d) MANUA (A/77/6 (Sect. 3)/Add.5) ;
  - e) MANUI (A/77/6 (Sect. 3)/Add.6).
7. Conformément à la résolution 72/266 A de l'Assemblée générale et aux pratiques budgétaires établies, les rapports consacrés aux ressources demandées pour les missions politiques spéciales seront divisés en deux parties : a) la première contiendra le plan-programme pour 2023 et les résultats obtenus en 2021 ; b) la seconde présentera les ressources nécessaires pour les postes et les objets de dépense autres que les postes, et sera soumise à l'Assemblée générale pour examen par l'entremise du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

### C. Résultats obtenus

8. En 2021, les missions politiques spéciales ont continué d'apporter un appui essentiel aux États Membres pour ce qui est de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits durant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), notamment en les aidant à lutter contre les effets de celle-ci. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont continué de faire appel à ces missions pour l'exécution d'un large éventail de mandats relatifs au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans divers environnements opérationnels fréquemment marqués par l'instabilité des conditions de sécurité et la précarité des accords de paix en place.
9. En Afghanistan, la prise de pouvoir par les Taliban a provoqué l'une des plus graves crises politiques, économiques et humanitaires et l'un des plus grands mouvements de réfugiés que le monde ait connus récemment. Cela étant, la MANUA a continué de s'acquitter de son mandat dans des conditions difficiles et fourni un soutien vital. Le cessez-le-feu conclu en octobre 2020 a continué d'être respecté en Libye, bien que les élections initialement prévues pour décembre 2021 ont finalement été reportées. Au Yémen, une trêve temporaire a été négociée en avril 2022. Dans d'autres régions, notamment en Éthiopie et au Soudan, la situation s'est dangereusement détériorée. Divers changements anticonstitutionnels de gouvernement, y compris dans des contextes où des missions politiques spéciales opèrent ou s'apprêtent à le faire, ont également eu des retombées sur l'environnement politique aux niveaux national, régional et mondial.
10. Les divers envoyés et conseillers spéciaux nommés par le Secrétaire général, qui relèvent du groupe thématique I, ont continué d'user de leurs bons offices et de faciliter les négociations, grâce notamment à un recours accru aux technologies, pour parvenir à des accords de paix. En plus de fournir ses bons offices, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie a déployé des efforts pour convoquer régulièrement la Commission constitutionnelle placée sous les auspices de l'ONU, ainsi que le Groupe de travail sur le cessez-le-feu et le Groupe de travail sur l'accès humanitaire du Groupe international de soutien pour la Syrie. Soucieux d'accroître l'inclusion des femmes, l'Envoyé spécial a continué de coopérer avec des représentantes syriennes, notamment dans le cadre des réunions régulières du Comité consultatif des femmes syriennes et d'autres groupes de la société civile. Le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen a continué d'assurer la navette diplomatique pour relancer le processus politique et amener les parties au conflit à un arrangement qui conduirait à un accord de paix global mettant fin à la guerre au Yémen. Le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a dirigé la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la prévention et le règlement

des conflits dans la région des Grands Lacs, grâce à son plan d'action adopté en juillet 2021. Dans le même ordre d'idée, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique s'emploie, en étroite consultation avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à faire progresser la mise en œuvre de la Stratégie régionale des Nations Unies pour la prévention dans la Corne de l'Afrique, alors que la région traverse une période particulièrement compliquée.

11. Les équipes de surveillance des sanctions et les groupes d'experts, qui relèvent du groupe thématique II, ont continué d'apporter au Conseil de sécurité un appui fonctionnel concernant l'application de ses régimes de sanctions. Dans sa résolution 2624 (2022), le Conseil a reconduit le mandat du Groupe d'experts sur le Yémen, qu'il a prié d'inclure, dans les rapports qu'il devait établir, des informations sur les dernières tendances observées dans le transfert illicite et le détournement d'armes classiques. Le Groupe d'experts sur la Libye a continué de surveiller et de recenser les violations et les cas de non-respect de l'embargo sur les armes et d'enquêter à ce sujet en utilisant des indicateurs de profil relatifs à l'acheminement maritime ou aérien pour aider à déterminer la probabilité de violations. Dans son rapport final de 2021, il a ainsi fait état des violations de l'embargo sur les armes recensées et listé les propriétaires, exploitants et responsables de navires et avions concernés, ainsi que diverses sociétés militaires privées. En 2021, l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées a présenté quatre rapports dans lesquels figurent des informations et des analyses sur les menaces terroristes mondiales posées par ces groupes. En décembre de la même année, le Conseil a prolongé le mandat de cette équipe jusqu'en juin 2024 pour ce qui était d'enquêter sur les menaces posées par Daech, Al-Qaida et les personnes et entités qui leur sont associées, et jusqu'en décembre 2022 concernant les Taliban.
12. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui fait partie du groupe thématique III, continue de soutenir le système de justice transitionnelle afin que soient mises en place des mesures innovantes pour parvenir à la paix, à la réconciliation et à la vérité et protéger la vie des ex-combattants et les communautés. Le processus de réintégration dans les communautés rurales et urbaines s'est poursuivi pour plus de 13 000 de ces personnes, dans le cadre de projets leur bénéficiant non seulement à elles mais également aux membres des communautés les plus vulnérables et s'accompagnant de l'adoption de mesures résolues et substantielles en faveur de la réconciliation. En mars 2022, des élections ont eu lieu dans 16 circonscriptions électorales provisoires spéciales pour la paix, exercice d'inclusion politique dérivé de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. La Mission de vérification a continué d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord final par les parties signataires.
13. En Libye, la MANUL a continué de faciliter un dialogue politique inclusif, dirigé et maîtrisé par les Libyens, visant à parvenir à un accord sur un cadre constitutionnel qui soit conforme aux normes internationales. La Mission a par ailleurs soutenu les efforts déployés au niveau national en faveur d'une transition politique pacifique, de la réconciliation et de la consolidation des institutions démocratiquement élues, et un appui technique a été apporté à la préparation et à la conduite des élections, notamment au niveau local. La MANUL a continué de plaider pour l'unification des institutions de sécurité du pays, ce qui a contribué à la création d'une force de sécurité libyenne conjointe chargée d'opérer le long de la route côtière. Elle a en outre lancé le déploiement progressif et échelonné du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu en Libye, composé d'observateurs internationaux, et soutenu la création d'un centre national de justice transitionnelle pour la formation des acteurs nationaux, le renforcement des capacités nationales et la préparation de lois sur la justice transitionnelle. Le soutien technique fourni par la Mission a également permis de mettre en place un comité composé de 20 avocates expérimentées au sein du Barreau libyen, l'objectif étant de renforcer l'attention portée par ce dernier au respect des droits des femmes.
14. Au Soudan, le coup d'État militaire du 25 octobre 2021 et la crise politique qui en a découlé ont obligé la MINUATS à s'adapter et à recentrer ses efforts afin de pouvoir continuer d'avancer dans la mise en œuvre de son mandat. Ainsi, la Mission a commencé à porter une attention accrue à la promotion du dialogue et à la coordination des efforts de médiation menés par le pays en vue de

parvenir à un règlement politique négocié pour rétablir l'ordre constitutionnel et ouvrir la voie vers une transition démocratique. Elle a assumé le rôle de présidente du Comité du cessez-le-feu permanent envisagé dans l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan, qu'elle s'est attelée à rendre opérationnel, et s'est penchée sur les mesures de sécurité. La MINUATS a également soutenu le lancement du Forum partenarial pour le Soudan afin de favoriser la coordination de la planification et de la mise en œuvre de l'aide au développement, conformément aux priorités nationales. Elle s'est par ailleurs régulièrement entretenue avec les parties concernées par les droits des femmes pour encourager une plus grande participation des femmes dans tous les processus décisionnels importants pour l'avenir du pays. Enfin, ses travaux ont contribué à renforcer les capacités des parties prenantes soudanaises en matière de protection des civils et des droits humains.

15. En Iraq, la MANUI a continué de fournir des services de médiation et de bons offices dans un large éventail de domaines, notamment dans le cadre des négociations postélectorales sur la formation du gouvernement. Elle a par ailleurs préconisé l'instauration d'un dialogue régulier, structuré et institutionnalisé entre Bagdad et Erbil, à la recherche de solutions durables. La Mission a en outre continué de suivre et d'attester les violations des droits humains et d'en rendre compte publiquement, ainsi que de formuler des recommandations précises et concrètes sur l'adoption de mesures correctives et préventives à l'intention du Gouvernement fédéral, du Gouvernement de la Région du Kurdistan, des autorités juridiques et des forces de sécurité.
16. À l'instar d'autres missions politiques spéciales régionales œuvrant en Afrique centrale et en Asie centrale, l'UNOWAS a continué de constater une forte demande de diplomatie préventive en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Grâce à sa plateforme, le Bureau a permis à l'ONU d'intervenir rapidement auprès des autorités nationales afin d'éviter que de nouvelles crises ne s'enveniment et de s'attaquer aux problèmes transfrontaliers. Son engagement politique au Burkina Faso, en Guinée et en Guinée-Bissau, entre autres, en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine, témoigne de la valeur ajoutée des entités régionales des Nations Unies.
17. La date du 15 août 2021 ayant marqué le début d'une nouvelle phase pour l'Afghanistan, la MANUA doit faire face à de nouveaux défis dans la mise en œuvre de son mandat, lequel a récemment été prolongé jusqu'en mars 2023. Ainsi, la Mission n'a eu de cesse de plaider auprès des autorités de facto en faveur de la protection des libertés et droits fondamentaux, de l'établissement d'une administration inclusive reflétant la diversité du peuple afghan et de la prise de mesures décisives pour contrer la menace du terrorisme. Elle a également ouvert le dialogue avec les autorités de facto dans les provinces au sujet de la sûreté et de la sécurité des locaux, des biens et du personnel des Nations Unies, ainsi que des questions relatives aux droits fondamentaux, en particulier le droit des filles à l'éducation et la participation des femmes. Elle a en outre maintenu le contact avec des acteurs politiques et des représentantes et représentants de la société civile, notamment le Groupe de travail commun de la société civile et plusieurs organisations de femmes. Enfin, elle a continué de tenir des discussions de haut niveau avec les donateurs d'aide humanitaire et d'aide au développement en vue de les encourager à financer les services de base qui permettraient de répondre aux besoins essentiels du peuple afghan, tout en respectant pleinement les régimes de sanctions en vigueur.

## **D. Environnement opérationnel et principales questions de politique générale relatives aux missions politiques spéciales**

### **1. Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les missions politiques spéciales**

18. La pandémie de COVID-19 et l'émergence de nouveaux variants ont continué d'affecter l'environnement opérationnel des missions politiques spéciales en 2021 et au début de 2022. Ainsi, les positions opérationnelles des missions ont constamment été ajustées en raison de l'évolution des cadres politiques et des mesures prises face à la propagation du virus. Dans certains cas, les restrictions aux déplacements ont continué de limiter la capacité qu'avaient les missions de soutenir les initiatives de sensibilisation et le dialogue et de mener à bien des activités de diplomatie



préventive et de rétablissement de la paix, empêchant par ailleurs les groupes et équipes de surveillance des sanctions d'effectuer des visites sur le terrain et de mener des enquêtes sur les violations des sanctions. Des missions politiques spéciales restent déployées dans des endroits où les conditions de sécurité sont parmi les plus instables au monde et sont tenues de faire face à nombre de problèmes complexes en matière de paix et de sécurité, d'où la nécessité d'œuvrer pour surmonter les obstacles posés par la pandémie.

19. Les missions politiques spéciales ont continué d'être guidées par quatre grands objectifs : a) aider les autorités nationales à lutter contre la COVID-19 ; b) protéger leur propre personnel et rester capable de poursuivre les opérations critiques ; c) veiller à ce que le personnel des Nations Unies ne soit pas un vecteur de contagion ; d) aider à protéger les populations vulnérables et poursuivre l'exécution des mandats. Afin d'appuyer les missions politiques spéciales et d'autres opérations des Nations Unies, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix et le Département de l'appui opérationnel ont préservé le mécanisme de coordination conjoint mis en place en 2020 à des fins de conseil et d'assistance.
20. Les missions politiques spéciales ont continué de collaborer avec les autorités nationales afin d'appuyer efficacement l'action menée pour lutter contre la pandémie. La MANUI, par exemple, a exercé ses bons offices auprès des dirigeants communautaires afin de leur venir en aide, tandis que diverses autres entités des Nations Unies ont contribué, sur le plan technique, aux efforts de vaccination déployés par le Gouvernement. Celle-ci a également lancé des campagnes de sensibilisation du public visant à lutter contre la stigmatisation et la discrimination dont étaient victimes les personnes atteintes de la COVID-19, à prévenir la violence domestique et à multiplier les contacts avec les populations marginalisées afin de faire mieux connaître la maladie et de favoriser l'adoption de mesures de prévention.
21. Le risque que les retombées socioéconomiques de la pandémie accentuent la concentration à long terme de l'extrême pauvreté dans les pays touchés par un conflit demeure élevé, ce qui pourrait alimenter la montée du mécontentement social et la volatilité politique. Ce phénomène a été observé dans des pays qui se trouvaient dans des situations de conflit ou d'urgence complexe ou dans une phase de relèvement postconflit. Au Liban, la crise économique a été encore aggravée par la pandémie. Cette dernière s'est ainsi accompagnée de la poursuite des manifestations publiques commencée à l'échelle nationale en octobre 2019 ainsi que de nouveaux cas de violence. En Haïti, la pandémie a fait peser un fardeau socioéconomique supplémentaire sur les efforts déployés par le pays pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable et aggravé les conséquences, pourtant déjà lourdes, de près de deux ans de troubles politiques sur l'économie du pays.
22. Face à la pandémie de COVID-19, les missions politiques spéciales ont trouvé des moyens novateurs de mener à bien leur mandat et de promouvoir l'inclusion numérique et le dialogue en ligne. Les technologies leur ont permis d'entrer en contact avec la population tout en respectant les règles de distanciation physique. S'inspirant du succès rencontré au Yémen en 2020, la MANUI et la MANUL ont mis une plateforme spéciale à la disposition de divers groupes, notamment des groupes de jeunes et de femmes, pour leur permettre de dialoguer sur l'instauration de la confiance, la réconciliation et l'avenir des processus de paix et de réconciliation dans leurs pays respectifs. Les résultats de ces échanges ont contribué à éclairer la stratégie de soutien électoral et postélectoral destinée à l'Iraq, de même que la politique d'engagement critique menée au sein du Forum de dialogue politique interlibyen.

## **2. Les femmes et la paix et la sécurité**

23. Plus de 20 ans après l'adoption de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité et du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, les missions politiques spéciales continuent de jouer un rôle décisif en ouvrant la voie à la participation des femmes aux processus de paix et aux processus politiques et en favorisant la prise en compte des questions de genre dans les initiatives de prévention des conflits et de rétablissement, de consolidation et de pérennisation de la paix. Les conseillères et conseillers pour les questions de genre et les coordonnatrices et coordonnateurs pour les questions de genre en poste dans les missions politiques spéciales fournissent conseils et appui aux

responsables des missions et aux envoyés et représentants spéciaux du Secrétaire général sur les moyens de promouvoir la participation politique des femmes, d'accroître le caractère inclusif des processus de paix et des activités de prévention des risques et de tenir compte des questions de genre dans les activités politiques de l'ONU. Le déploiement de spécialistes des questions de genre a eu un effet catalyseur sur la capacité des missions politiques spéciales à intégrer efficacement les questions de genre dans leurs activités.

24. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport de 2021 sur les femmes et la paix et la sécurité (S/2021/827) et conformément à la résolution 2493 (2019) du Conseil de sécurité, l'appui aux mesures positives et proactives destinées à accroître la participation des femmes aux processus de paix et aux transitions politiques demeure une priorité en vue de parvenir à une paix durable et à l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. Des mesures inclusives, des objectifs audacieux et des incitations ont aussi été des éléments clés pour accroître la participation des femmes dans les processus de paix, qu'il s'agisse des discussions internationales de Genève ou des processus engagés en Libye ou encore en République arabe syrienne. Les missions politiques spéciales continueront de plaider en faveur d'une véritable représentation des femmes aux pourparlers de paix et de prodiguer des conseils à ce sujet.
25. Les missions s'emploient à promouvoir une plus grande inclusion et à accroître la prise en compte des questions de genre dans leurs différentes activités de rétablissement et de consolidation de la paix. Au Liban, par exemple, le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies soutient l'application du plan d'action national du pays relatif à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et a favorisé une plus grande participation des femmes, tant comme électrices que comme candidates, aux élections de 2022. En Asie centrale, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive a lancé le tout premier groupe de femmes dirigeantes politiques dans la région, coalition informelle qui s'efforce de promouvoir et d'encourager la contribution des femmes à la paix et à la sécurité dans la région, ainsi qu'au développement durable.
26. Les missions politiques spéciales se servent de plus en plus des technologies pour établir un dialogue avec les différentes parties prenantes, notamment les femmes et les groupes de la société civile, et continuer de collaborer activement avec les parties à des négociations de paix et à d'autres processus. Ces dialogues, décrits au paragraphe 22, ont aidé les missions à mieux comprendre les points de vue et les aspirations des femmes et des jeunes et à en tenir compte dans leur travail. Les nouvelles technologies ont réduit les obstacles auxquels se heurtent les groupes habituellement exclus de la prise de décision.

### **3. Les jeunes et la paix et la sécurité**

27. Alors que pratiquement sept années se sont écoulées depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, les importantes contributions des jeunes à la paix ne sont toujours pas systématiquement reconnues, mises en avant et acceptées. Dans sa résolution 2535 (2020), le Conseil a notamment demandé aux missions politiques spéciales de coordonner et d'accroître leur participation à la mise en œuvre du programme pour la jeunesse et la paix et la sécurité. Par conséquent, les missions politiques spéciales renforcent le dialogue avec les jeunes pour soutenir leur participation effective au processus de paix et aux processus politiques et mettre leur potentiel au service d'un changement pacifique.
28. En Libye, dans le cadre de sa démarche à l'appui de la pleine participation des jeunes et d'autres composantes du processus du Forum de dialogue politique interlibyen, la MANUL a apporté son concours au volet pour la jeunesse libyenne, réunissant des participants et participantes de diverses origines ethniques et tribales et affiliés à divers groupes politiques dans le pays. En Iraq, la MANUI a continué d'organiser une série d'ateliers dans tout le pays sur le rôle des jeunes irakiens comme pionniers du dialogue et de la stabilité, réunissant dans ce cadre de jeunes femmes et de jeunes hommes de 14 provinces pour échanger sur la construction de la paix et de la stabilité sociale, les stratégies inclusives de prévention des conflits et l'intégration des jeunes dans les processus politiques.

29. En Somalie, la MANUSOM s'est associée à d'autres parties prenantes pour soutenir les jeunes en organisant des formations, des activités de mise en réseau et des dialogues intergénérationnels sur la participation aux processus électoraux. En République arabe syrienne, le Bureau d'aide à la société civile, créé par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, encourage les jeunes à exprimer leurs avis et leurs perspectives lors de consultations menées avec la société civile.
30. En Asie centrale, le Centre régional des Nations Unies a organisé une série de dialogues entre de hauts fonctionnaires des États d'Asie centrale et des diplômés de l'Académie de diplomatie préventive, dans le cadre d'un projet régional visant à encourager une culture de la diplomatie préventive et du règlement des conflits chez les jeunes de la région.

#### **4. Sûreté et sécurité**

31. La plupart des missions politiques spéciales opèrent dans des conditions de sécurité difficiles et souvent très instables et imprévisibles. Devant composer avec les effets de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'avec les retombées de crises proches et lointaines, elles s'acquittent de leurs mandats tout en atténuant les risques liés à l'intensité des conflits militaires, des insurrections, des troubles sociaux et des activités terroristes. L'environnement dans lequel opèrent la MANUA, la MANUI, la MANUSOM, la MANUL et la MINUAAH, par exemple, illustre bien les problèmes de sécurité qui se posent au quotidien. Dans certains contextes, même si la situation nationale est globalement stable, certaines zones où les missions politiques spéciales ont pour mandat d'intervenir présentent de sérieux problèmes de sûreté et de sécurité.
32. S'il arrive que la sécurité des biens et des locaux des missions politiques spéciales soit menacée, les membres du personnel de ces missions sont aussi extrêmement susceptibles de devenir des cibles collatérales. Le complexe des Nations Unies à Mogadiscio, par exemple, a été visé à plusieurs reprises par des tirs indirects, et de multiples obus de mortier ont explosé dans l'enceinte du bâtiment ou à proximité immédiate. Comme le montrent ces incidents, les menaces concrètes qui existent dans les environnements à très haut risque compromettent directement la capacité des missions de maintenir leur présence sur le terrain et de s'acquitter de leur mandat. Elles doivent donc être évaluées et, au besoin, prises en compte dans les besoins globaux en effectifs et les exigences opérationnelles des missions politiques spéciales, ce qui exige une attention constante et des mesures proactives de prévention et d'atténuation des risques. L'ONU s'appuie essentiellement sur les pays hôtes pour garantir la sécurité du personnel des missions, mais, dans certains contextes, ceux-ci n'ont pas la capacité de fournir les services de sécurité nécessaires. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et les responsables des missions politiques spéciales sont constamment en contact avec le Département de la sûreté et de la sécurité afin d'examiner et d'adapter les stratégies de gestion des risques de façon à réduire au minimum l'incidence éventuelle de ces risques sur l'exécution du mandat des missions, y compris des groupes d'experts chargés d'appuyer les comités du Conseil de sécurité.
33. Pour intervenir dans de tels environnements, les missions politiques spéciales ont dû mettre en œuvre d'importantes mesures d'atténuation des risques pour la sécurité, qu'elles ont définies et continuent d'améliorer dans le cadre d'un processus suivi de gestion des risques. À titre d'exemple, on citera le déploiement d'agents civils armés des services de sécurité des Nations Unies, l'envoi de groupes de gardes détachés par les États Membres et le recours à des gardes armés de sociétés de sécurité privées, en fonction des besoins recensés au moyen des mécanismes de gestion des risques de sécurité et conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

#### **5. Assistance électorale**

34. Les missions politiques spéciales s'adaptent également à la nature évolutive des mandats électoraux. Par exemple, en 2021, elles ont soutenu les opérations électorales en Afghanistan, en Haïti, en Iraq, en Libye, en Somalie et au Soudan. En particulier, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, en tant que coordonnatrice pour l'assistance électorale mandatée par l'Assemblée générale, a reçu des demandes d'assistance spécialisée et ciblée à moyen et à long terme, devant permettre de soutenir et de renforcer les capacités des institutions électorales

nationales. Dans le cadre de l'évaluation des demandes d'assistance électorale, il a fallu tenir compte des restrictions de voyage liées à la pandémie et organiser des échanges virtuels avec les interlocuteurs dans les pays afin de définir les paramètres qui régiraient les activités de soutien des Nations Unies. Lorsqu'elle a proposé des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités, l'Organisation s'est attelée à la tâche de manière intégrée et, dans de nombreux cas, en complément d'une action de diplomatie préventive et d'autres mesures de prévention des conflits afin de favoriser le consensus concernant l'établissement de cadres juridiques électoraux, en mettant l'accent sur l'inclusion et la non-discrimination et en encourageant une large participation. Les missions politiques spéciales qui ont des mandats électoraux continuent de veiller à ce que l'ensemble des politiques, des projets et des activités d'assistance électorale tiennent compte des grands principes directeurs que sont le respect de la souveraineté, l'appropriation nationale et la durabilité et favorisent la participation politique des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés. En Haïti, par exemple, malgré le retard supplémentaire pris dans l'organisation des élections en raison de l'assassinat du Président et d'un puissant tremblement de terre, le BINUH a continué, conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de fournir un soutien à l'organisme de gestion des élections afin de renforcer ses capacités à administrer les données et à prévenir les violences électorales, ainsi qu'à conseiller les autorités sur les options susceptibles d'accroître la participation des femmes au scrutin.

35. En Somalie, le Groupe intégré d'appui électorale de la MANUSOM et du PNUD a continué de fournir un soutien technique, logistique et financier aux comités électoraux pour les élections législatives de 2021-2022, parallèlement à l'exécution, par la direction de la MANUSOM, de ses bons offices. Un soutien au renforcement des capacités continue en outre d'être apporté à la Commission électorale nationale indépendante prévue par la Constitution en vue de la tenue, en 2025, d'élections suivant le principe « une personne, une voix ». En Libye, le bureau d'assistance électorale intégrée dirigé par la MANUL a continué d'aider la Haute Commission électorale nationale à se préparer à administrer et à organiser des élections nationales grâce à des activités de renforcement des capacités institutionnelles et à la fourniture de conseils juridiques, opérationnels et techniques, contribuant notamment à la mise à jour des listes électorales nationales, au bon déroulement des discussions relatives à la feuille de route électorale et constitutionnelle, à la coordination de l'assistance électorale internationale et à la fourniture d'un appui aux femmes et aux groupes marginalisés. La MANUL a en outre continué d'appuyer la tenue d'élections locales par l'intermédiaire du Comité central des élections municipales.
36. En Iraq, conformément à la résolution [2576 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, la MANUI a fourni un soutien électorale renforcé dans le cadre des élections législatives anticipées du 10 octobre 2021. La Mission a adopté une approche à plusieurs niveaux pour promouvoir un environnement propice à la tenue d'élections crédibles et inclusives, sans crainte ni intimidation. Ainsi, elle a soutenu et préconisé l'élaboration et le respect d'un code de conduite électorale et organisé des activités de conseils, d'assistance technique et de renforcement des capacités à l'intention de la Haute Commission électorale indépendante, afin d'améliorer le processus électorale à toutes ses étapes. Elle a en outre organisé le déploiement de 150 experts internationaux des Nations Unies chargés de surveiller le scrutin dans les 18 provinces du pays et coordonné avec le Gouvernement iraquien la fourniture d'un appui aux observateurs internationaux tiers en matière de logistique et de sécurité. Un soutien par ailleurs été apporté à la stratégie de communication de la Commission électorale et une campagne de sensibilisation stratégique a été organisée afin de tenir les électeurs iraquiens au courant de la préparation des élections et des activités y relatives menées par l'ONU. À l'issue du scrutin, la Mission a préconisé l'utilisation des voies juridiques appropriées pour le traitement des contentieux électoraux et le respect des résultats définitifs et certifiés. Tout au long du processus électorale, elle s'est attachée à promouvoir la participation politique et la représentation des femmes. La MANUI continuera de fournir des conseils techniques aux institutions électorales iraquiennes et d'en renforcer les capacités, afin de consolider les acquis et de soutenir les futurs processus électoraux.

## E. Activités d'évaluation

37. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a continué d'améliorer son rôle général dans la planification des nouvelles missions et des missions en cours, sur la base des recommandations formulées dans l'étude sur les enseignements à retenir du démarrage des missions politiques spéciales, ainsi que de contribuer à l'élaboration des directives du Secrétaire général sur la planification des missions et de conseiller les missions dans la planification de leurs priorités stratégiques, dans le contexte de la préparation des programmes et de l'élaboration des budgets.
38. Il a été prévu de procéder à une auto-évaluation de la mise en œuvre des pouvoirs délégués, mais, afin d'éviter les doublons et une surcharge de travail des parties prenantes, on a néanmoins décidé de remettre à plus tard la réalisation d'une évaluation complète, le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) ayant déjà mené à bien un examen du dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'ONU (commencé en 2020 et terminé à la fin de 2021) et procédant à un audit (devant se terminer en 2022) de la mise en œuvre de la structure politique et opérationnelle unique établie dans le cadre de la réforme du pilier Paix et sécurité.
39. En 2023, les missions politiques spéciales soutiendront, dans le cadre d'une action coordonnée par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, la réalisation par le BSCI de son examen biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale.
40. Comme indiqué dans les fascicules budgétaires correspondants, des évaluations distinctes seront également réalisées, le cas échéant, pour chaque mission, notamment par le BSCI.

## F. Enseignements tirés du transfert de fonctions de missions terminées

41. Conformément à la résolution [2512 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité, le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) a pris fin le 31 décembre 2020.
42. Conformément à la déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 4 décembre 2020 ([S/PRST/2020/12](#)), le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi a fermé ses portes le 31 mai 2021 et ses responsabilités ont été transférées à l'équipe de pays des Nations Unies au Burundi, placée sous la direction du Coordonnateur résident.
43. En application des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir [A/76/7Add.1](#), par. 26), auxquelles a souscrit l'Assemblée générale, on trouvera ci-après des informations sur les enseignements tirés du transfert des fonctions de ces deux missions terminées au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

### Continuité de la direction

44. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur résident du BINUGBIS a été chargé de gérer la transition de la mission, sous la direction de la Représentante spéciale du Secrétaire général. Une fois la mission clôturée, le Coordonnateur résident est resté à la tête du processus de transition, une continuité de la direction qui a permis de garantir que tout se déroule sans accroc et d'accélérer le processus de transition. La participation de membres de l'équipe de pays des Nations Unies, par l'intermédiaire du Représentant spécial adjoint et Coordonnateur résident, à la prise de décision concernant le BINUGBIS et la planification de la transition a également contribué à sensibiliser et à préparer les organismes, fonds et programmes des Nations Unies aux tâches qui les attendaient.

### **Continuité de la collaboration avec les parties prenantes**

45. L'équipe de pays des Nations Unies au Burundi a continué de travailler en étroite coordination avec toutes les parties prenantes, notamment ses partenaires internationaux, régionaux et autres, en vue de renforcer la cohésion sociale et la stabilité et de faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable au Burundi, dans l'esprit de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi.

### **Intégration des fonctions essentielles de la mission dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable**

46. L'intégration, dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, des priorités en matière de consolidation de la paix que le BINUGBIS avait définies dans son analyse du conflit et qui avaient ensuite été validées par le Gouvernement de la Guinée-Bissau a été cruciale pour garantir la prise en compte des fonctions essentielles du Bureau en matière de consolidation de la paix dans la planification stratégique de l'équipe de pays des Nations Unies en Guinée-Bissau.
47. Les investissements réalisés par le Fonds pour la consolidation de la paix ont contribué à la construction de communautés plus pacifiques au Burundi. Le transfert de la gestion du portefeuille de ce fonds au Bureau du Coordonnateur résident permettra au Gouvernement d'élaborer une stratégie de consolidation de la paix qui soit alignée sur les plans nationaux et devant être incluse dans le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, dont l'élaboration s'achèvera d'ici la fin 2022.

### **Rôle des missions politiques spéciales régionales**

48. Après la fermeture du BINUGBIS, l'UNOWAS a exercé les bons offices et assumé les fonctions d'engagement politique en Guinée-Bissau. Pendant la transition, un mécanisme de coordination tripartite entre la CEDEAO, le BINUGBIS et l'UNOWAS a été établi pour traiter de questions de politique et de sécurité et faciliter la prise de position de l'UNOWAS dans le pays. Une fois le BINUGBIS clôturé, c'est le Coordonnateur résident qui l'a remplacé au sein de ce mécanisme, lequel a continué de discuter de questions de politique et de sécurité, s'agissant notamment de la fourniture d'un appui au programme de réforme et de la stabilité politique. Dans le même ordre d'idées, le Bureau du Coordonnateur résident soutient l'UNOWAS dans ses fonctions de communication de l'information. Par ailleurs, le Coordonnateur résident a remplacé la Représentante spéciale du Secrétaire général lors des réunions du Groupe des cinq pour la Guinée-Bissau [Union africaine, Communauté des pays de langue portugaise, CEDEAO, Union européenne et ONU (désormais représentée par le Coordonnateur résident)], durant lesquelles se rassemblent des acteurs politiques pertinents pour promouvoir le dialogue, notamment sur les efforts déployés pour concilier les deux processus de révision de la Constitution.
49. Au Burundi, l'établissement d'une coopération étroite avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a également été essentiel pour garantir une transition en douceur.

## **G. Informations sur les missions politiques spéciales communiquées conformément aux prescriptions de l'Assemblée générale et aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires que l'Assemblée a approuvées**

### **1. Les ressources extrabudgétaires au service de l'exécution des mandats des missions politiques spéciales**

50. Des ressources extrabudgétaires ont continué d'être utilisées pour assurer les fonctions de soutien et faire face aux pics de travail liés aux missions de bons offices, à des situations de crise ou à d'autres activités afférentes aux mandats des missions politiques spéciales. Ces ressources ont également permis de fournir un appui décisif dans le cadre des activités intermissions et des visites d'officiers

traitants et de hauts fonctionnaires dans les missions. Le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 16,5 millions de dollars pour 2023, contre un montant estimatif de 21,5 millions de dollars en 2022. La répartition de ces ressources par mission est présentée en détail à l'annexe IV du présent rapport.

51. Les ressources extrabudgétaires ont grandement permis aux missions politiques spéciales d'exécuter des projets ciblés à l'appui de la mise en œuvre de leur mandat. Dans la région des Grands Lacs, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général utilise des ressources extrabudgétaires à l'appui de la mise en œuvre effective de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, au titre de divers projets entrepris dans différents domaines. En Asie centrale, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive emploie ce type de ressources pour soutenir la relance dans la région d'un projet de coopération régionale en matière de gestion des eaux transfrontières, grâce notamment à des activités d'un nouveau genre ; pour aider le Groupe de femmes d'influence d'Asie centrale à jouer un rôle de premier plan dans les pays de la région ; pour soutenir la réunion annuelle des vice-ministres des affaires étrangères des pays d'Asie centrale ; pour mener à bien diverses activités entreprises au titre du projet d'académie de diplomatie préventive. L'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria continue quant à elle d'utiliser des ressources extrabudgétaires pour contribuer au financement de la démarcation des frontières terrestres et pour mettre en œuvre des projets socioéconomiques au profit des populations concernées par le processus de démarcation. Enfin, ce type de ressources est utilisé par la MINUATS pour fournir un soutien logistique et matériel au Comité du cessez-le-feu permanent et en renforcer les capacités, ainsi que pour accroître les capacités locales de résolution des conflits, mieux garantir une participation significative des femmes à la transition au Soudan et faciliter les bons offices de la Mission à l'appui des processus de paix en cours, de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et de déploiements visant à désamorcer les tensions au niveau local.
52. Des ressources extrabudgétaires ont également été utilisées pour fournir des capacités d'appui adéquates au Siège de l'ONU et pour permettre à son personnel de se rendre sur le terrain auprès de missions politiques spéciales et d'instaurer ainsi une collaboration de travail plus étroite. Ces visites ont été l'occasion pour le personnel du Siège de rencontrer des agents des Nations Unies en poste sur le terrain et des interlocuteurs externes, et ainsi d'affiner leur compréhension et leur analyse du contexte dans lequel opèrent les missions ainsi que de l'appui dont elles ont besoin pour exécuter leur mandat.
53. Des ressources extrabudgétaires ont été utilisées pour financer des initiatives spécifiques menées par les missions. Le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie en fait par exemple usage dans son rôle de facilitation des travaux de la Commission constitutionnelle, grâce à la fourniture d'un appui technique et logistique ainsi que d'un soutien dans le domaine de la sécurité et dans d'autres domaines, notamment s'agissant de la liaison avec les interlocuteurs du Gouvernement de la République arabe syrienne et de l'opposition, la société civile, y compris les groupes de femmes, et les parties prenantes régionales et internationales. Le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar, lui, utilise des ressources extrabudgétaires pour soutenir des activités et initiatives visant à promouvoir l'application de la résolution [76/180](#) de l'Assemblée générale et appuyer les activités mises en œuvre par la mission pour consolider encore la démocratie et promouvoir la justice, la paix et les droits humains au Myanmar. La Direction exécutive du Comité contre le terrorisme a quant à elle utilisé ce genre de fonds pour organiser plusieurs nouveaux ateliers et ateliers de suivi dans diverses régions du monde, conformément au programme de travail approuvé par le Comité contre le terrorisme, ainsi que pour mener des travaux de recherche sur des questions stratégiques, politiques, juridiques, institutionnelles et des questions de sécurité concernant la lutte antiterroriste et pour favoriser la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. L'UNITAD, enfin, a utilisé des fonds de ce type pour permettre à l'Équipe d'enquêteurs de poursuivre ses activités spécialisées, à savoir, par exemple, la numérisation et l'extraction numérique d'éléments de preuve détenus par les autorités iraqiennes, la réalisation d'enquêtes approfondies sur les fosses communes contenant les restes de victimes de Daech, la réalisation d'enquêtes concernant les crimes fondés sur le genre et les crimes contre des enfants

commis par Daech, le renforcement des capacités des autorités iraqiennes en matière de constitution de dossiers et l'utilisation de la criminalistique numérique et l'exploitation des systèmes d'information et des technologies de pointe pour assurer l'obligation de rendre des comptes.

## 2. Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

54. Établi en juillet 2010, le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) appuie actuellement six opérations de maintien de la paix et un bureau d'appui, neuf missions politiques spéciales et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine.
55. En 2023, le Centre de services régional appuiera neuf missions politiques spéciales basées en Afrique, à savoir le BRENUAC, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria, le Groupe d'experts sur la Somalie, la MANUL, la MANUSOM, la MINUATS et l'UNOWAS.
56. Dans le projet de budget du Centre de services régional d'Entebbe pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023 (A/76/685), actuellement examiné par l'Assemblée générale à l'occasion de la deuxième partie de la reprise de sa soixante-seizième session, le Secrétaire général propose d'allouer des ressources d'un montant de 43 185 600 dollars à son fonctionnement, un montant devant être réparti entre les budgets des opérations de maintien de la paix actives qui sont ses clientes et les crédits qui seront ouverts au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour les missions politiques spéciales. À cette fin, un montant de 2 144 300 dollars représentant la part des missions politiques spéciales a été inclus dans le projet de budget-programme pour 2023. Ce montant fera l'objet d'un dernier ajustement, conformément à la décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre d'ici à la fin du mois de juin 2022 concernant le budget du Centre de services régional pour la période 2022/23.

## 3. Bureau d'appui commun de Koweït

57. Dans sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a noté que le Secrétaire général comptait créer un bureau d'appui au Koweït pour la MANUA et l'a prié d'étudier les possibilités de partage des coûts entre cette Mission et la MANUI. En octobre 2012, après une période d'évaluation, le Secrétaire général a informé l'Assemblée du fait que le Bureau de Koweït comporterait un Bureau d'appui commun, qui regrouperait les fonctions de la MANUA et de la MANUI afférentes aux finances et aux ressources humaines (voir A/67/346/Add.4). Le Bureau d'appui commun de Koweït a ouvert en décembre 2012, avec pour mission d'offrir des services d'appui, dans le cadre d'un dispositif de services partagés, à la MANUA et à la MANUI.
58. Signe de son importance croissante en matière de soutien aux opérations sur le terrain, le Bureau d'appui commun de Koweït a vu sa clientèle augmenter progressivement au fil du temps. À l'heure actuelle, celui-ci fournit des services de traitement administratif afférents aux finances et aux ressources humaines à 8 missions sur le terrain<sup>1</sup>, 10 autres missions recevant quant à elles un appui spécialisé plus limité, se rapportant uniquement au traitement des indemnités pour frais d'études et des états de paie<sup>2</sup>. Dans le cadre des fonctions d'appui qu'il exerce au bénéfice de divers clients, le Bureau contribue à la stabilité des conditions opérationnelles et fournit des services de traitement administratif à distance dans les domaines des finances et des ressources humaines. Il s'attache en

<sup>1</sup> BINUH, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, MANUA, MANUI, MINUAAH et UNITAD.

<sup>2</sup> Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, Bureau du Coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (FNUOD), Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST).



autre, pour toutes ses missions clientes, à mettre à profit la normalisation des procédures et à centraliser diverses activités exigeant le respect de délais précis, telles que le traitement des états de paie et des indemnités pour frais d'études.

59. Prestataire de services de soutien, le Bureau d'appui commun de Koweït relève actuellement du Département de l'appui opérationnel, lequel lui fournit des orientations stratégiques et supervise ses opérations de gestion par l'intermédiaire d'un comité directeur mixte présidé par le Sous-Secrétaire général aux opérations d'appui depuis 2019.
60. La structure de financement du Bureau d'appui commun de Koweït est encore à l'étude, en raison du nombre croissant de missions clientes et des changements survenus dans les modalités de l'appui fourni par cette entité depuis sa création il y a 10 ans, soit en 2012. Actuellement, les frais de personnel du Bureau sont financés par 8 de ses 18 missions clientes (missions de maintien de la paix, missions spéciales et missions financées au moyen du budget ordinaire) – en particulier par la MANUA et la MANUI, qui sont responsables de 87 % de ses ressources en personnel. Les postes en question restent inscrits au tableau d'effectifs des missions clientes dont ils dépendent, mais, dans les faits, leurs titulaires sont déployés auprès du Bureau d'appui commun, où ils travaillent sous la supervision du chef du Bureau.
61. On trouvera dans le tableau 1 ci-dessous des informations détaillées sur les ressources en personnel fournies au Bureau d'appui commun de Koweït par les huit missions contributrices, dont trois missions politiques spéciales (BINUH, MANUA et MANUI), telles qu'approuvées pour 2022.

Tableau 1

**Répartition actuelle des emplois affectés au Bureau d'appui commun de Koweït, par mission cliente**

<i>Mission</i>	<i>Nombre de postes financés au moyen du budget de la mission</i>
<b>Missions politiques spéciales</b>	
MANUA	39
MANUI	33
BINUH	2
<b>Opérations de maintien de la paix/base de soutien logistique</b>	
FINUL	3
FNUOD	1
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	2
MINUK	2
UNFICYP	1
<b>Total</b>	<b>83</b>

62. La charge de travail que représentent les missions clientes pour le Bureau d'appui commun de Koweït change au fur et à mesure que les mandats de celles-ci évoluent. On notera par exemple que les effectifs de la MANUA et de la MANUI continuent de se réduire, alors que d'autres missions voient le jour – telles que, ces dernières années, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la MINUAAH et l'UNITAD – entraînant une augmentation progressive de la charge de travail du Bureau d'appui commun de Koweït les concernant. Au vu de l'évolution des effectifs des missions clientes du Bureau, il devient plus que nécessaire de rééquilibrer les contributions du personnel entre elles. À cet effet, il a été décidé, sous la direction du Département de l'appui opérationnel, de proposer un recalibrage de ces contributions, compte étant tenu de la réduction des effectifs de la MANUA et de la MANUI et de la grande charge de travail supplémentaire que représentent certaines autres missions clientes.

63. Bien qu'un travail plus complet soit nécessaire avant qu'un modèle de financement à plus long terme du Bureau d'appui commun de Koweït puisse être présenté à l'Assemblée générale pour examen, une solution immédiate, qui repose sur une répartition plus juste des coûts de personnel, a été proposée pour 2023, laquelle constitue un premier pas vers un meilleur équilibre entre les sources de financement.
64. Sur la base d'une évaluation de la charge de travail engendrée par diverses tâches transactionnelles auxquelles procède le Bureau d'appui commun de Koweït, il est proposé que six postes jusqu'alors occupés par des membres du personnel de la MANUA et de la MANUI (trois pour chaque mission) soient supprimés, et qu'un nombre identique de postes (sans modification des titres fonctionnels ni des grades) soient pourvus par quatre autres missions clientes, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la MINUAAH, la Mission de vérification des Nations Unies pour la Colombie et l'UNITAD. Il est en outre proposé de transférer un poste (agent du Service mobile) du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie vers le Bureau d'appui commun afin d'en renforcer les effectifs.
65. On trouvera dans le tableau 2 ci-dessous la répartition proposée des ressources en personnel entre les missions clientes pour 2023.

Tableau 2

**Répartition proposée des emplois affectés au Bureau d'appui commun de Koweït pour 2023, par mission cliente**

Mission	P-5	P-4	P-3	P-2	SM	Total (personnel recruté sur le plan international)		Total (personnel recruté sur le plan national)		Total
						AL	AL	AL	AL	
<b>Missions politiques spéciales</b>										
MANUA <sup>a</sup>	1	1	2	1	13	18	18	18	36	
MANUI <sup>a</sup>	–	2	1	–	6	9	21	21	30	
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen <sup>b</sup>	–	–	–	–	1	1	–	–	1	
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie <sup>c</sup>	–	–	–	–	1	1	–	–	1	
UNITAD <sup>b</sup>	–	–	–	–	–	–	1	1	1	
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie <sup>b</sup>	–	–	–	–	–	–	1	1	1	
MINUAAH <sup>b</sup>	–	–	–	–	1	1	2	2	3	
BINUH <sup>d</sup>	–	–	–	–	–	–	2	2	2	
<b>Opérations de maintien de la paix/base de soutien logistique</b>										
FINUL <sup>d</sup>	–	–	1	–	–	1	2	2	3	
FNUOD <sup>d</sup>	–	–	–	–	–	–	1	1	1	
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) <sup>d</sup>	–	–	–	–	–	–	2	2	2	
MINUK <sup>d</sup>	–	–	–	–	1	1	1	1	2	
UNFICYP <sup>d</sup>	–	–	–	–	–	–	1	1	1	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>32</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>84</b>	

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; SM = agent(e) du Service mobile.

<sup>a</sup> Contributions en personnel après la suppression proposée d'un total de six postes, à savoir trois à la MANUA [1 agent(e) du Service mobile et 2 agent(e)s locaux(ales)] et trois à la MANUI [1 agent(e) du Service mobile et 2 agent(e)s locaux(ales)].

<sup>b</sup> Contributions en personnel après la création proposée d'un total de six postes, à savoir un au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (agent(e) du Service mobile), trois à la MINUAAH [1 agent(e) du Service mobile et 2 agent(e)s locaux(ales)], un à la Mission de vérification des Nations Unies pour la Colombie [agent(e) local(e)] et un à l'UNITAD [agent(e) local(e)].

<sup>c</sup> Contribution en personnel après le transfert proposé d'un poste [agent(e) local(e)] du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie au Bureau d'appui commun de Koweït.

<sup>d</sup> Aucun changement proposé.

- 4. Transformation d'emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national**
66. Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/276 et 66/264, consistant à recourir plus largement à du personnel recruté sur le plan national, les missions politiques spéciales ont recensé les fonctions exercées par les administrateurs, les agents du Service mobile et les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international en vue de proposer la transformation de certains postes en postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ou en postes d'agent(e) local(e), en fonction des besoins des missions et de leur mandat, et ainsi de contribuer au renforcement des capacités nationales. En outre, au stade de la planification des missions, il est veillé à ce que la plus large place possible soit faite au personnel recruté sur le plan national dans les effectifs.
67. L'incitation à recourir à du personnel recruté sur le plan national est un aspect prioritaire de la gestion des ressources humaines des missions politiques spéciales. Des directives relatives à la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, axées sur le recrutement au niveau national, ont été établies et mises en application dans les missions. Afin d'assurer la cohérence des procédures, un cadre général énonçant les grands principes et fournissant les outils propres à favoriser le recours à du personnel recruté sur le plan national dans les missions politiques spéciales et la formation de ce personnel a été élaboré. Les missions politiques spéciales ont recours à différentes catégories de personnel : du personnel recruté sur le plan international, du personnel recruté sur le plan local, des Volontaires des Nations Unies et du personnel externe à l'Organisation, qui comprend notamment le personnel fourni par des gouvernements, les consultants et les vacataires. Les missions politiques spéciales font largement appel à du personnel recruté sur le plan international, en particulier pendant leur phase de démarrage, dans les situations d'urgence et en période de réduction des effectifs : cela étant, à mesure que leurs activités et leur mandat évoluent, elles s'efforcent de modifier la composition de leurs effectifs en faveur de membres du personnel recrutés sur le plan local afin de contribuer au renforcement des capacités au niveau national.
68. En décembre 2021, le Département de l'appui opérationnel a publié un guide sur la prise en compte de la transformation de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national dans la planification des effectifs. Ce guide s'appuie sur les directives publiées à cet égard en octobre 2018 pour les opérations de maintien de la paix par l'ancien Département de l'appui aux missions et comprend des directives actualisées visant à aider les opérations de paix et les missions politiques spéciales non seulement à adapter et à optimiser leur gestion des ressources humaines, mais également à élaborer des plans de gestion prévisionnelle des besoins en personnel leur permettant de se doter de capacités organisationnelles et de coopérer en réseau avec les parties prenantes locales, afin de recruter davantage de talents au niveau local. Il fournit des informations pratiques sur la transformation de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national dans le cadre de la gestion prévisionnelle des besoins en personnel au niveau des entités, et vise à définir des normes et des approches cohérentes à cet égard dans toutes les entités. Le Département fournit aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales qui en font la demande un soutien opérationnel dans le domaine de la gestion prévisionnelle des besoins en personnel.
69. Ces dernières années, les missions politiques spéciales ont fait des progrès constants dans la transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national. Douze emplois soumis à recrutement international ont été transformés en emplois soumis à recrutement national en 2016, contre un en 2017, deux en 2018, cinq en 2019, sept en 2020, quatre en 2021 et 19 en 2022. Pour 2023, il est proposé de transformer neuf emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national :
- a) Un emploi au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen : transformation d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3), qui deviendrait un emploi d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ;

- b) Un emploi à l'UNITAD : transformation d'un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (agent(e) du Service mobile) au sein de la composante Appui, qui deviendrait un emploi de spécialiste de la gestion des installations (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;
  - c) Un emploi au Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban : transformation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ve) (agent(e) du Service mobile) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)] ;
  - d) Six emplois à la MANUI : transformation et réaffectation d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3), qui deviendrait un emploi d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, d'un emploi de technicien(ne) véhicules (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'administrateur(trice) chargé(e) du transport (adjoint(e) de 2<sup>e</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), d'un emploi d'assistant(e) (transports) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'agent(e) local(e), d'un emploi d'assistant(e) (contrôle des mouvements) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2<sup>e</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), d'un emploi d'assistant(e) (fournitures) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint(e) de 1<sup>re</sup> classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et d'un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste adjoint(e) des ressources humaines (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).
70. En outre, les missions politiques spéciales sont résolues à renforcer les capacités du personnel recruté sur le plan national en lui offrant des formations plus poussées et en assurant un accompagnement des carrières plus approfondi. Par exemple, en 2018, la MANUSOM a approuvé une mesure spéciale, qu'elle a prorogée en 2019, qui visait à réduire l'expérience professionnelle requise afin d'attirer des candidats potentiels et d'augmenter ainsi les possibilités d'emploi et de développement des compétences dans l'optique du renforcement des capacités nationales, de manière à permettre à l'avenir de transformer davantage de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national. Dans le cadre de l'action menée pour transformer des postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national et renforcer les capacités du personnel en poste, le BRENUAC a proposé pour la première fois d'aligner le budget de formation sur une évaluation des besoins menée en concertation avec toutes les équipes. Par ailleurs, les missions ont renforcé leur collaboration avec les parties prenantes nationales. L'UNITAD a coopéré avec ses partenaires nationaux, notamment le comité national de coordination, afin de sélectionner des candidats potentiels pour des emplois soumis à recrutement national. En 2021, elle a organisé un atelier à l'intention de ces candidats pour leur faire connaître les procédures de recrutement de l'Organisation des Nations Unies, ce qui lui a permis de constituer un vivier de candidatures qu'elle pourrait prendre en considération pour les prochains postes vacants. Elle envisage d'organiser un autre atelier spécialement consacré aux candidates féminines en 2022.

##### **5. Parité des sexes et représentation géographique équitable**

71. L'amélioration de la parité des sexes et de l'équité de la représentation géographique au sein de leurs effectifs est une priorité pour les missions politiques spéciales.
72. Pour accélérer les progrès en ce qui concerne l'amélioration de la représentation des femmes civiles dans les missions, le Secrétariat a mené des activités de sensibilisation de manière proactive et adaptée auprès des États Membres et des réseaux professionnels et universitaires de femmes au niveau national. Le Bureau des ressources humaines a élaboré des plans d'action pour faire en sorte que les entités des Nations Unies restent sur la bonne voie afin d'atteindre leurs objectifs. Sur la base de ces plans d'action, il mène des actions de sensibilisation auprès de certaines entités afin de leur fournir des outils propres à les aider à atteindre leurs objectifs de parité et à traiter des cas particuliers. L'objectif est d'apporter un appui à toutes les entités sur le terrain, en donnant la priorité à celles qui sont les moins bien placées pour atteindre leurs objectifs en matière de parité. L'un de

ces outils est le vivier de talents des Nations Unies, qui a été élaboré pour chercher des candidats internes et externes qualifiés dans le monde entier, notamment des femmes travaillant dans les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Afin de promouvoir, de mettre en place et de maintenir des conditions de travail inclusives et favorables aux femmes, le Secrétariat continuera de prendre des mesures pour mettre en œuvre la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies et les lignes directrices d'ONU-Femmes pour la création d'un environnement porteur dans le système des Nations Unies.

73. Pour accélérer les efforts visant à parvenir à une représentation géographique équitable, le Secrétariat mène activement des initiatives de coopération, en créant des réseaux et en s'appuyant sur la technologie pour ses activités. Il exploite notamment divers partenariats et réseaux, notamment les centres d'information des Nations Unies et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, pour rechercher des talents et utiliser les outils de communication les plus efficaces en fonction des conditions locales. En outre, pour tous les postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, les avis de vacance de poste sont systématiquement transmis aux responsables des missions permanentes des États Membres non représentés ou sous-représentés, ainsi qu'aux associations professionnelles des États Membres et aux organisations de femmes du monde entier.
74. Pour s'assurer que les missions politiques spéciales seront en mesure d'exécuter leurs mandats, le Siège a élaboré des directives à l'intention de toutes les entités financées au moyen du budget ordinaire, y compris les missions politiques spéciales, afin de les guider dans l'élaboration de leur budget pour 2023, dans lesquelles figuraient des considérations relatives à la planification stratégique des effectifs, le but étant de mettre en avant les possibilités de renforcer les compétences prioritaires dans des domaines tels que l'analyse des données, la transformation numérique et l'innovation, en rajeunissant les effectifs et en faisant appel à de jeunes talents d'États Membres non représentés et sous-représentés. Les activités menées pour repérer et mettre en évidence les futurs besoins permettront d'inscrire le personnel des missions politiques spéciales dans la durée, grâce au rajeunissement des effectifs et à une représentation géographique équitable.
75. Des efforts continuent d'être faits pour garantir que les politiques en matière de ressources humaines répondent aux besoins des entités présentes sur le terrain. Ainsi, le Bureau des ressources humaines participe activement aux travaux du Comité permanent du Réseau ressources humaines pour les lieux d'affectation hors siège, qui supervise les questions liées aux conditions d'emploi du personnel sur le terrain, telles que le congé de détente, le classement des lieux d'affectation et la désignation des lieux d'affectation famille non autorisée. Dans le cadre des débats de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) auquel le Bureau participe, les principales prestations relatives au travail sur le terrain, notamment la prime de sujétion, l'élément famille non autorisée, la prime de danger et l'élément incitation à la mobilité font l'objet d'examen réguliers. Un certain nombre de politiques clés ayant une incidence sur l'emploi sur le terrain ont été récemment mises à jour, comme celles relatives à la prime de danger, à l'indemnité de subsistance (missions) et aux droits spéciaux des fonctionnaires en poste dans certains lieux d'affectation.
76. Les missions politiques spéciales sont déterminées à accélérer les progrès à cet égard. De nombreuses missions diffusent régulièrement les dernières statistiques démographiques concernant la parité des sexes et les effectifs des groupes régionaux dans le cadre des informations relatives aux ressources humaines qu'elles transmettent à la direction. Ces statistiques sont mises à la disposition des responsables des postes à pourvoir afin qu'ils disposent des informations nécessaires pour contacter des candidats potentiels. Des missions ont mis en place des groupes de travail chargés de suivre les progrès accomplis et adopté des modèles spéciaux pour les mémorandums relatifs à la sélection du personnel, dans lesquels les responsables des postes à pourvoir doivent justifier leur décision lorsque la candidature recommandée ne permettrait pas d'améliorer la parité des sexes ou la représentation géographique. En collaboration avec leurs groupes de l'information, certaines missions ont mené des campagnes, par exemple à l'occasion de la Journée internationale des femmes, pour mettre en avant le rôle des femmes dirigeantes et la prise en compte des questions de genre dans leurs activités.

77. On trouvera aux annexes XVI et XVII du présent rapport la répartition par genre du personnel civil et des experts et la représentation géographique du personnel civil et des experts recrutés sur le plan international au 30 avril 2022

## **6. Coordination du développement dans les missions intégrées**

78. Sept missions politiques spéciales (BINUH, Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, MANUA, MANUI, MINUATS, MANUL et MANUSOM) seront dotées d'un(e) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général ou d'un(e) Coordonnateur(trice) spécial(e) adjoint(e), qui occupera également les fonctions de coordonnateur(trice) résident(e) ou de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire dans des contextes complexes et multidimensionnels. Dans les missions structurellement intégrées, le ou la Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) sert de maillon entre, d'une part, les travaux politiques et divers de la mission et, d'autre part, les activités de développement et l'action humanitaire. En sa capacité de Coordonnateur(trice) résident(e), cette personne est responsable de la coordination de l'équipe de pays des Nations Unies et des opérations et plans de développement de l'Organisation ; sur le terrain, le Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e) contribue à la coordination des activités de relèvement et de développement. En sa qualité de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire, cette personne est chargée de coordonner les plans et opérations humanitaires et de maintenir le contact avec les gouvernements (et les autres parties), les donateurs et la communauté humanitaire en général. Les salaires et les dépenses communes de personnel liés à ces postes sont budgétisés à hauteur de 50 % du coût total dans les budgets des missions politiques spéciales respectives, les 50 % restants étant financés par le budget du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.
79. Au paragraphe 23 de son rapport sur les prévisions révisées relatives à la MANUL ([A/76/7/Add.38](#)), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de revoir les modalités générales de financement et de prévoir des modalités viables et plus équitables dans son prochain rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, le cas échéant.
80. Lors de l'établissement du projet de budget pour 2023, en collaboration avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Bureau de la coordination des activités de développement, le Secrétaire général a examiné les modalités générales de financement relatives aux représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général assumant plusieurs fonctions et aux emplois comparables dans les missions politiques spéciales et les opérations de maintien de la paix, en vue de mettre en place des arrangements viables et équitables.
81. Le Secrétaire général rappelle que dans sa résolution [59/296](#), l'Assemblée générale a établi pour la première fois le principe selon lequel l'emploi de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (coordonnateur(trice) résident(e) et coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) dans le cadre d'une mission intégrée (certaines missions ont un(e) Coordonnateur(trice) spécial(e) adjoint(e) qui, dans certains contextes, a une double casquette de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) et de coordonnateur(trice) résident(e), sans la composante humanitaire) devrait être financé selon un modèle de partage des coûts à parts égales entre le budget de la mission et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Ce principe a été appliqué à la fois dans les opérations de maintien de la paix et dans les missions politiques spéciales.
82. Le Secrétaire général a délibérément retenu ce modèle financier de partage des coûts dans le cadre du repositionnement du système pour le développement, approuvé en 2019, car il s'agit des modalités les plus viables et les plus équitables pour le financement d'emplois multi-casquettes.
83. Ayant examiné la question, le Secrétaire général a conclu que l'accord actuel de partage des coûts restait fondamentalement conforme au principe selon lequel la fonction polyvalente de représentant(e) spécial(e) adjoint(e), coordonnateur(trice) résident(e) et coordonnateur(trice) de l'action humanitaire se trouvait à cheval entre les missions politiques spéciales ou les opérations de

maintien de la paix et le système pour le développement, et incarnait le caractère intégré des missions, selon les mandats et dans les cas qui s'y prêtent. S'ils étaient financés exclusivement par les budgets des missions ou par le système pour le développement, ces postes ne refléteraient plus dans la même mesure la nature intégrée des missions, ce qui pourrait affaiblir la prise en compte des questions d'intégration. Étant donné qu'il fait l'objet d'un financement partagé, l'emploi de représentant(e) spécial(e) adjoint(e), coordonnateur(trice) résident(e) et coordonnateur(trice) de l'action humanitaire incarne véritablement et rassemble les mandats de paix et de sécurité et les autres mandats d'une mission, ainsi que les objectifs plus larges de développement poursuivis par l'équipe de pays, en renforçant les capacités et les activités des Nations Unies, compte tenu de la nature intégrée des entités particulières que sont les missions politiques spéciales et les opérations de maintien de la paix.

84. Le Secrétariat a également examiné les effectifs et les capacités des bureaux de celles et ceux qui portent la triple casquette de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général, de coordonnateur(trice) résident(e) et de coordonnateur(trice) des opérations humanitaires dans les missions politiques spéciales intégrées, afin de s'assurer qu'ils étaient justifiés, nécessaires et conformes aux besoins et qu'ils permettaient aux différentes missions intégrées d'exécuter leurs mandats, lorsque ces effectifs s'acquittent des fonctions prescrites à l'appui du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e), Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire. L'examen a montré que ces effectifs restaient nécessaires pour répondre aux besoins propres aux pays concernés et mener à bien les tâches que les organes délibérants ont confiées aux missions dans les domaines de la coordination du développement, de l'aide internationale et de la facilitation du travail humanitaire. Ces effectifs sont donc indispensables et viennent compléter les capacités essentielles du nouveau système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui sont financées par un fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées alimenté principalement par des ressources extrabudgétaires.
85. En résumé, bien que la part de financement de 50 % des dépenses afférentes à la fonction polyvalente de représentant(e) spécial(e) adjoint(e), coordonnateur(trice) résident(e) et coordonnateur(trice) de l'action humanitaire ait été transférée du PNUD au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, géré par le Bureau de la coordination des activités de développement, qui fait partie du Secrétariat, le concept et le principe du partage des coûts, ainsi que l'accord conclu à cet égard, sont non seulement toujours valides et pertinents, mais constituent également un moyen équitable, durable et efficace de concrétiser les buts et objectifs des missions intégrées.

## **7. Activités de lutte antimines**

86. En 2023, le Service de la lutte antimines continuera de fournir des services à quatre missions politiques spéciales (MINUATS, MINUAAH, MANUL et MANUSOM) et sera financé par le budget statutaire de chaque mission. En outre, conformément à la résolution [2626 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité, le Service de la lutte antimines fournira également des services à la MANUA, afin de l'aider dans l'exécution de son mandat, qui consiste à améliorer l'ensemble des conditions de sécurité en Afghanistan, en effectuant des évaluations de la menace liée aux engins explosifs et de ses conséquences sur les populations civiles, y compris sur les enfants, en formulant des recommandations sur les mesures d'atténuation de la menace liée aux engins explosifs à l'appui des initiatives humanitaires et de développement et en coordonnant la mise en œuvre de ces mesures.
87. Le Service de la lutte antimines a pris des mesures importantes pour donner suite aux conclusions du Comité des commissaires aux comptes ([A/75/5 \(Vol. II\)](#), par. 175), qui lui avait demandé de réduire sa dépendance vis-à-vis du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), d'accroître sa présence et ses connaissances sur le terrain, d'intensifier les efforts qu'il déployait afin d'exécuter directement certains aspects des plans de lutte antimines et d'évaluer le partenariat avec l'UNOPS pour s'assurer qu'il était efficace par rapport aux coûts. Depuis l'exercice budgétaire 2022, les programmes de lutte antimines dans les missions politiques spéciales sont dirigés par des membres du personnel des missions [un D-1 à la MANUSOM, un P-5 à la MANUL, un P-4 à la MINUAAH et un P-4 à la MINUATS, qui sont tous des emplois de temporaire (autre que

pour les réunions)], ce qui permet de garantir que le Service de la lutte antimines est directement responsable de l'évaluation des menaces, de la conception et du suivi des programmes et de la représentation auprès des dirigeants des missions et des parties prenantes et partenaires gouvernementaux.

88. Les projets de budgets de ces quatre missions politiques spéciales pour 2023 prévoient le maintien de ces quatre emplois de temporaire (autres que pour les réunions) dans les tableaux d'effectifs. Le Service de la lutte antimines continue d'améliorer son système de suivi et d'évaluation et a mis en place des mesures pour renforcer le suivi des résultats des projets, a renforcé ses procédures de contrôle financier et a établi un comité chargé d'examiner en profondeur les stratégies, les plans de travail et les budgets des programmes, les propositions des donateurs et les accords financiers avec l'UNOPS. Il collabore étroitement avec les responsables des missions afin de s'assurer que les ressources de celles-ci sont utilisées pour exécuter les mandats de la manière la plus efficace possible.
89. Le Service de la lutte antimines a fait appel à une société de conseil pour réaliser un examen indépendant de la rentabilité du modèle de prestation des services de lutte antimines, qui sera achevé en septembre 2022. Étant donné que le Service de la lutte antimines fournit des services à toutes les entités du Secrétariat, l'examen concernera les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales, ainsi que les activités menées en dehors des missions, et permettra d'évaluer le rapport coût-efficacité du partenariat actuel avec l'UNOPS, ainsi que les possibilités d'amélioration et les autres modèles de prestation possibles, en utilisant les performances actuelles comme référence. Les conclusions de cet examen seront présentées lors de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée.
90. Comme suite à la demande formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.1, par. 29), les programmes de lutte antimines dans les quatre missions politiques spéciales, y compris les effectifs nécessaires et les niveaux de gestion appropriés, ont été analysés par le comité d'examen. Le comité d'examen est un organe pluridisciplinaire composé de représentants du Siège de l'Organisation des Nations Unies et des missions concernées. Il compte parmi ses membres des experts de la structuration organisationnelle et des ressources humaines de la Division de l'administration des ressources humaines et du Département de l'appui opérationnel. Il a approuvé les ressources proposées dans les projets de budget des quatre missions pour 2023, les jugeant appropriées pour permettre aux missions d'exécuter leurs mandats de manière efficiente, efficace et responsable.
91. En ce qui concerne la MANUSOM, le comité d'examen a confirmé que les effectifs demandés étaient conformes aux besoins et que le (la) titulaire de l'emploi de chef du programme de lutte antimines (D-1) avait les compétences nécessaires pour encadrer les personnes recrutées par l'intermédiaire de l'UNOPS afin de pourvoir les trois postes financés par le budget opérationnel de la MANUSOM, ainsi que pour superviser le programme complet de lutte antimines mis en œuvre par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, dans le cadre duquel travaillent 129 autres personnes recrutées par l'UNOPS.
92. S'agissant de la MANUL, le comité d'examen a approuvé les dépenses opérationnelles prévues au budget à la rubrique Fournitures et services divers, qui permettront de financer les dépenses afférentes à cinq fonctionnaires recrutés sur le plan international, trois fonctionnaires recrutés sur le plan national et deux consultants, qui sont recrutés par l'UNOPS et encadrés par le (la) Chef de la Section du déminage (P-5) [emploi de temporaire (autre que pour les réunions)].
93. En ce qui concerne la MINUAAH, le comité d'examen a jugé qu'il était nécessaire de maintenir en poste le (la) spécialiste de la gestion de programme (P-4) en charge de la lutte antimines, emploi de temporaire (autre que pour les réunions) figurant au tableau d'effectifs de la Mission, afin de fournir un soutien consultatif à la MINUAAH sur les questions touchant la lutte antimines. Aucun crédit n'est prévu pour la lutte antimines au titre des dépenses opérationnelles dans le budget de la Mission.
94. En ce qui concerne la MINUATS, le comité d'examen a approuvé le maintien du (de la) spécialiste de la gestion de programme (P-4) [emploi de temporaire (autre que pour les réunions)] inscrit au



tableau d'effectifs de la Mission, afin de diriger la composante Lutte antimines, composée d'un(e) fonctionnaire recruté(e) sur le plan international et de cinq fonctionnaires recrutés sur le plan national, qui ont été recrutés par l'UNOPS et qui sont financés au titre des dépenses opérationnelles prévues au budget à la rubrique Fournitures et services divers, et du personnel recruté par l'UNOPS grâce à un financement du Service de lutte antimines.

## 8. Appui fourni par le Siège

95. Les missions politiques spéciales dépendent de l'appui du Siège pour de nombreuses fonctions. En 2022, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix est chargé de fournir un appui fonctionnel à 34 des 38 missions politiques spéciales : il facilite entre autres la communication entre ces missions et les entités des Nations Unies à New York et l'établissement de liaisons régulières avec les États Membres par l'intermédiaire des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies, et établit une grande diversité de documents de fond, y compris des dossiers d'information à l'intention du Conseil de sécurité et des rapports du Secrétaire général. En 2023, il continuera d'apporter le même type de soutien à ces missions. En 2022, 15 missions bénéficient du concours du Service administratif conjoint du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix.
96. Les missions politiques spéciales bénéficient également de services d'appui et de conseil opérationnels dans les domaines des ressources humaines et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, fournis par le Département de l'appui opérationnel, d'une aide à l'élaboration du budget, de services financiers, d'une aide concernant les politiques de gestion des biens et du matériel et d'une aide concernant le dispositif d'application du principe de responsabilité dispensés par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ainsi que de services d'appui en matière d'informatique fournis par le Bureau de l'informatique et des communications. Par ailleurs, les missions politiques spéciales se tournent vers les services du Siège de l'Organisation des Nations Unies pour des questions thématiques et opérationnelles telles que l'élaboration de constitutions, l'assistance électorale, la médiation, les meilleures pratiques, la planification et la constitution des forces militaires et de police, l'état de droit et les institutions chargées de la sécurité. En 2023, le Siège continuera d'apporter le même type de soutien à ces missions.
97. Comme suite à la demande formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir [A/73/498](#), par. 46 et [A/72/7/Add.10](#), par. 53), on trouvera à l'annexe III du présent rapport des informations sur les emplois de temporaire aux fins d'appui fourni par le Siège qui sont financés au moyen de ressources inscrites au budget des missions politiques spéciales (ressources proposées pour 2023), concernant notamment le nombre total d'emplois d'appui approuvés pour les différents départements et les titres fonctionnels associés aux emplois. On y trouvera également des informations succinctes sur les changements qu'il est proposé d'apporter à ces emplois en 2023. En 2022, 50 postes [1 D-1, 9 P-5, 21 P-4, 8 P-3, 1 P-2 et 10 G(AC)] sont financés de la sorte et il est proposé que 49 postes continuent d'être financés de la sorte en 2023. La diminution d'un poste s'explique par le transfert d'un emploi de juriste (P-4) de New York à Bagdad au sein de l'UNITAD, dont le (la) titulaire sera chargé(e) de répondre à la demande croissante de conseils juridiques pour l'élaboration d'un cadre juridique permettant d'incorporer les crimes internationaux dans le code pénal en vigueur et de fournir d'autres services juridiques.
98. Les services d'appui que fournit le Secrétariat aux missions politiques spéciales sont essentiellement financés au moyen des ressources prévues au budget des missions, mais il faut souvent faire appel aux ressources inscrites au budget ordinaire et à des ressources extrabudgétaires du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. De la même manière, le budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires du Bureau des affaires de désarmement servent à financer le soutien administratif dont bénéficient les missions au titre de l'appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive.

## 9. Coefficients de dotation en véhicules et en matériel informatique

99. Afin que les missions fassent un meilleur usage de leur parc automobile, le Siège recommande que leur dotation en véhicules soit directement proportionnelle aux effectifs, les véhicules devant par ailleurs être réservés en priorité aux opérations, compte tenu de leur kilométrage, de l'usage qui en est fait et de leur fréquence d'utilisation. Pour améliorer encore la gestion du parc de véhicules, le Secrétariat a fixé les coefficients standard pour les véhicules légers de transport de passagers aux missions de maintien de la paix, afin qu'elles en tiennent compte dans l'évaluation des besoins en moyens de transport terrestre. En outre, il suit l'acquisition de véhicules par les missions pour veiller à ce qu'elles réalisent des gains d'efficacité en utilisant les véhicules économiques prévus dans les nouveaux contrats-cadres qu'il a conclus en concertation avec le système des Nations Unies. Ces mesures délibérées permettent d'être fidèle à l'esprit des directives sans menacer les besoins opérationnels des missions.
100. Les dotations des missions politiques spéciales en véhicules et en matériel informatique ont été examinées et alignées pour chaque mission, dans la mesure du possible, sur les coefficients standard qui figurent dans le Manuel des coûts et coefficients standard publié par le Département de l'appui opérationnel. Les missions continuent de surveiller les excédents de véhicules et devraient procéder à la cession des véhicules pouvant être comptabilisés en pertes parce qu'ils ont atteint la fin de leur durée de vie ou recommander des transferts entre missions si c'est faisable et économiquement rationnel.
101. Ainsi, les dotations en véhicules et en matériel informatique proposées pour 2023 le sont sur la base des prévisions de déploiement de personnel pour cet exercice, et non sur la base de l'effectif autorisé. On trouvera dans le tableau 3 les coefficients de dotation en véhicules pour l'ensemble des missions politiques spéciales concernées et, dans le tableau 4, les coefficients de dotation en matériel informatique.

Tableau 3  
Dotations en véhicules légers proposées pour 2023

	<i>Effectif proposé pour 2023<sup>a</sup></i>	<i>Effectif ajusté en fonction des taux de vacance<sup>a</sup></i>	<i>Dotation standard<sup>b, c</sup></i>	<i>Dotation proposée au budget pour 2023<sup>b, c</sup></i>	<i>Variation en pourcentage</i>
<b>Groupe thématique I</b>					
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour Chypre	16	14	5	5	–
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7	7	3	4	33,3
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	54	36	12	9	(25,0)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	21	20	6	6	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	71	61	20	8	(60,0)
<b>Total partiel</b>	<b>169</b>	<b>138</b>	<b>46</b>	<b>32</b>	<b>(30,4)</b>
<b>Groupe thématique II</b>					
Groupe d'experts sur la Somalie	8	8	3	3	–
UNITAD	145	123	30	51	70,0
<b>Total partiel</b>	<b>153</b>	<b>131</b>	<b>33</b>	<b>54</b>	<b>63,6</b>

	<i>Effectif proposé pour 2023<sup>a</sup></i>	<i>Effectif ajusté en fonction des taux de vacance<sup>a</sup></i>	<i>Dotation standard<sup>b, c</sup></i>	<i>Dotation proposée au budget pour 2023<sup>b, c</sup></i>	<i>Variation en pourcentage</i>
<b>Groupe thématique III</b>					
UNOWAS	55	47	13	13	–
MANUSOM	334	276	97	116	19,6
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	12	11	4	4	–
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	10	10	3	10	233,3
Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	24	23	11	12	9,1
BRENUAC	38	34	10	10	–
MANUL	299	200	64	77	20,3
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	497	452	111	110	(0,9)
MINUAAH	163	122	37	37	–
BINUH	97	89	27	37	37,0
MINUATS	317	240	87	87	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 846</b>	<b>1 504</b>	<b>464</b>	<b>513</b>	<b>10,6</b>
<b>MANUA et MANUI</b>					
MANUA	497	464	99	161	62,6
MANUI	400	368	116	161	38,8
<b>Total</b>	<b>3 065</b>	<b>2 605</b>	<b>758</b>	<b>921</b>	<b>21,5</b>

<sup>a</sup> Personnel des Nations Unies recruté sur le plan international, administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national, Volontaires des Nations Unies, militaires et personnel de police (observateurs(trices) militaires, membres de la police militaire et agent(e)s de la police civile des Nations Unies), personnel fourni par des gouvernements et sous-traitants.

<sup>b</sup> Véhicules blindés, sauf ceux qui sont réservés ou destinés exclusivement à la protection rapprochée et à certaines missions de sécurité (véhicules de transport de gardes de sécurité et véhicules utilitaires, autocars et voitures électriques non compris).

<sup>c</sup> Sur la base du matériel standard visé dans le Manuel des coûts et coefficients standard.

102. Le nombre total de véhicules proposés pour les missions politiques spéciales est supérieur de 21,5 % à la dotation standard prévue dans le Manuel des coûts et coefficients standard. Les raisons ci-après sont données en ce qui concerne les missions pour lesquelles les dotations en véhicules proposées sont supérieures à la dotation standard :

- a) La dotation en véhicules proposée pour la Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève, supérieure de 33,3 % (soit un véhicule de plus) à la dotation standard, correspond aux besoins opérationnels à Tbilissi et à Zougidi (Géorgie) ;
- b) La dotation en véhicules proposée pour l'UNITAD, supérieure de 70,0 % à la dotation standard, s'explique par la mise en service du bureau de Dahouk, par le projet consistant à élargir les activités d'enquête à Erbil, par le caractère particulier des activités d'enquête sur le terrain et par les conditions de sécurité en Iraq ;
- c) La dotation en véhicules proposée pour la MANUSOM, supérieure de 19,6 % à la dotation standard, s'explique par la nécessité de disposer d'un parc de 19 véhicules, afin de permettre au personnel d'effectuer les déplacements requis pour répondre aux exigences de sécurité de la Mission ;
- d) La dotation en véhicules proposée pour l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria, supérieure de 233 % à la dotation standard, s'explique

par la nécessité de disposer de moyens de transport spécifiques pour assurer le déplacement sur le terrain des équipes techniques mixtes et de leur personnel de sécurité ainsi que le transport de tout le matériel logistique. Grâce à ces véhicules, les équipes jouissent d'une certaine souplesse et peuvent se déplacer librement dans les zones d'opérations, qui sont isolées et difficiles à atteindre et dont les infrastructures sont limitées et les conditions de sécurité mauvaises, d'où l'intérêt de disposer en permanence de moyens et de ressources de transport dédiés ;

- e) La dotation en véhicules proposée pour le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban, supérieure de 9,1 % (soit un véhicule de plus) à la dotation standard, correspond aux besoins opérationnels de la mission et aux exigences de sécurité ;
- f) La dotation en véhicules proposée pour la MANUL, supérieure de 34,0 % à la dotation standard, s'explique par la nécessité de disposer de 13 véhicules pour apporter un appui à l'Unité de gardes des Nations Unies, comme prévu dans les mémorandums d'accord ;
- g) La dotation en véhicules proposée pour le BINUH, supérieure de 37 % à la dotation standard, s'explique par le fait que : i) les équipes doivent se rendre dans des régions reculées afin de faciliter l'exécution des tâches ; ii) l'usure est plus importante que la normale en raison de l'état des routes ainsi que de l'âge et de l'état mécanique des véhicules ; iii) dans la pratique, un parc de véhicules doit faciliter les services de transport compte tenu de la grande mobilité du personnel des missions et de l'entretien et de la réparation fréquents des véhicules, en mauvais état, ce qui a des répercussions sur leur durée d'utilisation ;
- h) La dotation en véhicules proposée pour la MANUA, supérieure de 62,6 % à la dotation standard, correspond à 50 véhicules fournis pour assurer le transport de l'ensemble du personnel de la Mission à Kaboul et les services de navettes aéroportuaires, et à 12 véhicules d'examen de conduite ;
- i) La dotation en véhicules proposée pour la MANUI, supérieure de 38,8 % à la dotation standard, s'explique par la mise à disposition de 20 véhicules pour apporter un appui à l'Unité de gardes des Nations Unies, de 23 véhicules pour assurer les services de navettes aéroportuaires et de 2 véhicules d'examen de conduite, ainsi que par la nécessité de constituer des réserves pour soutenir les différentes régions d'Iraq.

Tableau 4  
Dotations en ordinateurs proposées pour 2023

	Effectif proposé pour 2023 <sup>a</sup>	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance <sup>a</sup>	Ordinateurs <sup>b</sup>			Variation en pourcentage
			Dotation standard <sup>c</sup>	Dotation standard et pièces de rechange	Dotation proposée au budget pour 2023	
<b>Groupe thématique I</b>						
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour Chypre	21	19	19	26	26	–
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	12	11	11	12	12	–
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	2	2	2	2	2	–
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	3	3	3	3	3	–
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7	7	7	7	7	–

	Effectif proposé pour 2023 <sup>a</sup>	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance <sup>a</sup>	Ordinateurs <sup>b</sup>			Variation en pourcentage
			Dotation standard <sup>c</sup>	Dotation standard et pièces de rechange	Dotation proposée au budget pour 2023	
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	91	75	75	85	85	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	9	9	9	9	9	–
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	30	28	28	34	38	11,8
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	102	86	86	95	102	7,4
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	5	5	5	6	6	–
<b>Total partiel</b>	<b>282</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>279</b>	<b>290</b>	<b>3,9</b>
<b>Groupe thématique II</b>						
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2	2	2	2	2	–
Groupe d'experts sur le Soudan	1	1	1	1	1	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	14	14	14	14	14	–
Groupe d'experts sur la Libye	2	2	2	2	2	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2	2	2	2	2	–
Groupe d'experts sur le Yémen	8	8	6	6	6	–
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	3	3	3	3	3	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	29	27	29	29	29	–
Bureau du Médiateur créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité	3	3	3	3	3	–
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	7	7	7	7	7	–
Groupe d'experts sur le Mali	1	1	1	1	1	–
Groupe d'experts sur la Somalie	10	10	10	10	10	–
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1540 (2004)</a> relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	5	5	5	5	5	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	52	49	49	53	53	–
UNITAD	173	145	266	306	306	–
<b>Total partiel</b>	<b>312</b>	<b>279</b>	<b>400</b>	<b>444</b>	<b>444</b>	<b>–</b>
<b>Groupe thématique III</b>						
UNOWAS	79	69	69	73	84	15,1
MANUSOM	376	325	325	409	409	–

	Effectif proposé pour 2023 <sup>a</sup>	Effectif ajusté en fonction des taux de vacance <sup>a</sup>	Ordinateurs <sup>b</sup>			
			Dotation standard <sup>c</sup>	Dotation standard et pièces de rechange	Dotation proposée au budget pour 2023	Variation en pourcentage
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	35	34	34	46	43	(6,5)
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	17	17	17	20	20	–
Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	82	79	73	73	73	–
BRENUAC	52	48	48	48	46	(4,2)
MANUL	424	286	286	346	440	27,2
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	649	593	593	668	659	(1,3)
MINUAAH	247	186	186	195	195	–
BINUH	133	119	119	125	125	–
MINUATS	444	342	441	522	522	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 538</b>	<b>2 098</b>	<b>2 191</b>	<b>2 525</b>	<b>2 616</b>	<b>3,6</b>
<b>MANUA et MANUI</b>						
MANUA	1 200	1 081	1 100	1 160	1 160	–
MANUI	773	714	714	946	946	–
<b>Total</b>	<b>5 105</b>	<b>4 417</b>	<b>4 650</b>	<b>5 354</b>	<b>5 456</b>	<b>1,9</b>

<sup>a</sup> Personnel recruté sur les plans international et national, Volontaires des Nations Unies, membres de la police des Nations Unies, observateurs(trices) militaires des Nations Unies, personnel fourni par des gouvernements, officiers et officières d'état-major, sous-traitants internationaux et experts basés au lieu d'affectation.

<sup>b</sup> Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables et mini-ordinateurs portables.

<sup>c</sup> Sur la base du matériel standard visé dans le Manuel des coûts et coefficients standard.

103. La dotation en ordinateurs proposée pour l'ensemble des missions politiques spéciales est supérieure de 1,9 % à la dotation standard. Les raisons ci-après sont données en ce qui concerne les missions pour lesquelles les dotations en ordinateurs proposées sont supérieures à la dotation standard :

- a) La dotation en ordinateurs proposée pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, supérieure de 11,8 % à la dotation standard, correspond à quatre ordinateurs qui sont nécessaires pour assurer les formations ;
- b) La dotation en ordinateurs proposée pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, supérieure de 7,4 % à la dotation standard, correspond à sept ordinateurs qui sont nécessaires pour équiper la salle de formation de la mission ;
- c) La dotation en ordinateurs proposée pour l'UNOWAS, supérieure de 15,1 % à la dotation standard, s'explique par la nécessité d'acquérir des ordinateurs supplémentaires pour la formation et le système CarLog ;
- d) La dotation en ordinateurs proposée pour la MANUL, supérieure de 27,2 % à la dotation standard, tient au fait que la Mission a besoin d'ordinateurs pour les vacataires, les prestataires de services, le système CarLog et la gestion des serveurs.

104. Les dotations en ordinateurs proposées s'expliquent notamment par le fait que les missions ont besoin d'ordinateurs pour les consultants, les vacataires, les salles de formation, les cybercafés, les services de maintenance informatique, le système CarLog, la programmation des radios et d'autres activités sur le terrain. En outre, compte tenu des enseignements tirés de la pandémie, au cours de

laquelle la communication virtuelle et le travail à distance se sont considérablement répandus, il est essentiel de garantir la fiabilité du matériel de communication, du matériel informatique et des infrastructures connexes, ainsi que la facilité d'accès à ceux-ci pour tous les membres du personnel, y compris ceux n'ayant pas la qualité de fonctionnaires, afin d'assurer la continuité des opérations, l'exécution des mandats et la sûreté et la sécurité des membres du personnel, en particulier dans l'environnement difficile qui est celui de nombreuses missions politiques spéciales.

## 10. Opérations aériennes

105. Au paragraphe 33 de son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/69/628), qui ont été approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/262, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé que la présentation des informations sur les opérations aériennes soit améliorée et que des précisions soient notamment données sur les heures de vol et les dépenses en vertu des contrats antérieurs ou en cours. On trouvera donc à l'annexe VII du présent rapport des informations, ventilées par mission, sur le montant des crédits ouverts et des dépenses engagées en 2021, le budget approuvé de 2022 et les ressources demandées pour 2023 concernant les opérations aériennes, ainsi que le nombre effectif d'heures de vol en 2021, le nombre d'heures de vol prévues au budget en 2022 et le nombre d'heures de vol prévues pour 2023.
106. Le montant total des ressources approuvées pour 2022 au titre des opérations aériennes s'élève à 49,1 millions de dollars pour couvrir les quelque 8 635 heures de vol (4 675 heures pour les avions et 3 960 heures pour les hélicoptères) prévues. Pour 2023, un montant de 55,7 millions de dollars est demandé pour couvrir 10 168 heures de vol au total (6 256 pour les avions et 3 912 pour les hélicoptères).
107. Cela représente une augmentation de 1 533 heures de vol par rapport à 2022, qui s'explique par les éléments suivants : a) une augmentation nominale de 1 462 heures de vol pour la MANUA, la comparaison ayant été faite par rapport à un point de référence de zéro en raison de l'absence de budget approuvé pour 2022 ; b) une augmentation de 471 heures de vol pour la MANUL et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ; c) une diminution de 400 heures de vol pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la MINUAAH et la MANUI.
108. Si l'on exclut la MANUA, les ressources proposées au titre des opérations aériennes pour 2023 représentent une réduction de 1,8 million de dollars, soit 3,7 %, par rapport à 2022. Six des missions pour lesquelles des ressources au titre des opérations aériennes sont prévues pour 2023 – à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la MANUSOM, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, la MINUAAH, la MINUATS et la MANUI –, présentent des besoins en ressources réduits par rapport à 2022. Les ressources financières destinées aux opérations aériennes et aux heures de vol pour 2023 demeurent à peu près inchangées par rapport à 2022 pour trois missions, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, l'UNOWAS et l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria. Elles sont en augmentation pour quatre missions, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, l'UNITAD, le BRENUAC et la MANUL.
109. Dans le projet de budget révisé de la MANUA pour 2022 (A/76/6 (Sect. 3)/Add.9), des ressources d'un montant de 9,97 millions de dollars sont proposées au titre des opérations aériennes pour couvrir les quelque 1 263 heures de vol prévues. Dans le projet de budget de la MANUA pour 2023 (A/77/6 (Sect. 3)/Add.5), des ressources d'un montant de 8,46 millions de dollars sont proposées au titre des opérations aériennes pour couvrir les quelque 1 462 heures de vol prévues.
110. Les ressources nécessaires pour les opérations aériennes de huit missions, à savoir l'UNOWAS, la MANUSOM, la MANUL, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, la MINUAAH, la MINUATS, la MANUA et la MANUI, représentent 96,6 % de l'ensemble des ressources demandées au titre des opérations aériennes en 2023.

## 11. Voyages

111. Conformément aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir [A/71/595](#), par. 30 et 32), auxquelles a souscrit l'Assemblée générale, on trouvera à l'annexe XIII du présent rapport des informations sur les ressources approuvées pour 2022 et les dépenses prévues en 2023 au titre des voyages officiels, notamment une synthèse des variations. Le montant total des ressources demandées au titre des voyages officiels s'élève à 14,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 18,4 % par rapport au budget approuvé en 2022 (12,3 millions de dollars). Cette augmentation s'explique par le fait qu'aucun crédit n'a été ouvert pour la MANUA en 2022 ; par conséquent, la comparaison des ressources prévues au titre des voyages officiels a été faite par rapport au chiffre zéro, en attendant que l'Assemblée examine et approuve le projet de budget révisé pour 2022. Si l'on exclut la MANUA, le montant total des ressources demandées au titre des voyages officiels s'élève à 13,5 millions de dollars, soit une augmentation de 10,1 % par rapport au budget approuvé en 2022 (12,3 millions de dollars).
112. Au cours de la pandémie, si les échanges au Siège ont été principalement conduits virtuellement ou selon des modalités hybrides, certaines réunions ou visites ont été menées dans les missions, notamment lorsque les conditions de sécurité et climatiques permettaient d'effectuer des rencontres et des déplacements en plein air. Lorsque cela était possible, le personnel a continué de se rendre sur place et de partir à la rencontre des populations, tout en respectant les protocoles nationaux. D'autres missions n'ont pu qu'assurer une liaison virtuelle avec les autorités des pays hôtes et les autres parties prenantes.
113. En mettant en œuvre des adaptations telles que la tenue de consultations virtuelles et de réunions en ligne avec les parties prenantes, l'organisation de réunions en présentiel avec des groupes de taille réduite dans le respect des règles de distanciation physique et la collaboration avec les partenaires en matière d'alerte rapide et de surveillance, les missions ont pu continuer à s'acquitter de leurs mandats respectifs pendant la pandémie. Cependant, ces mesures ne permettent pas de remplacer complètement les interactions en personne, étant donné que les populations qui n'ont pas accès aux moyens de communication virtuels ont été marginalisées ou exclues par inadvertance des processus de réconciliation et de médiation. En outre, aucune réelle solution n'a été mise en place pour remplacer les échanges en face à face sur des questions sensibles telles que la violence liée aux conflits ou pour créer un climat de confiance avec les interlocuteurs et les principales parties prenantes. De plus, la tenue de rassemblements en plus petit comité ne permettrait pas d'obtenir les économies d'échelle qui seront réalisées, lorsque les conditions le permettront, lors de l'organisation de grandes réunions.
114. Pour 2023, les projets de voyage sont fondés sur le principe général selon lequel les voyages officiels ne sont effectués que lorsqu'ils ne peuvent pas être remplacés par d'autres moyens de communication, y compris les visioconférences. En ce qui concerne les groupes d'experts, le budget proposé pour les voyages officiels du personnel pour 2023 tient compte de la fréquence des voyages des présidents des comités des sanctions dans les pays revêtant un intérêt pour les régimes de sanctions et la région, ces voyages nécessitant l'assistance du personnel du Secrétariat, et de la conduite de missions d'évaluations des sanctions en application des mandats confiés par le Conseil de sécurité. En conséquence, les règles concernant les voyages ont été uniformisées pour tous les groupes d'experts qui ne sont pas basés à New York, leur nombre ayant été fixé à un voyage dans la région et deux voyages visant à aider le groupe d'experts pendant la rédaction des rapports périodiques ou à mi-parcours et des rapports finaux.
115. Alors que les pays du monde entier continuent d'assouplir les restrictions de déplacement liées à la pandémie, on assiste en 2022 à une poursuite de la reprise des communications et des échanges avec les autorités, les populations et les parties prenantes locales et nationales, qui avaient été annulés ou reportés en 2020 et 2021. Cette reprise constatée en 2022 et l'augmentation des voyages officiels qui devrait se poursuivre en 2023 sont nécessaires pour soutenir les efforts politiques et de consolidation de la paix dans de nombreuses missions, pour lesquelles les discussions en face à face



sur des questions politiquement sensibles et confidentielles restent le moyen le plus efficace d'avoir un impact et d'obtenir des résultats.

116. Les plans-programmes et les enseignements tirés de l'expérience, notamment les effets de la pandémie sur l'exécution des mandats, qui sont présentés dans les fascicules des groupes thématiques [A/77/6 (Sect.3)/Add.2, A/77/6 (Sect.3)/Add.3, A/77/6 (Sect.3)/Add.4, A/77/6 (Sect.3)/Add.5 et A/77/6 (Sect.3)/Add.6)], fournissent des informations supplémentaires sur la manière dont les missions politiques spéciales ont adopté les bonnes pratiques et davantage utilisé la technologie dans leurs travaux, tout en s'interrogeant sur les problèmes rencontrés lorsque la technologie atteint ses limites et qu'il est nécessaire d'effectuer des déplacements en personne pour répondre aux demandes non satisfaites et combler les inégalités d'accès aux moyens de communication. Les déplacements qui visent à effectuer des missions de bons offices et de médiation, à mener des activités d'établissement des faits et de surveillance, à s'assurer du respect des obligations et à mettre en œuvre des activités de sensibilisation, ainsi qu'à former les partenaires nationaux et locaux ou à renforcer leurs capacités, restent un outil essentiel pour pouvoir mener à bien les travaux des missions politiques spéciales en 2023.
117. En ce qui concerne le respect des directives imposant l'achat des billets 16 jours au moins avant le départ, les missions politiques spéciales sont pleinement conscientes des observations et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant la nécessité de prendre des mesures. Elles ont notamment entrepris : a) de sensibiliser l'ensemble du personnel à la question et de diffuser régulièrement des informations relatives à l'obligation de soumettre les demandes d'autorisation de voyage au moins 21 jours à l'avance ; b) d'exiger la justification, documents à l'appui, des autorisations de voyage soumises moins de 21 jours à l'avance ; c) d'assurer régulièrement le suivi auprès de diverses parties prenantes (notamment les États et les équipes de pays des Nations Unies) afin de confirmer dans les meilleurs délais les dates des réunions et des conférences et les listes de personnes devant y participer ; d) d'encourager les agent(e)s ordonnateurs(trices) à réduire autant que possible le temps de traitement des demandes de voyage.
118. Certaines missions ont également nommé, au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission, des responsables chargés d'autoriser les voyages et les expéditions et de superviser l'ensemble des questions relatives aux voyages et en particulier de collaborer plus étroitement avec les groupes des voyages des centres de services régionaux, en fonction des besoins. Certaines ont aussi établi des calendriers prévisionnels des voyages qui sont visés régulièrement par les chefs de groupe de façon à faciliter la planification.
119. Le plein respect des délais fixés dépend d'un certain nombre de facteurs externes tels que : l'évolution fréquente des conditions de sécurité et du contexte politique dans lesquels opèrent les missions ; la nécessité de répondre à des crises soudaines ou qui vont s'aggravant ; les interruptions dues à des modalités logistiques particulières comme des vols spéciaux ou des escortes, qui entraînent des réservations de dernière minute auprès des opérateurs de transports commerciaux ; les demandes tardives de modifications du calendrier des réunions et des listes de participants où figurent de nombreuses parties prenantes, notamment les pays des régions dans lesquelles les missions opèrent, les organisations intergouvernementales partenaires et la société civile, modifications sans préavis sur lesquelles les missions n'ont aucun contrôle ; la communication tardive des informations par les responsables des activités de formation. En outre, pendant la pandémie, les confinements et les restrictions des voyages aériens ont rendu les places en avion extrêmement rares et les itinéraires aériens imprévisibles, les vols étant souvent annulés ou modifiés, ce qui a limité la capacité des missions à mieux respecter les directives, malgré tous les efforts susmentionnés.
120. On trouvera à l'annexe XIV des informations sur le taux de conformité, dans les missions politiques spéciales, avec les directives imposant l'achat des billets 16 jours au moins avant le départ.

**12. Jurys d'experts chargés du recrutement par voie d'avis de vacance de poste génériques**

121. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé que des renseignements sur les jurys d'experts chargés du recrutement pour les missions politiques spéciales figurent dans les projets de budget (voir [A/71/595](#), par. 57). Les jurys d'experts créés en application des circulaires [ST/AI/2010/3](#), [ST/AI/2010/3/Amend.1](#), [ST/AI/2010/3/Amend.2](#) et [ST/AI/2010/3/Amend.3](#) continueront de se réunir en 2023 afin d'évaluer et de recommander les candidats qui ont répondu à des avis de vacance de poste génériques pour des postes à pourvoir dans les missions sur le terrain, afin de réduire la charge administrative pesant sur les responsables des postes à pourvoir et d'améliorer la qualité et l'intégrité de la procédure de recrutement en centralisant les évaluations. Des efforts particuliers sont faits par le Département de l'appui opérationnel pour qu'un plus grand nombre de femmes soient inscrites sur les listes pour tous les groupes professionnels, conformément à l'objectif du Secrétaire général consistant à parvenir à la parité femmes-hommes dans le Secrétariat. À cet effet, il est prévu que les activités de recrutement et de constitution des listes de candidats présélectionnés soient financées à la fois par les missions de maintien de la paix et par les missions politiques spéciales. Les ressources serviront à couvrir les frais des membres des jurys d'experts et des responsables de groupes professionnels. Chaque mission inscrirait dans son budget sa part des ressources nécessaires. Pour 2023, ces ressources représentent un montant total de 216 000 dollars, réparti entre les missions sur la base du nombre de postes qu'elles ont été autorisées à pourvoir sur le plan international en 2022.

**II. Analyse des ressources nécessaires au titre des missions politiques spéciales**

122. Le montant total des ressources demandées pour 2023 au titre des 38 missions politiques spéciales en cours visées dans le présent rapport s'établit à 767,1 millions de dollars, déduction faite des contributions du personnel, et comprend les ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional. Le montant des crédits demandés pour 2023 est donc en augmentation de 161,9 millions de dollars par rapport aux crédits approuvés pour 2022.
123. On trouvera dans les tableaux 5 à 8 ci-dessous le détail des besoins ventilés par groupe thématique, par mission et par catégorie de dépenses.
124. Les ressources prévues pour les 10 missions politiques spéciales du groupe I devraient s'établir à 50,8 millions de dollars, soit une augmentation nette de 0,9 million de dollars (1,8 %) par rapport au budget approuvé pour 2022. L'augmentation globale s'explique par une hausse de 0,7 million de dollars (2,1 %) des dépenses de personnel civil, due à l'application du barème des traitements le plus récent et des taux de vacance de postes fondés sur les effectifs réels en 2021, ainsi qu'à l'application des échelons moyens à l'intérieur d'une classe et des dépenses communes de personnel fondées sur la structure des dépenses en 2021, et par une hausse de 0,2 million de dollars (1,2 %) des dépenses opérationnelles, principalement au titre des opérations aériennes, des communications et des technologies de l'information et des autres fournitures, services et équipements, compensée par une baisse au titre des installations et infrastructures, des soins médicaux et des transports terrestres.
125. Les ressources demandées pour les 15 missions du groupe II pour 2023 s'élèveraient à 63,2 millions de dollars, soit une augmentation nette de 1,65 million de dollars (2,7 %) par rapport au crédit ouvert pour 2022. L'augmentation globale reflète principalement l'augmentation des besoins pour : a) les 13 groupes d'experts, attribuable à la mise à jour des barèmes de salaire et à l'application du dernier pourcentage des dépenses communes de personnel, ainsi qu'à la mise à jour des honoraires des experts ; b) la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, principalement en raison de l'actualisation des taux de rémunération plus élevés ; et c) à l'UNITAD, en raison de l'application de taux de vacance de postes inférieurs pour le personnel civil, de l'actualisation des taux de rémunération plus élevés pour le personnel recruté sur le plan national et de la création d'un poste d'agent local au Bureau d'appui commun de Koweït, de l'augmentation des dépenses liées aux

voyages officiels, de la construction de toits de protection sur les bureaux préfabriqués, de nouveaux accords de partage des coûts pour les transports aériens fournis par la MANUI, et de l'augmentation des dépenses liées à l'entretien du matériel de communication et d'information et aux services d'appui.

126. Les ressources prévues pour les 11 missions politiques spéciales du groupe III s'élèveraient à 420,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation globale de 26 millions de dollars (6,6 %) par rapport au budget approuvé pour 2022. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que les crédits ouverts pour 2022 (comme indiqué au tableau 5 ci-dessous), conformément à la pratique habituelle, ne comprennent pas l'autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 17 945 500 dollars approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/246 B. L'augmentation globale de 26 millions de dollars au titre de ce groupe reflète donc le résultat net des quatre principaux facteurs suivants : a) une augmentation de 19,2 millions de dollars à la MANUL, reflétant le maintien de la composante surveillance du cessez-le-feu dans la Mission, y compris 99 nouveaux emplois approuvés par l'Assemblée dans la résolution 76/246 B, qui restent essentiels pour assurer la mise en œuvre efficace des mandats, y compris ceux contenus dans les résolutions 2542 (2020) et 2570 (2021) du Conseil de sécurité, ainsi que sept emplois supplémentaires proposés pour 2023, compte tenu du renouvellement du mandat dans la résolution 2629 (2022) du Conseil, ainsi que des augmentations des dépenses opérationnelles, principalement aux rubriques Installations et infrastructures, Communications et informatique et Opérations aériennes ; b) une augmentation de 10,2 millions de dollars à la MINUATS due principalement à l'application d'un taux de vacance plus faible de 25 % contre 45 % en 2022, reflétant la poursuite de la montée en puissance des opérations de la Mission après sa période initiale de démarrage en 2020 et 2021 ; c) une diminution de 5,1 millions de dollars à la MINUAAH, principalement au titre des installations et infrastructures, en raison de l'exclusion d'un montant prévu pour le siège de l'aéroport et de la non-disponibilité de bureaux et de locaux d'hébergement supplémentaires à Hodeïda ; et d) une hausse de 1,7 million de dollars dans toutes les autres missions, reflétant les augmentations des dépenses de personnel dues à l'application du dernier barème des salaires et des dépenses communes de personnel sur la base des dépenses réelles, compensées par des diminutions des dépenses opérationnelles, principalement dans les opérations aériennes, compte tenu des derniers tarifs contractuels.
127. Les ressources demandées pour la MANUA s'élèvent à 133,6 millions de dollars, ce qui correspond au maintien du niveau par rapport au projet de budget révisé pour 2022 soumis à l'examen de l'Assemblée générale (A/76/6 (Sect.3)/Add.9), dans lequel des ressources de 133,6 millions de dollars sont proposées. Si l'on compare avec le crédit de 136,9 millions de dollars de 2021, qui était la dernière période pour laquelle un crédit est disponible, le niveau de ressources proposé pour 2022 et 2023 représente une réduction de 3,3 millions de dollars, soit 2,4 %. Pour 2022, étant donné que l'Assemblée n'a pas encore approuvé de crédit pour la MANUA en attendant l'examen du projet de budget révisé pour 2022, aucun crédit n'est prévu pour 2022 dans le tableau 5 ci-dessous, conformément à la pratique habituelle, à l'exception d'un montant de 44 900 dollars, qui représente la part pour la MANUA des ressources supplémentaires allouées à toutes les entités du budget ordinaire dans le cadre des décisions et recommandations figurant dans le rapport de la CFPI, telles qu'approuvées par l'Assemblée dans sa résolution 76/246 A (sect. XIV).
128. Le montant des ressources demandées au titre de la MANUI représente une diminution de 0,5 million de dollars (0,6 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2022. La baisse est principalement attribuable à : a) une diminution de 0,2 million de dollars pour l'Unité de gardes des Nations Unies en raison d'un coût inférieur du contrat de restauration ; b) une diminution de 3,6 millions de dollars des dépenses de personnel civil, due principalement à la suppression proposée de 31 emplois, à la transformation de six emplois de fonctionnaire recruté(e) sur le plan international en emplois de fonctionnaire recruté(e) sur le plan national et à un recul des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national résultant de l'application d'un pourcentage plus faible de dépenses communes de personnel ; et c) une augmentation de 3,3 millions de dollars des dépenses opérationnelles due à l'augmentation des besoins en installations et infrastructures dans le cadre de la rénovation prévue du bureau de Koweït et des installations liées à l'Unité de gardes, des transports terrestres en raison du remplacement prévu de deux bus blindés de taille moyenne, et des voyages officiels du fait de

l'augmentation du nombre de réunions en présentiel, en particulier pour les voyages dans la zone de la Mission où une présence physique est nécessaire pour mener à bien les activités prescrites.

129. La part des missions politiques spéciales dans le coût du Centre de services régional traduit une hausse de 0,3 million de dollars, attribuable à : a) l'augmentation des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international du Centre pour l'exercice 2022/23 en raison de la réduction du taux de vacance de postes pour cette catégorie de personnel de 11 % à 8 %, de l'application de taux de salaire actualisés et d'une augmentation des dépenses communes de personnel de 89,5 % à 92,4 % ; b) la hausse des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national due à l'application d'un échelon plus élevé à l'intérieur d'une même classe pour refléter la moyenne réelle et une augmentation des dépenses communes de personnel de 32 % à 36 % compte tenu des tendances observées par le passé ; et c) l'augmentation de la part à la charge des missions politiques spéciales dans le budget du Centre, qui passe de 4,3 % pour l'exercice 2021/22 à 5,1 % pour l'exercice 2022/23.

Tableau 5  
**Récapitulatif des prévisions de dépenses pour 2023**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2022 (crédits ouverts) <sup>a</sup>	Ressources à prévoir pour 2023	Variation	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)
Groupe thématique I	49 899,0	50 779,4	880,4	1,8
Groupe thématique II	61 570,9	63 223,8	1 652,9	2,7
Groupe thématique III <sup>b</sup>	394 189,0	420 213,4	26 024,4	6,6
MANUA <sup>c</sup>	44,9	133 609,9	133 565,0	–
MANUI	97 673,2	97 104,5	(568,7)	(0,6)
<b>Total partiel (net)</b>	<b>603 377,0</b>	<b>764 931,0</b>	<b>161 554,0</b>	<b>26,8</b>
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	1 820,2	2 144,3	324,1	17,8
<b>Total (net)</b>	<b>605 197,2</b>	<b>767 075,3</b>	<b>161 878,1</b>	<b>26,7</b>

<sup>a</sup> Les ressources approuvées pour 2022, d'un montant de 605 197 200 dollars, comprennent :

- a) Un montant de 604 867 900 dollars pour 37 missions politiques spéciales et la part du Centre de services régional d'Entebbe pour 2022, approuvé dans la résolution 76/246 A de l'Assemblée (sect. X, par. 4 et 6) ;  
b) Un montant de 329 300 dollars lié aux décisions et recommandations contenues dans le rapport de la CFPI, tel qu'approuvé dans la résolution 76/246 A de l'Assemblée (sect. XIV).

<sup>b</sup> Dans sa résolution 76/246 B, l'Assemblée a approuvé une autorisation d'engagement de dépenses pour la MANUL pour 2022 d'un montant de 17 945 500 dollars. Aucun crédit n'a encore été ouvert pour 2022 et, conformément à la pratique établie, les ressources pour 2022 figurant dans le tableau 5 n'incluent pas ce montant.

<sup>c</sup> Dans sa résolution 76/246 A, l'Assemblée a approuvé une autorisation d'engagement de dépenses pour la MANUA pour 2022 d'un montant de 107 636 800 dollars. Aucun crédit n'a encore été ouvert pour 2022 et, conformément à la pratique établie, les ressources pour 2022 figurant dans le tableau 5 n'incluent pas ce montant. Un projet de budget révisé pour 2022 pour la MANUA figure dans le document A/76/6 (Sect.3)/Add.9 et, après approbation par l'Assemblée, le montant final sera inclus dans les crédits de 2022. Le montant de 44 900 dollars indiqué dans le tableau 5 correspond à la part de la MANUA sur le montant de 329 300 dollars approuvé dans le cadre des décisions et recommandations contenues dans le rapport de la CFPI, qui a été réparti entre toutes les missions politiques spéciales.

Tableau 6  
**Récapitulatif des variations entre les ressources approuvées pour 2022 et les ressources proposées pour 2023**

Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
<b>Groupe thématique I</b>					
1. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	2 955,0	3 050,7	95,7	3,2	L'augmentation est due à l'accroissement des dépenses au titre du personnel civil en raison de l'application du nouveau barème des traitements aux postes soumis à recrutement international et à l'application du taux de change opérationnel le plus récent pour le calcul du coût des postes soumis à recrutement national.
2. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide	2 698,3	2 820,4	122,1	4,5	L'augmentation s'explique par une hausse des dépenses prévues au titre du personnel civil, résultant de facteurs tels que le provisionnement intégral d'un poste pour lequel seulement six mois de financement étaient prévus dans le budget approuvé de 2022, la proposition de création d'un poste et l'application d'un pourcentage plus élevé de dépenses communes de personnel compte tenu de l'évolution récente des dépenses.
3. Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental	476,5	477,5	1,0	0,2	L'augmentation tient à la hausse des crédits supplémentaires demandés au titre des installations et infrastructures et au titre des communications et de l'informatique pour le Bureau de l'Envoyé personnel du Secrétaire général à Bruxelles, compensés en partie par une réduction des besoins au titre des dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international, compte tenu de l'évolution récente des dépenses.
4. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	338,6	376,6	38,0	11,2	La diminution s'explique par une baisse du pourcentage des dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses.
5. Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	2 045,0	1 987,9	(57,1)	(2,8)	La diminution est imputable à l'application d'un pourcentage plus faible de dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, compensée en partie par la hausse des dépenses au titre des voyages officiels du fait de celles liées aux déplacements dans la zone de la mission.
6. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	16 132,6	15 565,7	(566,9)	(3,5)	La diminution est due à l'application d'un taux de vacance de postes plus élevé pour le personnel recruté sur le plan international et à la proposition de suppression de trois postes soumis à recrutement international, ainsi qu'à une baisse des dépenses opérationnelles due à un nouveau contrat moins coûteux pour la location de bureaux à Damas. Cette diminution est en partie compensée par l'augmentation des dépenses au titre : a) des opérations aériennes, en raison d'une nouvelle exigence liée à des services d'affrètement et de transport aérien pour l'acheminement des membres du Comité constitutionnel ; et b) de l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique.

Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
7. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	1 763,6	1 921,0	157,4	8,9	L'augmentation est due à des besoins supplémentaires au titre : a) des coûts du personnel civil, en raison de l'application du dernier barème des traitements ; et b) des dépenses opérationnelles, en raison de la nécessité de louer des locaux à usage de bureaux à l'Office des Nations Unies à Nairobi et des besoins non récurrents de remplacer l'un des deux véhicules de la mission appartenant à l'ONU, qui a atteint la fin de sa durée de vie utile.
8. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	5 133,9	5 740,4	606,5	11,8	L'augmentation est principalement attribuable à des besoins supplémentaires au titre : a) des dépenses de personnel civil, résultant de l'effet-report de la création de trois postes approuvés en 2022 pour lesquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué au cours de l'exercice précédent ; et b) des autres services, en raison de l'augmentation des besoins en services de traduction, d'interprétation et de gestion des conférences.
9. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	17 202,0	17 430,6	228,6	1,3	L'augmentation tient à la hausse prévue des dépenses de personnel civil, résultant de l'application du barème des traitements révisé et de la proposition de création de deux postes soumis à recrutement international, à l'augmentation des coûts de location des locaux, à la hausse du coût de l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique, au montant supplémentaire à prévoir au titre des formations obligatoires à l'intention du personnel de la sûreté et de la sécurité et à l'augmentation de prix du carburant pour groupes électrogènes au Yémen. Cette augmentation est en partie compensée par une réduction des dépenses opérationnelles, résultant d'une réduction du ratio de partage des coûts de location et d'exploitation d'un avion avec la MANUI et d'une réduction des dépenses de fret.
10. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	1 153,5	1 408,6	255,1	22,1	L'augmentation est due à l'accroissement des dépenses de personnel civil, résultant de l'application du barème révisé des traitements et du contrat à durée déterminée de l'Envoyé(e) spécial(e), par rapport au(à) titulaire précédent(e) qui était engagé(e) en vertu d'un contrat-cadre.
<b>Total partiel (groupe thématique I)</b>	<b>49 899,0</b>	<b>50 779,4</b>	<b>880,4</b>	<b>1,8</b>	
<b>Groupe thématique II</b>					
11. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 419,5	1 524,2	104,7	7,4	L'augmentation est due à une hausse des dépenses de personnel civil résultant de l'application d'un pourcentage plus élevé de dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses et du barème des traitements révisé, ainsi qu'à une hausse des dépenses au titre des honoraires d'experts.
12. Groupe d'experts sur le Soudan	1 073,1	1 120,4	47,3	4,4	L'augmentation est due à une hausse des dépenses prévues au titre des honoraires des experts en raison d'un taux mensuel moyen plus élevé des honoraires résultant de changements dans la composition du Groupe, partiellement compensée par une baisse des besoins en matière de dépenses de personnel civil attribuable principalement à l'application d'un pourcentage plus faible de dépenses communes de personnel.

Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
13. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	3 094,5	3 110,6	16,1	0,5	L'augmentation est due à l'accroissement des dépenses au titre des experts en raison d'un taux mensuel moyen plus élevé pour les honoraires résultant de changements dans la composition du Groupe, partiellement compensé par une diminution des dépenses au titre du personnel civil en raison de l'application d'un pourcentage plus faible des dépenses communes de personnel.
14. Groupe d'experts sur la Libye	1 431,5	1 410,4	(21,1)	(1,5)	La baisse s'explique par une diminution des dépenses prévues au titre des honoraires des experts en raison d'un changement dans la composition du Groupe, partiellement compensée par une hausse des dépenses au titre du personnel civil, du fait de l'application d'un taux en pourcentage plus élevé pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses.
15. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	1 163,8	1 193,2	29,4	2,5	L'augmentation s'explique par une hausse des dépenses prévues au titre des honoraires des experts en raison d'un changement dans la composition du Groupe, ainsi qu'au titre du personnel civil, du fait de l'application d'un taux en pourcentage plus élevé pour les dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses et d'un barème des traitements révisé plus élevé.
16. Groupe d'experts sur le Yémen	2 302,2	2 210,0	(92,2)	(4,0)	Cette diminution est attribuable à une baisse des dépenses au titre du personnel civil résultant de l'application d'un pourcentage moins élevé de dépenses communes de personnel pour les postes de personnel international, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, partiellement compensée par une augmentation des salaires du personnel international due à l'application d'un taux de vacance de postes moins élevé, et à une diminution des dépenses au titre des honoraires d'experts due à une baisse des honoraires mensuels moyens résultant d'un changement dans la composition du Groupe.
17. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	1 253,8	1 257,6	3,8	0,3	L'augmentation est due à une hausse des dépenses au titre du personnel civil, résultant de la révision des dépenses moyennes du personnel compte tenu de l'échelon des titulaires actuels, partiellement compensée par une baisse des dépenses au titre des honoraires d'experts résultant d'un changement dans la composition du Groupe.
18. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	5 871,5	5 854,9	(16,6)	(0,3)	La diminution est due à la baisse des dépenses au titre du personnel civil, principalement en raison de l'application d'un pourcentage plus faible de dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, compensée en partie par une augmentation des dépenses en raison de l'application d'un taux de vacance de postes plus faible.

Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
19. Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	668,1	617,3	(50,8)	(7,6)	La diminution s'explique par une baisse des dépenses prévues au titre du personnel civil, du fait de l'application d'un pourcentage réduit des dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, partiellement contrebalancée par un barème des traitements révisé plus élevé et par des honoraires mensuels d'un montant plus important pour le nouveau Médiateur nommé en 2022.
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	1 392,6	1 533,5	140,9	10,1	L'augmentation s'explique par une hausse des dépenses prévues au titre du personnel civil, du fait de l'application d'un pourcentage plus élevé de dépenses communes de personnel, compte tenu de l'évolution récente des dépenses et d'un relèvement du barème des traitements révisé.
21. Groupe d'experts sur le Mali	1 144,7	1 194,1	49,4	4,3	L'augmentation est due à une hausse des dépenses au titre du personnel civil, résultant de la révision des dépenses moyennes de personnel, compte tenu de l'échelon des titulaires actuels, ainsi qu'à une hausse des dépenses au titre des honoraires d'experts résultant d'un changement dans la composition du Groupe.
22. Groupe d'experts sur la Somalie	1 878,2	1 858,9	(19,3)	(1,0)	La diminution est attribuable à la baisse des dépenses au titre des honoraires d'experts en raison d'un changement dans la composition du Groupe, partiellement compensée par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan national en raison de l'application de l'hypothèse selon laquelle les emplois seront tous pourvus.
23. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	3 137,7	3 135,5	(2,2)	(0,1)	La diminution est imputable à la baisse des dépenses au titre du personnel civil en raison de l'application d'un pourcentage plus faible de dépenses communes de personnel compte tenu de l'évolution récente des dépenses, partiellement compensée par une augmentation des dépenses au titre des voyages d'experts et du coût de la mise au point d'une base de données en ligne, ainsi que d'un espace de collaboration en ligne avec le Bureau des affaires de désarmement.
24. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	11 278,7	11 570,9	292,2	2,6	L'augmentation est due à la hausse des dépenses de personnel civil résultant de l'application du barème des traitements révisé.
25. UNITAD	24 461,0	25 632,3	1 171,3	4,8	L'augmentation des ressources demandées s'explique essentiellement par : a) la hausse prévue au titre des dépenses de personnel civil en raison de l'application de taux de vacance de postes inférieurs pour toutes les catégories de personnel civil, à l'exception du personnel fourni par le gouvernement, le barème des traitements révisé pour le personnel recruté sur le plan national et la création d'un emploi d'agent local au Bureau d'appui commun de Koweït ; b) l'augmentation des crédits demandés au titre des voyages officiels ; c) l'installation de toits de protection sur les bureaux préfabriqués conformément à l'évaluation des risques de sécurité et de panneaux solaires ; d) le partage des coûts d'un aéronef à voilure fixe fourni par la MANUI ; et e) la hausse des dépenses au titre de l'entretien du matériel de communication et du matériel d'informatique et des services d'appui. Cette augmentation est en partie compensée par la baisse des dépenses prévues au titre de : a) l'indemnité de subsistance (missions) versée au personnel fourni par des



Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
					gouvernements ; b) les consultants et les services de consultants, en raison de l'augmentation des capacités internes ; c) le non-achat de véhicules ; et d) les services médicaux, en raison de la diminution du nombre estimé d'évacuations sanitaires aériennes et d'hospitalisations.
<b>Total partiel (groupe thématique II)</b>	<b>61 570,9</b>	<b>63 223,8</b>	<b>1 652,9</b>	<b>2,7</b>	
<b>Groupe thématique III</b>					
26. UNOWAS	14 658,6	14 835,2	176,6	1,2	L'augmentation est attribuable à : a) l'accroissement des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international par suite du relèvement de l'indemnité de poste au Sénégal ; b) une participation accrue aux coûts de la nouvelle Maison des Nations Unies à Dakar, dans laquelle la mission sera logée à partir de 2023 ; et c) l'acquisition d'ordinateurs portables pour remplacer ceux qui doivent l'être en 2023 et les coûts du passage des services de communication et d'informatique des anciens locaux à la nouvelle Maison des Nations Unies, compensés par une diminution des besoins en personnel recruté sur le plan national en raison de l'application d'un pourcentage moins élevé de dépenses communes de personnel compte tenu de l'évolution récente des dépenses.
27. MANUSOM	98 507,2	97 045,5	(1 461,7)	(1,5)	La diminution est attribuable à la baisse des dépenses opérationnelles dans les domaines suivants : a) opérations aériennes, en raison principalement de la baisse des coûts garantis de la flotte suite au nouveau contrat de flotte, ainsi que de celle des dépenses opérationnelles et des frais d'entretien ; b) des besoins moindres en essence, huile et lubrifiants en raison de la suppression d'un paiement unique qui devait être fait pour l'essence, l'huile et les lubrifiants en 2022 dans le cadre du nouveau contrat ; et c) les installations et les infrastructures, du fait de la baisse des coûts des services de sécurité résultant d'un partage accru des coûts avec l'équipe de pays des Nations Unies pour les convois de protection mobile armée. La réduction des dépenses opérationnelles est en partie compensée par une augmentation des dépenses de personnel civil, due principalement à a) l'augmentation des coûts pour les Volontaires des Nations Unies ; b) des coûts salariaux plus élevés pour le personnel recruté sur le plan international ; et c) la proposition de création de trois emplois soumis à recrutement international, d'un emploi d'administrateur national et d'un emploi de Volontaire des Nations Unies.
28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	2 894,2	3 292,7	398,5	13,8	L'augmentation est due à la hausse des dépenses de personnel civil en raison de : a) l'augmentation du coefficient d'ajustement au Turkménistan ; et b) l'application d'un pourcentage plus élevé de dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan national, compte tenu de l'évolution récente des dépenses, compensée par une réduction des dépenses opérationnelles au titre des transports terrestres du fait de la suppression des crédits demandés pour l'achat de véhicules.

Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
29. Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 525,0	3 781,3	256,3	7,3	L'augmentation est attribuable à : a) des dépenses supplémentaires au titre du personnel civil en raison de l'application d'un pourcentage plus élevé de dépenses communes de personnel au titre du personnel recruté sur le plan international, compte tenu de l'évolution de la structure récente des dépenses et de l'augmentation du coefficient d'ajustement au Sénégal ; et b) des dépenses opérationnelles supérieures aux prévisions au titre des communications et de l'informatique, du remplacement de matériel obsolète et de l'acquisition de services d'information et de publication en ce qui concerne la diffusion et l'émission d'informations, compensées par une diminution des dépenses de personnel militaire et de police due à l'application des nouveaux taux de l'indemnité de subsistance (missions).
30. Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	9 558,4	10 200,1	641,7	6,7	L'augmentation est due à l'accroissement des dépenses de personnel civil en raison de l'application du dernier barème des traitements, y compris la hausse du coefficient d'ajustement pour le personnel recruté sur le plan international.
31. BRENUAC	8 530,1	9 074,1	544,0	6,4	L'augmentation s'explique par : a) des besoins plus importants en personnel recruté sur le plan international en raison de l'application d'un taux de vacance de postes inférieur à celui appliqué dans le budget 2022 approuvé ; b) la proposition de création d'un nouveau poste de Volontaire des Nations Unies et d'un poste d'agent local pour 2023 ; et c) le remplacement du matériel de communication et du matériel informatique obsolètes.
32. MANUL	69 262,0	88 432,2	19 170,2	27,7	L'augmentation est attribuable : a) au maintien de la composante de surveillance du cessez-le-feu jusqu'en 2023, y compris les 99 postes établis conformément à la résolution 76/246 B, afin d'éviter toute perturbation et de poursuivre la mise en œuvre du mandat de surveillance du cessez-le-feu, pour lequel une autorisation d'engagement a été approuvée mais aucun crédit n'a encore été ouvert pour 2022 ; b) à une augmentation des dépenses de personnel civil résultant principalement de la révision du barème des traitements et de la proposition de création de huit nouveaux postes (2 P-5, 1 P-4, 4 P-3 et 1 administrateur recruté sur le plan national), compensée par la suppression d'un poste D-1, en 2023 ; et c) à une hausse des dépenses opérationnelles au titre : i) des installations et infrastructures, résultant de l'application des derniers prix contractuels pour la location des locaux et les services d'entretien ; ii) des communications et de l'informatique pour le remplacement du matériel qui a dépassé sa durée de vie ; et iii) des opérations aériennes, en raison de la révision à la hausse des prévisions de dépenses du fait de l'augmentation du prix du carburant.
33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	66 800,6	67 454,7	654,1	1,0	L'augmentation s'explique par : a) des dépenses supplémentaires au titre du personnel civil en raison de l'effet-report de 43 postes approuvés en 2022 pour de nouvelles activités prescrites, compensées par a) une diminution des dépenses au titre du personnel militaire et de police, en raison de l'application des nouveaux taux de l'indemnité de subsistance (missions) ; et b) les opérations aériennes, en raison de l'établissement d'un nouvel accord contractuel pour la location et l'exploitation des avions à voilure fixe au lieu d'avions à voilure tournante supplémentaires comme prévu précédemment.

Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
34. MINUAAH	42 292,0	37 193,0	(5 099,0)	(12,1)	La diminution des crédits demandés s'explique par : a) l'absence de provision pour le siège de l'aéroport ; b) la non-disponibilité de bureaux et de locaux d'hébergement supplémentaires à Hodeïda ; (c) l'absence de dépenses prévues au titre du renforcement de la sécurité et de travaux de construction supplémentaires pour les locaux existants ; d) un nombre réduit d'heures de vol ; e) l'absence de dépenses prévues au titre de services hospitaliers de niveau II à Djibouti ; f) des dépenses inférieures aux prévisions au titre du fret, les achats ayant été moins nombreux que prévu. La réduction des ressources demandées est partiellement compensée par : a) une prévision de dépenses au titre des services opérationnels et de sécurité pour un nouveau bureau et des locaux d'hébergement dans les districts du sud ; b) de nouvelles dépenses à engager au titre de projets à effet rapide ; c) la proposition de création de trois nouveaux postes (1 agent du Service mobile et 2 agents locaux) au Bureau d'appui commun de Koweït ; d) l'augmentation des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international en raison de l'application du dernier barème des traitements et au titre du personnel recruté sur le plan national du fait de la hausse des traitements, compte tenu des échelons moyens réels du personnel existant, ainsi que du relèvement des barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national basé à Amman et de l'application d'un pourcentage plus élevé des dépenses communes de personnel ; et e) une hausse des ressources nécessaires à la prestation de services Internet par satellite de secours à Hodeïda.
35. BINUH	21 841,3	22 342,5	50,2	2,3	L'augmentation s'explique principalement par : a) l'application d'un taux de vacance de poste plus faible, et des primes de sujétion plus élevées résultant du reclassement des lieux d'affectation en Haïti de la classe D à la classe E ; b) les dépenses supplémentaires prévues au titre des consultants et services de consultants afin de fournir des services à court terme dans les domaines des réformes des services pénitentiaires et de la police, de la constitution, de la justice et du processus électoral ; (c) l'achat de cinq véhicules pour remplacer le parc vieillissant et des coûts plus élevés que prévu dus à la hausse du prix du carburant ; et d) l'acquisition de matériel informatique pour remplacer les stocks obsolètes, l'augmentation des dépenses au titre des services d'appui centralisés et des licences et droits de logiciels, partiellement compensée par la diminution des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national en raison de la dévaluation de la monnaie locale et de l'application d'un pourcentage inférieur des dépenses communes de personnel, ainsi que par la diminution des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) de la police des Nations Unies en raison de l'application de taux actualisés de cette indemnité.
36. MINUATS	56 319,6	66 562,1	10 242,5	18,2	L'augmentation s'explique par : a) une hausse des dépenses au titre du personnel de police et du personnel civil en raison de l'application de taux de vacance de postes inférieurs à ceux de 2022 ; b) des besoins plus importants en matière de consultants indépendants spécialisés dans les domaines de la consolidation de la paix et de la protection des civils ; c) l'accroissement des dépenses au titre des voyages officiels reflétant le niveau d'engagement accru de la mission, la nécessité d'effectuer des déplacements essentiels à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la mission, ainsi que les besoins de formation

Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
					obligatoire qui n'étaient pas pris en compte en 2022 ; d) l'augmentation des dépenses au titre des transports terrestres liée au remplacement prévu des véhicules vieillissants transférés de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ; e) l'augmentation des ressources prévues au titre des services de communication et d'informatique due principalement au nombre plus élevé de personnel à déployer en 2023 par rapport à 2022, compensée en partie par la réduction des besoins due à l'achat de matériel au cours de la période précédente ; f) la hausse des dépenses au titre des services médicaux pour répondre à l'augmentation de la demande de services d'évacuation sanitaire aérienne ; et g) l'accroissement des dépenses prévues au titre d'autres fournitures, services et matériel divers destinés à faciliter la tenue de réunions.
<b>Total partiel (groupe thématique III)</b>	<b>394 189,0</b>	<b>420 213,4</b>	<b>26 024,4</b>	<b>6,6</b>	
<b>MANUA et MANUI</b>					
37. MANUA	44,9	133 609,9	133 565,0		- Pour 2022, étant donné que l'Assemblée générale n'a pas encore approuvé de crédit pour la MANUA en attendant l'examen du projet de budget révisé pour cet exercice, aucun crédit n'est prévu à ce titre, à l'exception d'un montant de 44 900 dollars, qui représente la part de la MANUA dans les ressources supplémentaires allouées à toutes les entités émergeant au budget ordinaire dans le cadre des décisions et recommandations figurant dans le rapport de la CFPI, comme approuvé dans la résolution 76/246 A de l'Assemblée (sect. XIV).
38. UNAMI	97 673,2	97 104,5	(568,7)	(0,6)	La diminution est principalement attribuable à : a) la baisse des besoins en rations en raison de la diminution des coûts des contrats de restauration ; et b) une réduction des besoins en personnel civil du fait de la suppression proposée de 31 postes, ainsi qu'une baisse des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national résultant de l'application du pourcentage inférieur des dépenses communes de personnel compte tenu de l'évolution récente des dépenses. La diminution des dépenses est compensée par l'augmentation des dépenses opérationnelles, principalement sous les rubriques suivantes : a) installations et infrastructures liées à la rénovation prévue du bureau de Koweït et des installations liées à l'Unité de gardes ; b) transports terrestres, en raison du remplacement prévu de deux bus blindés de taille moyenne ; et c) les voyages officiels, du fait de l'augmentation prévue du nombre de réunions et d'activités en présentiel nécessaires à la mise en œuvre efficace du mandat.
<b>Total partiel (MANUA et MANUI)</b>	<b>97 718,1</b>	<b>230 714,4</b>	<b>132 996,3</b>	<b>-</b>	

Mission	2022	Ressources	Variation		Principaux facteurs
	(crédits ouverts)	à prévoir pour 2023	Montant	Pourcentage	
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)	
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	8201,2	2 144,3	324,1	17,8	L'augmentation est attribuable à : a) l'accroissement des dépenses prévues au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international du Centre pour l'exercice 2022/23 en raison de la réduction des taux de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international de 11 % à 8 %, de l'application d'un barème des traitements révisé et d'une hausse des dépenses communes de personnel de 89,5 % à 92,4 % ; b) l'augmentation des dépenses du personnel recruté sur le plan national due à l'application d'un échelon plus élevé pour refléter la moyenne réelle, et une hausse des dépenses communes de personnel de 32 % à 36 % en s'appuyant sur les tendances observées par le passé ; et c) l'accroissement de la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre, qui passe de 4,3 % pour l'exercice 2021/22 à 5,1 % pour l'exercice 2022/23.
<b>Total</b>	<b>605 197,2</b>	<b>767 075,3</b>	<b>161 878,1</b>	<b>26,7</b>	

Tableau 7

**Vue d'ensemble des ressources financières demandées au titre des missions politiques spéciales**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2021	2022	2023	Variation	
	(dépenses effective)	(crédits ouverts)	(ressources à prévoir)	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
<b>Groupe thématique I</b>					
1. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	2 745,9	2 955,0	3 050,7	95,7	3,2
2. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide	2 094,5	2 698,3	2 820,4	122,1	4,5
3. Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental	109,6	476,5	477,5	1,0	0,2
4. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	335,2	338,6	376,6	38,0	11,2
5. Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	1 757,8	2 045,0	1 987,9	(57,1)	(2,8)
6. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	11 928,0	16 132,6	15 565,7	(566,9)	(3,5)
7. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	1 594,9	1 763,6	1 921,0	157,4	8,9
8. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	4 202,4	5 133,9	5 740,4	606,5	11,8
9. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	16 726,3	17 202,0	17 430,6	228,6	1,3
10. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	1 184,0	1 153,5	1 408,6	255,1	22,1
<b>Total partiel (groupe thématique I)</b>	<b>42 678,6</b>	<b>49 899,0</b>	<b>50 779,4</b>	<b>880,4</b>	<b>1,8</b>
<b>Groupe thématique II</b>					
11. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	992,8	1 419,5	1 524,2	104,7	7,4
12. Groupe d'experts sur le Soudan	909,0	1 073,1	1 120,4	47,3	4,4
13. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	2 823,2	3 094,5	3 110,6	16,1	0,5
14. Groupe d'experts sur la Libye	1 096,0	1 431,5	1 410,4	(21,1)	(1,5)
15. Groupe d'experts sur la République centrafricaine	746,0	1 163,8	1 193,2	29,4	2,5
16. Groupe d'experts sur le Yémen	1 860,7	2 302,2	2 210,0	(92,2)	(4,0)
17. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	651,9	1 253,8	1 257,6	3,8	0,3
18. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	5 184,1	5 871,5	5 854,9	(16,6)	(0,3)
19. Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	529,8	668,1	617,3	(50,8)	(7,6)

Mission	2021	2022	2023	Variation	
	(dépenses effective)	(crédits ouverts)	(ressources à prévoir)	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	1 294,2	1 392,6	1 533,5	140,9	10,1
21. Groupe d'experts sur le Mali	665,1	1 144,7	1 194,1	49,4	4,3
22. Groupe d'experts sur la Somalie	1 591,4	1 878,2	1 858,9	(19,3)	(1,0)
23. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	2 508,5	3 137,7	3 135,5	(2,2)	(0,1)
24. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	9 861,0	11 278,7	11 570,9	292,2	2,6
25. UNITAD	23 617,5	24 461,0	25 632,3	1 171,3	4,8
<b>Total partiel (groupe thématique II)</b>	<b>54 330,9</b>	<b>61 570,9</b>	<b>63 223,8</b>	<b>1 652,9</b>	<b>2,7</b>
<b>Groupe thématique III</b>					
26. UNOWAS	13 608,4	14 658,6	14 835,2	176,6	1,2
27. MANUSOM	94 682,2	98 507,2	97 045,5	(1 461,7)	(1,5)
28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	3 016,9	2 894,2	3 292,7	398,5	13,8
29. Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 378,3	3 525,0	3 781,3	256,3	7,3
30. Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	8 652,8	9 558,4	10 200,1	641,7	6,7
31. BRENUAC	7 285,4	8 530,1	9 074,1	544,0	6,4
32. MANUL	69 131,0	69 262,0	88 432,2	19 170,2	27,7
33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	56 030,5	66 800,6	67 454,7	654,1	1,0
34. MINUAAH	24 944,5	42 292,0	37 193,0	(5 099,0)	(12,1)
35. BINUH	20 615,9	21 841,3	22 342,5	501,2	2,3
36. MINUATS	30 362,6	56 319,6	66 562,1	10 242,5	18,2
<b>Total partiel (groupe thématique III)</b>	<b>331 708,5</b>	<b>394 189,0</b>	<b>420 213,4</b>	<b>26 024,4</b>	<b>6,6</b>
<b>MANUA et MANUI</b>					
37. MANUA	136 669,9	44,9	133 609,9	133 565,0	–
38. MANUI	95 865,8	97 673,2	97 104,5	(568,7)	(0,6)
<b>Total partiel (MANUA et MANUI)</b>	<b>232 535,8</b>	<b>97 718,1</b>	<b>230 714,4</b>	<b>132 996,3</b>	<b>136,1</b>
<b>Total partiel (missions reconduites)</b>	<b>661 253,8</b>	<b>603 377,0</b>	<b>764 931,0</b>	<b>161 554,0</b>	<b>26,8</b>

<i>Mission</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>Variation</i>	
	<i>(dépenses effective)</i>	<i>(crédits ouverts)</i>	<i>(ressources à prévoir)</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3)</i>	<i>(4) = (3) - (2)</i>	<i>(5) = (4)/(2)</i>
<b>Missions terminées</b>					
39. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi	3 351,2	–	–	–	–
40. BINUGBIS	587,4	–	–	–	–
<b>Total partiel, missions terminées</b>	<b>3 938,6</b>	–	–	–	–
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	1 412,4	1 820,2	2 144,3	324,1	17,8
<b>Total</b>	<b>666 604,8</b>	<b>605 197,2</b>	<b>767 075,3</b>	<b>161 878,1</b>	<b>26,7</b>



Tableau 8  
**Récapitulatif des ressources nécessaires, par grande rubrique de dépenses**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2021	2022	2023	Variation	
	(dépenses effectives)		(ressources à prévoir)	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4)=(3)-(2)	(5) = (4)/(2)
<b>I. Militaires et personnel de police</b>					
1. Observateurs(trices) militaires	4 083,7	7 43,6	6 399,6	(1 030,0)	(13,9)
2. Contingents	26 439,8	27 616,5	27 517,8	(98,7)	(0,4)
3. Police des Nations Unies	1 645,6	2 482,3	2 687,0	204,7	8,2
<b>Total partiel (militaires et personnel de police)</b>	<b>32 169,1</b>	<b>37 533,4</b>	<b>36 604,4</b>	<b>(929,0)</b>	<b>(2,5)</b>
<b>II. Personnel civil</b>					
1. Personnel recruté sur le plan international	299 241,3	268 698,8	343 625,6	74 926,8	27,9
2. Personnel recruté sur le plan national	102 827,1	66 731,6	104 292,8	37 561,2	56,3
3. Volontaires des Nations Unies	10 106,0	7 429,3	12 471,9	5 042,6	3,1
4. Personnel fourni par des gouvernements	1 100,0	2 031,2	1 837,5	(193,7)	(9,5)
<b>Total partiel (personnel civil)</b>	<b>413 274,4</b>	<b>344 890,9</b>	<b>462 227,8</b>	<b>117 336,9</b>	<b>34,0</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>					
1. Experts	10 041,2	13 450,5	13 571,1	120,6	0,9
2. Consultants et services de consultants	1 586,1	2 793,2	3 274,2	481,0	17,2
3. Voyages	11 959,8	12 299,2	14 557,4	2 258,2	18,4
4. Installations et infrastructures	87 814,3	76 952,7	100 034,6	23 081,9	30,0
5. Transports terrestres	9 308,0	8 313,1	9 608,5	1 295,4	15,6
6. Opérations aériennes	40 244,3	49 062,6	55 693,9	6 631,3	13,5
7. Opérations maritimes ou fluviales	313,8	382,9	298,9	(84,0)	(21,9)
8. Communications et informatique	31 624,7	28 431,7	37 001,2	8 569,5	30,1
9. Services médicaux	5 911,9	7 857,8	9 316,4	1 458,6	18,6
10. Fournitures, services et matériel divers	17 006,2	21 409,0	22 542,6	1 133,6	5,3
11. Projets à effet rapide	–	–	200,0	200,0	–
<b>Total partiel (dépenses opérationnelles)</b>	<b>215 810,3</b>	<b>220 952,7</b>	<b>266 098,8</b>	<b>45 146,1</b>	<b>20,4</b>
<b>Total partiel, missions reconduites</b>	<b>661 253,8</b>	<b>603 377,0</b>	<b>764 931,0</b>	<b>161 554,0</b>	<b>26,8</b>

Catégorie de dépenses	2021	2022	2023	Variation	
	(dépenses effectives)	(crédits ouverts)	(ressources à prévoir)	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4)=(3)-(2)	(5) = (4)/(2)
<b>Missions terminées</b>	3 351,2	–	–	–	–
1 Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi					
2. BINUGBIS	587,4	–	–	–	–
Ressources correspondant à la part des missions politiques spéciales dans le budget du Centre de services régional	1 412,4	1 820,2	2 144,3	324,1	17,8
<b>Total</b>	<b>666 604,8</b>	<b>605 197,2</b>	<b>767 075,3</b>	<b>161 878,1</b>	<b>26,7</b>

**Emplois de temporaire**

130. Les effectifs civils proposés pour 2023 font apparaître une diminution de 39 emplois (de 4 661 à 4 622), en raison d'une réduction de 27 emplois à la MANUA, d'une réduction de 31 emplois à la MANUI et d'un emploi dans le groupe thématique I, compensée par une augmentation d'un emploi dans le groupe thématique II et de 19 emplois dans le groupe thématique III.
131. Pour la MANUL, le tableau des effectifs pour 2022 comprend 99 nouveaux emplois approuvés par l'Assemblée dans la résolution 72/266 B.
132. Pour la MANUA, les effectifs figurant dans le projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect. 3)/Add.9) sont utilisés pour permettre la consolidation de l'effectif global pour 2022. La dotation en personnel proposée pour la MANUA pour 2022 est soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.
133. Le tableau 9 présente un récapitulatif des effectifs civils par groupe thématique. Le tableau 10 indique le nombre, la catégorie et la classe des emplois civils pour chaque mission. Enfin, l'annexe XVIII contient un récapitulatif par mission des changements proposés en ce qui concerne le nombre, la classe, l'emplacement, l'unité administrative et le titre fonctionnel des effectifs civils.

Tableau 9

**Récapitulatif des effectifs civils proposés**

	2022	2023	Variation	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4) = (3)/(1)
Groupe thématique I	281	280	(1)	(0,4)
Groupe thématique II	264	265	1	0,4
Groupe thématique III <sup>a</sup>	2 112	2 131	19	0,9
MANUA <sup>b</sup>	1 200	1 173	(27)	(2,3)
MANUI	804	773	(31)	(3,9)
<b>Total</b>	<b>4 661</b>	<b>4 622</b>	<b>(39)</b>	<b>(0,9)</b>

<sup>a</sup> Comprend 99 nouveaux emplois créés en vertu de la résolution 72/266 B de l'Assemblée générale.

<sup>b</sup> Tient compte des ressources figurant dans le projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect. 3)/Add.9), qui doit être approuvé par l'Assemblée.

**Méthode de calcul des coûts salariaux standard des missions politiques spéciales**

134. En ce qui concerne les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international, les traitements nets et les contributions nettes du personnel pour 2023 ont été calculés pour chaque classe et pour chaque mission politique spéciale selon la méthode suivante :
- Les barèmes des traitements ont été mis à jour selon le barème révisé des traitements de base des administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur, qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/240 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce nouveau barème fait apparaître une majoration de 0,92 % devant être appliquée selon la méthode qui consiste à augmenter le traitement de base net et à réduire les points d'ajustement dans les mêmes proportions, le résultat ne modifiant pas la rémunération effectivement perçue. Le barème des traitements de base nets des agents du Service mobile a lui aussi été révisé, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (voir ST/IC/2022/3) ;
  - Les échelons retenus pour chaque classe sont fondés sur les échelons moyens effectifs de chaque mission au 31 décembre 2021, tels qu'ils ressortent des données relatives à l'occupation effective des postes du personnel recruté sur le plan international ;

- c) Le coefficient d'ajustement fixé pour chaque lieu d'affectation à compter de janvier 2022 a été appliqué aux traitements de base nets.
135. En outre, les dépenses effectives au titre des dépenses communes de personnel et des traitements nets (y compris l'indemnité de poste mais déduction faite des contributions du personnel) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ont été utilisées pour calculer le pourcentage des dépenses communes de personnel appliqué aux prévisions de dépenses pour 2023.
136. Conformément à la pratique en vigueur concernant le montant des ressources proposées pour les missions politiques spéciales, les prévisions de dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national dans un lieu d'affectation donné sont établies en fonction des traitements effectifs des différentes classes et échelons et des dépenses communes de personnel enregistrées par le passé.
137. L'annexe XV présente une comparaison des taux de vacance de postes prévus et réels, par catégorie de personnel, pour chaque mission.

### **Postes vacants**

138. En application des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, que l'Assemblée générale a faites siennes [voir [A/71/595](#), par. 46 b)], des informations sur les taux de vacance de postes approuvés pour 2022 et ceux proposés pour 2023, ainsi que les taux effectifs de 2021, sont présentées à l'annexe XV du présent rapport. Les taux de vacance de postes proposés ont été établis à partir des taux de vacance les plus récents, des taux moyens constatés à ce jour pendant l'exercice en cours, des tendances observées en matière d'occupation des postes, des plans de recrutement et des propositions de modification de la composition des effectifs, le cas échéant. Ils se fondent le plus souvent sur le taux de vacance effectif moyen de 2023 pour la période de janvier à décembre 2021. Dans certains cas, ils tiennent également compte de l'augmentation du recrutement en 2022 et de l'intégration prévue du personnel supplémentaire avant la fin de l'année. Dans les cas où le taux de vacance moyen du personnel civil était nul pour 2021, un taux de 5 % a été proposé afin de tenir compte d'un éventuel renouvellement du personnel en poste.
139. Les missions politiques spéciales sont pleinement conscientes des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/76/7/Add.1](#), par. 35) selon lesquelles les postes et emplois vacants doivent être pourvus rapidement. Du début de 2020 jusqu'en mai 2021, les mesures d'atténuations prises comme suite aux problèmes de liquidités ont suspendu les activités de recrutement au titre du budget ordinaire ; l'Organisation a ainsi pu verser les traitements et les prestations de son personnel et régler les paiements dus aux fournisseurs en restreignant les recrutements et en modulant les dépenses en fonction des recouvrements. Depuis mai 2021, les activités de recrutement ont repris, mais de manière progressive en raison de l'incertitude qui subsiste. Les efforts se sont toutefois accélérés en 2022 pour pourvoir les postes vacants, en particulier les postes vacants depuis longtemps. En outre, les missions ont également saisi l'occasion de l'élaboration du budget de 2023 pour procéder à un examen critique de ces postes en vue de supprimer les postes vacants dont les fonctions peuvent être exercées par d'autres agents.
140. Comme c'est le cas dans d'autres chapitres du budget-programme, on trouvera dans le document complémentaire des informations sur les emplois de temporaire vacants depuis plus de deux ans et sur ceux qui donnaient lieu à des indemnités de fonctions depuis plus d'un an, au 30 avril 2022, pour chaque groupe thématique ; sont notamment indiquées la date de début de la vacance ou du versement de l'indemnité de fonction, la classe et le titre fonctionnel, l'unité administrative et la situation actuelle du recrutement.

Tableau 10  
Effectifs nécessaires

	Administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur									Agent(s) des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Total (personnel recruté sur le plan national)	AN	Agent(e) local(e)		VNU
<b>Groupe thématique I</b>																	
<b>1. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1 <sup>a</sup>	–	–	1	3	5	1	–	11	4	–	1	16	–	5	–	21
Effectif proposé pour 2023	1 <sup>a</sup>	–	–	1	3	5	1	–	11	4	–	1	16	–	5	–	21
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>2. Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	1 <sup>b</sup>	–	–	2	4 <sup>c</sup>	2	–	10	–	–	2	12	–	–	–	12
Effectif proposé pour 2023	1	1 <sup>b</sup>	–	–	2	4	2	1	11	–	–	2	13	–	–	–	13
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	1	1	–	–	–	1	–	–	–	1
<b>3. Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1 <sup>a</sup>	–	–	–	–	–	1	–	2	–	–	–	2	–	–	–	2
Effectif proposé pour 2023	1 <sup>a</sup>	–	–	–	–	–	1	–	2	–	–	–	2	–	–	–	2
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>4. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1 <sup>d</sup>	–	–	–	–	1	–	–	2	–	–	1	3	–	–	–	3
Effectif proposé pour 2023	1 <sup>d</sup>	–	–	–	–	1	–	–	2	–	–	1	3	–	–	–	3
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>5. Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	–	1	–	–	1	2	2	–	6	–	–	1	7	–	–	–	7
Effectif proposé pour 2023	–	1	–	–	1	2	2	–	6	–	–	1	7	–	–	–	7
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	<i>Administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agent(s) des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan national)</i>	<i>AN</i>	<i>Agent(e) local(e)</i>		<i>VNU</i>
<b>6. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	1	1	3	8	14	14	–	42	10	–	8	60	–	31	–	91
Effectif proposé pour 2023	1	1	1	3	8	14	11	–	39	10	–	8	57	–	31	–	88
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	<b>(3)</b>	–	<b>(3)</b>	–	–	–	<b>(3)</b>	–	–	–	<b>(3)</b>
<b>7. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	–	–	1	–	2	1	–	5	–	–	–	5	2	2	–	9
Effectif proposé pour 2023	1	–	–	1	–	2	1	–	5	–	–	–	5	2	2	–	9
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>8. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	–	1	1	5	7	5	–	20	1	–	1	22	1	7	–	30
Effectif proposé pour 2023	1	–	1	1	5	7	5	–	20	1	–	1	22	1	7	–	30
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>9. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	–	1	1	6	15	11	–	35	25	–	1	61	11	29	–	101
Effectif proposé pour 2023	1	–	1	1	6	15	10	–	34	26	–	1	61	13	28	–	102
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	<b>(1)</b>	–	<b>(1)</b>	<b>1</b>	–	–	–	<b>2</b>	<b>(1)</b>	–	<b>2</b>
<b>10. Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	–	–	1	1	1	–	–	4	–	–	–	4	–	1	–	5
Effectif proposé pour 2023	1	–	–	1	1	1	–	–	4	–	–	–	4	–	1	–	5
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel (groupe thématique I)</b>																	
<b>Effectif approuvé pour 2022</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>51</b>	<b>37</b>	–	<b>137</b>	<b>40</b>	–	<b>15</b>	<b>192</b>	<b>14</b>	<b>75</b>	–	<b>281</b>
<b>Effectif proposé pour 2023</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>51</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>134</b>	<b>41</b>	–	<b>15</b>	<b>190</b>	<b>16</b>	<b>74</b>	–	<b>280</b>
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	<b>(4)</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>	–	–	<b>(2)</b>	<b>2</b>	<b>(1)</b>	–	<b>(1)</b>

	<i>Administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agent(s) des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan national)</i>	<i>AN</i>		<i>Agent(e) local(e)</i>	<i>VNU</i>
<b>Groupe thématique II</b>																	
<b>11. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	2	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	2	-	-	-	2
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>12. Groupe d'experts sur le Soudan</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>13. Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	1	2	6	-	-	-	6
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	1	2	6	-	-	-	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>14. Groupe d'experts sur la Libye</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>15. Groupe d'experts sur la République centrafricaine</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>16. Groupe d'experts sur le Yémen</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	1	-	1	5	-	-	6	-	2	-	8
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	5	-	-	6	-	2	-	8
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agent(s) des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan national)</i>	<i>AN</i>	<i>Agent(e) local(e)</i>		<i>VNU</i>
<b>17. Groupe d'experts sur le Soudan du Sud</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	3	-	-	-	3
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	3	-	-	-	3
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>18. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	4	6	-	11	-	-	8	19	-	-	-	19
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	1	4	6	-	11	-	-	8	19	-	-	-	19
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>19. Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>20. Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	2	7	-	-	-	7
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	2	7	-	-	-	7
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>21. Groupe d'experts sur le Mali</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>22. Groupe d'experts sur la Somalie</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	4	-	6
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	2	-	4	-	6
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



	<i>Administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agent(s) des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan national)</i>	<i>AN</i>		<i>Agent(e) local(e)</i>	<i>VNU</i>
<b>23. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	-	2	5	-	-	-	5
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>24. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	1	1	2	9	20	8	3	44	-	1	7	52	-	-	-	52
Effectif proposé pour 2023	-	1	1	2	9	20	8	3	44	-	1	7	52	-	-	-	52
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>25. UNITAD</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	1	-	2	5	15	17	4	44	44	-	-	88	23	29	8	148
Effectif proposé pour 2023	-	1	-	2	5	15	17	4	44	43	-	-	87	25	29	8	149
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	2	-	-	1
<b>Total partiel (groupe thématique II)</b>																	
<b>Effectif approuvé pour 2022</b>	-	2	1	4	17	43	46	7	120	49	2	27	198	23	35	8	264
<b>Effectif proposé pour 2023</b>	-	2	1	4	17	43	46	7	120	48	2	27	197	25	35	8	265
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	2	-	-	1
<b>Groupe thématique III</b>																	
<b>26. UNOWAS</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	1	-	2	9	14	10	1	38	6	-	-	44	9 <sup>e</sup>	22	-	75
Effectif proposé pour 2023	1	1	-	2	9	14	10	1	38	6	-	-	44	9 <sup>e</sup>	22	-	75
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>27. MANUSOM</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	2 <sup>f</sup>	1	8 <sup>g</sup>	30	50	37	-	129	57	-	-	186	85	45	18	334
Effectif proposé pour 2023	1	2 <sup>f</sup>	1	8 <sup>g</sup>	30	51	38	1	132	57	-	-	189	86	45	19	339
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	1	1	1	3	-	-	-	3	1	-	1	5

	Administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur								Agent(e)s des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Total (personnel recruté sur le plan national)	AN		Agent(e) local(e)	VNU
<b>28. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	1	-	-	1	2	2		6	2	-	-	8	4	18	-	30
Effectif proposé pour 2023	-	1	-	-	1	2	2		6	2	-	-	8	4	18	-	30
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>29. Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	2	6	-	-	8	1	-	-	9	-	2	-	11
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	2	6	-	-	8	1	-	-	9	-	2	-	11
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>30. Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	1 <sup>b</sup>	-	1	2	6	1	-	12	7	-	-	19	5	58	-	82
Effectif proposé pour 2023	1	1 <sup>b</sup>	-	1	2	6	1	-	12	6	-	-	18	5	60	-	83
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	2	-	1
<b>31. BRENUAC</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	-	-	2	5	12	6	-	26	7	-	-	33	4	11	-	48
Effectif proposé pour 2023	1	-	-	2	5	12	6	-	26	7	-	-	33	4	12	1	50
<b>Variation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
<b>32. MANUL</b>																	
Effectif approuvé pour 2022 <sup>h</sup>	1	2 <sup>f</sup>	-	8	17 <sup>i</sup>	42	44	2	116	154	-	1	271	15	118	6	410
Effectif proposé pour 2023	1	2 <sup>f</sup>	-	7	20 <sup>i</sup>	42	48	2	122	154	-	1	277	16	118	6	417
<b>Variation</b>	-	-	-	(1)	3	-	4	-	6	-	-	-	6	1	-	-	7
<b>33. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	1	1	7	23	38	54	1	126	44		1	171	95	88	141	495
Effectif proposé pour 2023	1	1	1	5	25	38	54	1	126	44		1	171	95	88	141	495
<b>Variation</b>	-	-	-	(2)	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agent(s) des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan national)</i>	<i>AN</i>	<i>Agent(e) local(e)</i>	<i>VNU</i>	<i>Total</i>
<b>34. MINUAAH</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	–	1	1	1	6	11 <sup>l</sup>	19 <sup>l</sup>	1	40	33	–	–	73	9	80	–	162
Effectif proposé pour 2023	–	1	1	1	6	11 <sup>l</sup>	19 <sup>l</sup>	1	40	34	–	–	74	9	82	–	165
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	<b>1</b>	–	–	<b>1</b>	–	<b>2</b>	–	<b>3</b>
<b>35. BINUH</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	–	1	1 <sup>f</sup>	5 <sup>k</sup>	8 <sup>k</sup>	19 <sup>k</sup>	11	1	46	17	–	2 <sup>k</sup>	65	17	28	–	110
Effectif proposé pour 2023		1	1 <sup>f</sup>	5 <sup>k</sup>	8 <sup>k</sup>	19 <sup>k</sup>	11	1	46	17	–	2 <sup>k</sup>	65	17	28	–	110
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>36. MINUATS</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	1 <sup>f</sup>	2	5	20	40 <sup>l</sup>	37	2	108	68	–	1	177	57	109	12	355
Effectif proposé pour 2023	1	1 <sup>f</sup>	2	5	21	40 <sup>l</sup>	37	2	109	68	–	1	178	57	109	12	356
<b>Variation</b>	–	–	–	–	<b>1</b>	–	–	–	<b>1</b>	–	–	–	<b>1</b>	–	–	–	<b>1</b>
<b>Total partiel (groupe thématique III)</b>																	
<b>Effectif approuvé pour 2022</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>39</b>	<b>123</b>	<b>240</b>	<b>221</b>	<b>8</b>	<b>655</b>	<b>396</b>	–	<b>5</b>	<b>1 056</b>	<b>300</b>	<b>579</b>	<b>177</b>	<b>2 112</b>
<b>Effectif proposé pour 2023</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>36</b>	<b>129</b>	<b>241</b>	<b>226</b>	<b>9</b>	<b>665</b>	<b>396</b>	–	<b>5</b>	<b>1 066</b>	<b>302</b>	<b>584</b>	<b>179</b>	<b>2 131</b>
<b>Variation</b>	–	–	–	<b>(3)</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	–	–	–	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>19</b>
<b>MANUA et MANUI</b>																	
<b>37. MANUA</b>																	
Effectif proposé pour 2022 <sup>m</sup>	1	2	1	7	28	55	58	5	157	138	–	1	296	125	674	105	1 200
Effectif proposé pour 2023	1	2	1	7	28	55	58	5	157	137	–	1	295	127	646	105	1 173
<b>Variation</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	<b>(1)</b>	–	–	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>(28)</b>	–	<b>(27)</b>
<b>38. MANUI</b>																	
Effectif approuvé pour 2022	1	2 <sup>f</sup>	1	6	18	47	53	4	132	161	–	–	293	118	391	2	804
Effectif proposé pour 2023	1	2 <sup>f</sup>	1	6	16	45	51	5	127	151	–	–	278	122	371	2	773
<b>Variation</b>	–	–	–	–	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>	<b>1</b>	<b>(5)</b>	<b>(10)</b>	–	–	<b>(15)</b>	<b>4</b>	<b>(20)</b>	–	<b>(31)</b>

	Administrateurs(trices) et fonctionnaires de rang supérieur									Agent(e)s des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Total (personnel recruté sur le plan national)	AN	Agent(e) local(e)	VNU	Total
<b>Total partiel (MANUA et MANUI)</b>																	
<b>Effectif approuvé/proposé pour 2022<sup>m</sup></b>	2	4	2	13	46	102	111	9	289	299	–	1	589	243	1 065	107	2 004
<b>Effectif proposé pour 2023</b>	2	4	2	13	44	100	109	10	284	288	–	1	573	249	1 017	107	1 946
<b>Variation</b>	–	–	–	–	(2)	(2)	(2)	1	(5)	(11)	–	–	(16)	6	(48)	–	(58)
<b>Total</b>																	
<b>Effectif approuvé/proposé pour 2022<sup>h, m</sup></b>	18	20	12	64	212	436	415	24	1 201	784	2	48	2 035	580	1 754	292	4 661
<b>Effectif proposé pour 2023</b>	18	20	12	61	215	435	414	27	1 203	773	2	48	2 026	592	1 710	294	4 622
<b>Variation</b>	–	–	–	(3)	4	(1)	(1)	3	2	(11)	–	–	(9)	12	(44)	2	(39)

*Abréviations* : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Le (la) Secrétaire général(e) adjoint(e) est engagé(e) en vertu d'un contrat-cadre.

<sup>b</sup> Le (la) Sous-Secrétaire général(e) est engagé(e) au titre d'un contrat assorti d'une rémunération symbolique de 1 dollar par an.

<sup>c</sup> Dont un poste P-4 approuvé comme emploi de temporaire (autre que pour les réunions) pour six mois dans le budget de 2022.

<sup>d</sup> Le (la) Secrétaire général(e) adjoint(e) est engagé(e) au titre d'un contrat assorti d'une rémunération symbolique de 1 dollar par an.

<sup>e</sup> Dont un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) [agent(e) local(e)].

<sup>f</sup> Les dépenses afférentes à cet emploi sont prises en charge à parts égales par le Bureau de la coordination des activités de développement.

<sup>g</sup> Dont un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) (D-1).

<sup>h</sup> Le tableau des effectifs de la MANUL pour 2022 comprend 311 emplois approuvés dans la résolution 76/246 A et 99 emplois approuvés dans la résolution 76/246 B.

<sup>i</sup> Dont un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) (P-5).

<sup>j</sup> Dont un P-4 et un P-3 approuvés en tant qu'emplois de temporaire (autre que pour les réunions).

<sup>k</sup> Dont cinq emplois de temporaire (autre que pour les réunions) [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 2 emplois d'agent(e) des services généraux (autres classes)].

<sup>l</sup> Dont un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) (P-4).

<sup>m</sup> Pour la MANUA, le tableau des effectifs tel qu'il figure dans le projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect.3)/Add.9) est utilisé dans le présent tableau pour permettre la consolidation du nombre total d'emplois pour 2022, étant donné que, contrairement aux autres missions, il n'existe pas de tableau des effectifs approuvé pour 2022 au moment de l'établissement du présent rapport. La dotation en personnel proposée pour la MANUA pour 2022 est soumise à l'approbation de l'Assemblée.

## Annexe I

### État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation ou de la demande

Suite donnée à la recommandation ou à la demande

#### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.1), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/246 A

Le Comité consultatif note que la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) compte au total 12 emplois de personnel d'appui relevant du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire), alors que d'autres missions intégrées n'en comptent que 2 à 5. Le Comité consultatif compte que la Mission évaluera les effectifs de personnel d'appui correspondants et en rendra compte dans le prochain projet de budget. Le Comité poursuivra l'examen de cette question dans son rapport y relatif (A/76/7/Add.4) (par. 24).

Le Comité consultatif compte que des informations, notamment les enseignements tirés de l'expérience, sur le transfert des fonctions des missions terminées au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents seront fournies dans les futurs projets de budget (par. 26).

Le Comité consultatif recommande donc que l'Assemblée générale approuve les quatre postes de responsable de programmes de lutte antimines comme emplois de temporaire (autres que pour les réunions) pour 2022 et prie le Secrétaire général d'examiner les programmes de lutte antimines dans les quatre missions politiques spéciales, y compris les effectifs nécessaires et les niveaux de gestion appropriés, en vue d'améliorer la responsabilisation et l'efficacité, et de rendre compte des résultats dans le projet de budget-programme pour 2023 (par. 29).

Le Comité rappelle que, comme suite à ses résolutions 61/276 et 66/264, l'Assemblée générale avait, dans sa résolution 74/263, prié le Secrétaire général de continuer de privilégier la solution consistant à transformer les emplois de temporaire existants en

Les 12 membres du personnel relevant du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) de la MANUSOM ne sont pas tous des membres du personnel d'appui. Sur les 12 personnes, 10 sont des membres du personnel des services organiques relevant du Groupe d'appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (3 membres du personnel), de l'unité chargée du relèvement local et de l'extension de l'autorité et de la responsabilité de l'État (6 membres du personnel), et de l'unité chargée de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre ce phénomène (1 membre du personnel).

Le personnel d'appui du Bureau du Représentant spécial adjoint ne comprend actuellement qu'un(e) P-4 et un(e) agent(e) du Service mobile. Cette dotation en personnel d'appui est conforme à celle des autres missions intégrées.

On trouvera aux paragraphes 41 à 49 du présent rapport les enseignements tirés du transfert des fonctions des missions terminées au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

On trouvera aux paragraphes 86 à 94 du présent rapport des informations sur l'examen des programmes de lutte antimines dans les quatre missions politiques spéciales.

Des mesures supplémentaires continuent d'être prises dans les missions pour promouvoir la transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national. Par exemple, les mesures spéciales approuvées par le Bureau des

emplois soumis à recrutement national chaque fois que possible, de renforcer les capacités locales des missions politiques spéciales et de lui rendre compte de la question dans les prochains projets de budget (par. 31).

S'étant renseigné à ce sujet, le Comité consultatif a été informé que la mise à jour des directives correspondantes était encore en cours de finalisation, le Département ayant tenté de prendre en compte les contributions des parties prenantes afin de produire un document plus riche et à plus forte valeur ajoutée mais, ce faisant, le processus de révision s'est prolongé au-delà du délai initialement prévu. Il était prévu que les directives actualisées soient promulguées d'ici à la fin du troisième trimestre. Le Comité consultatif compte que des informations sur la publication et la mise en œuvre des directives actualisées seront fournies dans le prochain projet de budget des missions politiques spéciales (par. 32).

ressources humaines pour la MANUSOM en 2018, qui ont été prorogées en 2019, ont permis de réduire l'expérience professionnelle exigée afin d'attirer des candidats potentiels et d'augmenter ainsi les possibilités d'emploi et de développement des compétences dans l'optique du renforcement des capacités nationales, de manière à permettre à l'avenir de transformer davantage d'emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national. Toutefois, la Mission a constaté que ces mesures spéciales ne suffisaient pas à compenser le manque de personnel qualifié. Par conséquent, les équipes dirigeantes de la MANUSOM et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) ont autorisé une augmentation du financement des activités de formation et d'accompagnement des carrières pour le personnel recruté sur le plan national.

Des mesures ont été prises également pour accroître la collaboration avec les parties prenantes nationales. Par exemple, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD) a coopéré avec ses homologues nationaux, notamment avec le comité national de coordination, afin de sélectionner des candidats potentiels pour des emplois soumis à recrutement national. En 2021, la Mission a organisé un atelier à l'intention de ces candidats pour leur faire connaître les procédures de recrutement de l'Organisation des Nations Unies, ce qui lui a permis de constituer un vivier de candidatures qu'elle pourrait prendre en considération pour les prochains postes vacants. Elle envisage d'organiser un autre atelier spécialement consacré aux femmes en 2022.

On trouvera aux paragraphes 66 à 70 du présent rapport des informations sur les directives actualisées.

Tout en relevant une légère augmentation du nombre de missions atteignant des taux de respect plus élevés en 2020, le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale, dans sa résolution 74/262, s'est déclarée préoccupée par le fait que les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion étaient peu appliquées et a prié le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour mieux les faire appliquer, pour toutes les catégories de voyages, en tenant compte des caractéristiques et de la nature des voyages officiels et des raisons pour lesquelles les départements, bureaux et missions n'appliquaient pas les directives (par. 41).

Le Comité consultatif rappelle qu'il importe de moderniser le matériel informatique obsolète et compte que le Secrétaire général fournira des informations récapitulatives sur l'état d'avancement de cette entreprise dans le prochain projet de budget-programme. Le Comité attend avec intérêt que se poursuive l'examen, à la soixante-dix-septième session, des informations récapitulatives figurant dans le plan d'équipement sur l'état d'avancement de la mise à niveau du matériel informatique obsolète (voir A/76/7, par. VIII.56) (par. 46).

Le Comité consultatif rappelle que, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 74/263, le Secrétaire général continuera de faire en sorte que les dotations effectives en véhicules et en matériel informatique soient revues régulièrement et qu'elles correspondent aux coefficients standard, et que les cas où elles sont supérieures soient dûment justifiés dans les futurs projets de budget (par. 49).

Le Comité consultatif rappelle qu'il compte que des informations synthétiques sur les emplois de temporaire dont les titulaires assument des fonctions de soutien au Siège continueront d'être fournies dans les futurs projets de budget. Il considère également que les postes d'appui qui existent au Siège devraient faire l'objet d'un examen annuel qui permettrait d'ajuster les capacités en fonction de l'évolution du mandat des missions, afin que les ressources d'appui soient utilisées au mieux (voir A/75/7/Add.2, par. 48) (par. 52).

Le Comité consultatif compte que les informations relatives aux postes D-1 et D-2 et aux postes de secrétaire général(e) adjoint(e) ou de sous-secrétaire général(e) seront communiquées séparément dans la

La planification durable et anticipée des voyages est demeurée un défi pour de nombreuses missions compte tenu des restrictions et des défis liés à la COVID-19, en raison notamment de la propagation de nouveaux variants plus contagieux. En outre, les missions ont jugé important de rester flexibles afin de tirer parti de la disponibilité des témoins pour les entretiens et de pouvoir répondre aux demandes de réunions et de soutien de leurs partenaires gouvernementaux. Par ailleurs, l'instabilité du climat politique et des conditions de sécurité a compliqué encore davantage la planification des voyages.

Le Bureau de l'informatique et des communications est en train d'examiner l'état du matériel, des équipements et des applications institutionnelles, y compris la cybersécurité, dans toute l'Organisation, ainsi que les besoins estimés en capacités pour les 5 à 10 prochaines années, notamment en ce qui concerne l'obsolescence technologique, l'innovation, l'empreinte croissante des activités informatiques et des activités de communication et le paysage hybride d'architecture sur site et en nuage des applications et des services, ainsi que les besoins connexes en matière de capacités d'infrastructure et de mise à niveau technologique correspondante. Un rapport sur le plan d'équipement sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-dix-septième session (voir A/76/7, par. VIII.56).

On trouvera aux paragraphes 99 à 104 et dans les tableaux 3 et 4 du présent rapport des informations sur les dotations en véhicules et en matériel informatique.

On trouvera aux paragraphes 95 à 98 ainsi qu'à l'annexe III du présent rapport des informations synthétiques sur les emplois de temporaire dont les titulaires assument des fonctions de soutien au Siège.

Dans l'esprit de cette recommandation, les informations sur la répartition par genre et la répartition géographique du personnel civil dans les missions politiques spéciales figurant aux

répartition par genre du personnel présentée dans les futurs projets de budget (par. 63).

Le Comité consultatif note que, contrairement aux informations sur le genre figurant dans les annexes I et XVI (voir A/76/6 (Sect.3)/Add.1 et par. 65 du présent rapport), aucune information de ce type sur la représentation géographique n'est communiquée dans le rapport, et compte que des informations sur la question figureront dans les futurs projets de budget (par. 64).

Le Comité consultatif réaffirme que l'Assemblée devrait prier le Secrétaire général de prendre des mesures, notamment en recrutant de nouveaux fonctionnaires et en renforçant le cadre de responsabilisation du personnel d'encadrement, pour améliorer la représentation géographique et l'équilibre entre les femmes et les hommes dans toutes les missions politiques spéciales, et de faire le point sur la question dans les futurs projets de budget, notamment sur la représentation géographique par nationalité (par. 65).

Le Comité consultatif compte que les missions concernées affineront la formulation des hypothèses de façon à tenir compte avec davantage de cohérence de leur environnement opérationnel commun (par. 68).

Tout en prenant acte des progrès accomplis en la matière, le Comité consultatif compte que les efforts se poursuivront pour améliorer encore la structure et la présentation des rapports sur le budget des missions politiques spéciales, par exemple en incluant dans une annexe au rapport (plutôt que dans le complément d'information) un organigramme assorti d'une

annexes XVI et XVII du présent rapport ont été présentées en classant dans des groupes distincts les fonctionnaires aux rangs de secrétaire général(e) adjoint(e) et de sous-secrétaire général(e) et les fonctionnaires des classes D-1 et D-2.

On trouvera aux annexes XVI et XVII du présent rapport des informations actualisées sur la répartition par sexe et la répartition géographique du personnel au 30 avril 2022.

On trouvera aux paragraphes 71 à 76 du présent rapport des informations sur les efforts déployés pour améliorer la représentation des femmes et des hommes et la représentation géographique parmi le personnel civil. On trouvera aux annexes XVI et XVII du présent rapport des informations actualisées sur la répartition par sexe et la répartition géographique du personnel au 30 avril 2022.

Les missions politiques spéciales ont tiré parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme pour tenir compte de leur environnement opérationnel en mutation. Les hypothèses budgétaires s'appuient sur une analyse systématique des enseignements tirés de ces dernières années, et les résultats escomptés pour 2023 sont exprimés de manière à refléter au mieux l'expérience des missions dans leur environnement opérationnel local.

Les hypothèses budgétaires ont été définies en coordination avec les missions de la région, mais elles restent distinctes pour chaque mission et reflètent le mandat des différentes missions dans le même environnement opérationnel. En outre, les hypothèses budgétaires sont compatibles avec l'environnement opérationnel local et tiennent dûment compte des exigences en matière d'installations et d'infrastructures, de technologies de l'information et des communications, de sûreté et de sécurité.

Cette recommandation a été appliquée. À partir du projet de budget pour 2023, les organigrammes de toutes les missions politiques spéciales sont inclus à l'annexe II du fascicule de chaque groupe thématique. Des efforts continuent d'être faits par le Secrétariat en vue d'améliorer encore la présentation des



---

*Résumé de la recommandation ou de la demande*
*Suite donnée à la recommandation ou à la demande*


---

indication claire des mouvements de personnel proposés, et pour améliorer la qualité des réponses fournies au Comité (voir également [A/72/7/Add.10](#), par. 51 ; [A/70/7/Add.10](#), par. 46) (par. 69).

informations dans les rapports ainsi que dans les réponses écrites fournies au Comité consultatif.

Le Comité consultatif attend avec intérêt de recevoir des informations sur une évaluation plus complète de la mise en œuvre de la délégation de pouvoirs par les missions politiques spéciales dans le cadre du projet de budget-programme pour 2023 (par. 70).

On trouvera aux paragraphes 38 et 39 du présent rapport des informations plus complètes à ce sujet.

---

**Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/76/7/Add.38](#)), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [76/246 B](#)**

Prenant également en considération le rôle polyvalent que jouent dans les missions les représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général (coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire), qui coopèrent avec de nombreuses entités des Nations Unies, [le Comité consultatif] recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de revoir les modalités générales de financement et de prévoir des modalités viables et plus équitables dans son prochain rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, le cas échéant (par. 23).

Le Secrétariat a procédé à cet examen, dont les résultats sont présentés aux paragraphes 79 à 84 du présent rapport.

---

**Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/75/7/Add.8](#)), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/253 A](#)**

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer systématiquement, dans les projets de budget-programme, une ventilation détaillée, avec indication du taux d'occupation des postes, de tous les emplois de la classe D-1 et de rang supérieur financés au moyen de ressources extrabudgétaires, y compris de ceux qui sont autorisés par lui-même et de ceux qui sont créés par le Secrétaire général (par. 15).

Il n'y a actuellement aucun emploi de la classe D-1 ou de rang supérieur financé au moyen de ressources extrabudgétaires dans les missions politiques spéciales.

---

## Annexe II

## Département chef de file et mandats des missions politiques spéciales

<i>Mission</i>	<i>Département chef de file</i>	<i>Dernier mandat et date d'expiration</i>
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>		
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	DPPA	Résolutions <a href="#">186 (1964)</a> , <a href="#">367 (1975)</a> , <a href="#">1250 (1999)</a> , <a href="#">1475 (2003)</a> , <a href="#">1758 (2007)</a> , <a href="#">1818 (2008)</a> , <a href="#">1873 (2009)</a> , <a href="#">1930 (2010)</a> , <a href="#">1986 (2011)</a> , <a href="#">2026 (2011)</a> , <a href="#">2058 (2012)</a> , <a href="#">2114 (2013)</a> , <a href="#">2135 (2014)</a> , <a href="#">2168 (2014)</a> , <a href="#">2197 (2015)</a> , <a href="#">2234 (2015)</a> , <a href="#">2263 (2016)</a> , <a href="#">2300 (2016)</a> , <a href="#">2338 (2017)</a> , <a href="#">2369 (2017)</a> , <a href="#">2398 (2018)</a> , <a href="#">2430 (2018)</a> , <a href="#">2453 (2019)</a> , <a href="#">2483 (2019)</a> , <a href="#">2506 (2020)</a> , <a href="#">2537 (2020)</a> et <a href="#">2561 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; durée indéterminée
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide		Résolution <a href="#">1366 (2001)</a> du Conseil de sécurité ; <a href="#">S/2004/567</a> et <a href="#">S/2004/568</a> ; durée indéterminée
Envoyée personnelle du Secrétaire général pour le Sahara occidental	DPPA	<a href="#">S/1997/236</a> , <a href="#">S/2005/497</a> , <a href="#">S/2005/498</a> , <a href="#">S/2009/19</a> , <a href="#">S/2009/20</a> , <a href="#">S/2017/462</a> et <a href="#">S/2017/463</a> ; résolutions <a href="#">1813 (2008)</a> , <a href="#">2099 (2013)</a> et <a href="#">2468 (2019)</a> du Conseil de sécurité ; durée indéterminée
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution <a href="#">1559 (2004)</a> du Conseil de sécurité	DPPA	Résolution <a href="#">1559 (2004)</a> du Conseil de sécurité ; <a href="#">S/PRST/2006/3</a> ; durée indéterminée
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	DPPA	<a href="#">S/2009/254</a> , <a href="#">S/2010/103</a> , <a href="#">S/2011/279</a> , <a href="#">S/2018/665</a> et <a href="#">S/2018/666</a> ; durée indéterminée
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	DPPA	Résolution <a href="#">66/253</a> de l'Assemblée générale ; résolutions <a href="#">2118 (2013)</a> , <a href="#">2254 (2015)</a> , <a href="#">2268 (2016)</a> and <a href="#">2336 (2016)</a> du Conseil de sécurité ; durée indéterminée
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	DPPA	<a href="#">S/2011/474</a> , <a href="#">S/2011/475</a> , <a href="#">S/2016/258</a> , <a href="#">S/2016/259</a> , <a href="#">S/2018/955</a> et <a href="#">S/2018/979</a> ; durée indéterminée
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	DPPA	Résolutions <a href="#">2098 (2013)</a> , <a href="#">2147 (2014)</a> , <a href="#">2211 (2015)</a> , <a href="#">2277 (2016)</a> , <a href="#">2348 (2017)</a> , <a href="#">2409 (2018)</a> , <a href="#">2502 (2019)</a> et <a href="#">2556 (2020)</a> du Conseil de sécurité ; durée indéterminée
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	DPPA	<a href="#">S/2016/488</a> et <a href="#">S/2016/489</a> ; résolutions <a href="#">2216 (2015)</a> , <a href="#">2266 (2016)</a> , <a href="#">2342 (2017)</a> , <a href="#">2402 (2018)</a> , <a href="#">2451 (2018)</a> , <a href="#">2452 (2019)</a> , <a href="#">2456 (2019)</a> et <a href="#">2505 (2020)</a> du Conseil de sécurité ; durée indéterminée
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	DPPA	Résolutions <a href="#">72/248</a> et <a href="#">76/180</a> de l'Assemblée générale

<i>Mission</i>	<i>Département chef de file</i>	<i>Dernier mandat et date d'expiration</i>
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>		
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	DPPA	Résolution <a href="#">2582 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 1 <sup>er</sup> août 2022
Groupe d'experts sur le Soudan	DPPA	Résolution <a href="#">2620 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 12 mars 2023
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	DPPA	Résolution <a href="#">2627 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 30 avril 2023
Groupe d'experts sur la Libye	DPPA	Résolution <a href="#">2571 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 15 août 2022
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	DPPA	Résolution <a href="#">2588 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 31 août 2022
Groupe d'experts sur le Yémen	DPPA	Résolution <a href="#">2624 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 28 mars 2023
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	DPPA	Résolution <a href="#">2577 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 1 <sup>er</sup> juillet 2022
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	DPPA	Résolutions <a href="#">2610 (2021)</a> et <a href="#">2611 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 17 juin 2024 et 17 décembre 2022
Bureau du Médiateur créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité	DPPA	Résolution <a href="#">2610 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 17 juin 2024
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	DPPA	Résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité ; 18 octobre 2025
Groupe d'experts sur le Mali	DPPA	Résolution <a href="#">2590 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 30 septembre 2022
Groupe d'experts sur la Somalie	DPPA	Résolution <a href="#">2607 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 15 décembre 2022
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1540 (2004)</a> relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	ODA	Résolutions <a href="#">1673 (2006)</a> , <a href="#">1810 (2008)</a> , <a href="#">1977 (2011)</a> , <a href="#">2055 (2012)</a> , <a href="#">2325 (2016)</a> et <a href="#">2622 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 30 novembre 2022
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	DECT	Résolution <a href="#">2617 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 31 décembre 2025
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD)	UNITAD	Résolution <a href="#">2597 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 17 septembre 2022
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>		
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	DPPA	<a href="#">S/2016/88</a> , <a href="#">S/2016/89</a> , <a href="#">S/2016/1128</a> , <a href="#">S/2016/1129</a> , <a href="#">S/2019/1009</a> et <a href="#">S/2020/85</a> ; résolution <a href="#">2349 (2017)</a> du Conseil de sécurité ; 31 janvier 2023

<i>Mission</i>	<i>Département chef de file</i>	<i>Dernier mandat et date d'expiration</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	DPPA	Résolutions <a href="#">2102 (2013)</a> , <a href="#">2592 (2021)</a> et <a href="#">2632 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 31 octobre 2022
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	DPPA	<a href="#">S/2007/279</a> et <a href="#">S/2007/280</a> ; durée indéterminée
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	DPPA	<a href="#">S/2020/1322</a> , <a href="#">S/2020/1323</a> , <a href="#">S/2021/1069</a> et <a href="#">S/2021/1070</a> ; durée indéterminée
Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	DPPA	Résolutions <a href="#">1701 (2006)</a> et <a href="#">1773 (2007)</a> du Conseil de sécurité ; <a href="#">S/2007/85</a> , <a href="#">S/2007/86</a> , <a href="#">S/2012/34</a> , <a href="#">S/2012/35</a> et <a href="#">S/PRST/2015/7</a> ; durée indéterminée
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	DPPA	<a href="#">S/2009/697</a> , <a href="#">S/2010/457</a> , <a href="#">S/2018/789</a> , <a href="#">S/2018/790</a> , <a href="#">S/PRST/2019/10</a> et <a href="#">S/2021/720</a> ; 31 août 2024
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	DPPA	Résolutions <a href="#">2486 (2019)</a> et <a href="#">2629 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 31 juillet 2022
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	DPPA	Résolutions <a href="#">2366 (2017)</a> , <a href="#">2377 (2017)</a> , <a href="#">2381 (2017)</a> , <a href="#">2435 (2018)</a> , <a href="#">2487 (2019)</a> , <a href="#">2545 (2020)</a> , <a href="#">2574 (2021)</a> et <a href="#">2603 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 31 octobre 2022
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	DPPA	Résolutions <a href="#">2452 (2019)</a> , <a href="#">2481 (2019)</a> , <a href="#">2534 (2020)</a> et <a href="#">2586 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 15 juillet 2022
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	DPPA	Résolution <a href="#">2600 (2021)</a> du Conseil de sécurité ; 15 juillet 2022
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	DPPA	Résolution <a href="#">2636 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 3 juin 2023
<b>MANUA et MANUI</b>		
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	DPPA	Résolution <a href="#">2626 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 17 mars 2023
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	DPPA	Résolution <a href="#">2631 (2022)</a> du Conseil de sécurité ; 31 mai 2023

*Abréviations* : DECT = Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; ODA = Bureau des affaires de désarmement.

## Annexe III

## Emplois de temporaire d'appui financés à partir du budget des missions politiques spéciales

Mission	Département	Division/bureau	Titre ou fonction	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Services généraux	Total
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>3</b>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	DOS	Division de la logistique, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Spécialiste de la planification des acquisitions/logisticien(ne)	-	-	-	1	-	-	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Assistant(e) (budget et finances)	-	-	-	-	-	1	1
	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>1</b>	<b>3</b>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	DPPA	Division de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>1</b>	-	-	<b>1</b>	<b>2</b>
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	DPPA	Bureau exécutif du DPPA et du DPO	Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				-	-	-	-	-	<b>1</b>	<b>1</b>
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes <sup>a</sup>			Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste de la planification et des programmes	-	-	-	1	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	-	<b>1</b>	-	-	<b>2</b>

<i>Mission</i>	<i>Département</i>	<i>Division/bureau</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	DPPA	Division de l'Afrique de l'Ouest	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	-	<b>2</b>
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	DPPA	Division de l'Afrique de l'Est	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des affaires électorales	-	-	1	-	-	-	1
	DPO	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Spécialiste de la gestion de programme	-	-	1	-	-	-	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>3</b>	-	-	-	<b>4</b>
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	DPPA	Division de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>1</b>	-	-	-	<b>1</b>
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	DPPA	Division de l'Afrique du Nord	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
	DPPA	Division de l'assistance électorale	Spécialiste des affaires électorales	-	-	1	-	-	-	1
	DOS	Division des activités spéciales/Service de la planification des opérations	Spécialiste de la planification et des programmes	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>3</b>	-	-	<b>1</b>	<b>5</b>
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	DPPA	Division des Amériques	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1

<i>Mission</i>	<i>Département</i>	<i>Division/bureau</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
	DPO	Bureau des affaires militaires	Spécialiste de la planification militaire	-	-	1	-	-	-	1
	DOS	Division de la logistique, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Logisticien(ne)	-	-	-	1	-	-	1
	DOS	Division des activités spéciales/ Service de la planification des opérations	Spécialiste de la planification et des programmes	-	-	-	1	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	-	<b>1</b>	<b>6</b>
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
	DOS	Division des activités spéciales	Spécialiste adjoint(e) des ressources humaines	-	-	-	-	1	-	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	-	-	-	1	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	-	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	-	<b>3</b>
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	DPPA	Division des Amériques	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) d'équipe	-	-	-	-	-	1	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Assistant(e) (budget et finances)	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>1</b>	-	-	<b>2</b>	<b>4</b>
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	DPPA	Division de l'Afrique de l'Est	Spécialiste des questions politiques (hors classe)	-	1	-	-	-	-	1
			Spécialiste des questions politiques	-	-	1	-	-	-	1
			Assistant(e) administratif(ive)	-	-	-	-	-	1	1
	DMSPC	Division des finances des missions	Spécialiste des finances et du budget	-	-	1	-	-	-	1
<b>Total partiel</b>				-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	-	<b>1</b>	<b>4</b>

<i>Mission</i>	<i>Département</i>	<i>Division/bureau</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	DPPA	Division de l'Asie et du Pacifique	Administrateur(trice) général(e) chargé(e) des questions politiques	1	–	–	–	–	–	1
			Spécialiste des questions politiques (hors classe)	–	1	–	–	–	–	1
			Spécialiste des questions politiques	–	–	1	–	–	–	1
			Spécialiste des questions politiques	–	–	–	1	–	–	1
			Assistant(e) administratif(ive)	–	–	–	–	–	1	1
<b>Total partiel</b>				<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	DPPA	Division du Moyen-Orient	Spécialiste des questions politiques	–	–	1	–	–	–	1
			Spécialiste des questions politiques	–	–	–	2	–	–	2
	DPPA	Division de l'assistance électorale	Spécialiste des affaires électorales	–	–	1	–	–	–	1
<b>Total partiel</b>				<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>
<b>Total des effectifs proposés pour 2023</b>				<b>1</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>49</b>
<b>Effectif total approuvé pour 2022</b>				<b>1</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>50</b>
<b>Variation entre 2022 et 2023</b>				<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)<sup>a</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>

*Abréviations* : DMSPC = Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ; DOS = Département de l'appui opérationnel ; DPO = Département des opérations de paix ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix.

<sup>a</sup> Dans le projet de budget pour 2023, il est proposé de supprimer un emploi de temporaire d'appui de classe P-4 au sein de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, et de le transférer à Bagdad pour répondre à la demande croissante de la mission en conseils juridiques.



## Annexe IV

## Prévisions de dépenses extrabudgétaires pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Groupe thématique/mission</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
<b>Groupe thématique I</b>		
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	882,0	447,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	500,0	500,0
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	1 064,4	1 100,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	1 300,0	1 600,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	381,3	–
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	850,0	850,0
<b>Total partiel</b>	<b>4 977,7</b>	<b>4 497,0</b>
<b>Groupe thématique II</b>		
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	700,0	1 000,0
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	1 134,6	781,0
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	6 650,0	3 785,0
<b>Total partiel</b>	<b>8 484,6</b>	<b>5 566,0</b>
<b>Groupe thématique III</b>		
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	464,0	500,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	173,1	100,0
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	420,0	715,0
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	2 300,0	1 400,0
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	600,0	600,0
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	4 100,0	3 100,0
<b>Total partiel</b>	<b>8 057,1</b>	<b>6 415,0</b>
<b>Total</b>	<b>21 519,4</b>	<b>16 478,0</b>

## Annexe V

## Appui fourni gratuitement aux missions politiques spéciales par les pays hôtes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Contributeur</i>	<i>Description de la contribution</i>	<i>Valeur annuelle approximative</i>
<b>Groupe thématique I</b>			
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	Gouvernement jordanien	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires, frais d'embarquement et de débarquement et dispenses de frais d'immatriculation des véhicules	6,8
<b>Groupe thématique II</b>			
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Gouvernement iraquien	Bâtiments et infrastructures	211,1
		Droits d'atterrissage aux aéroports et redevances aéroportuaires	
<b>Groupe thématique III</b>			
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Gouvernement sénégalais	Locaux	134,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	Gouvernements kényan et somalien	Toutes les ressources mises à disposition par le pays hôte sont gérées par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, qui fournit un soutien à la MANUSOM	–
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Gouvernement turkmène	Bureaux	379,7
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Gouvernement sénégalais	Locaux	134,0
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	Ministère gabonais des affaires étrangères	Locaux (bureaux du BRENUAC et résidence de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique centrale)	239,7
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Gouvernement colombien	Accès aux aérodromes, frais de stationnement et redevances aéroportuaires, et navigation	42,6
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	Gouvernement jordanien	Droits d'atterrissage, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	106,0
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	Gouvernement soudanais	Droits d'atterrissage aux aéroports, redevances aéroportuaires et frais d'embarquement et de débarquement	28,5
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	Gouvernement haïtien	Dispenses de frais d'immatriculation des véhicules	10,0
<b>MANUA et MANUI</b>			
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	Gouvernement afghan	Droits d'atterrissage aux aéroports	106,5
		Redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	28,6
		Redevances aéroportuaires (droits d'importation)	1 061,6
		Bureau régional de Jalalabad : bâtiment	3,9
		Aérogare (Kaboul) : terrain	6,2
		Aérogare (Kondoz) : terrain	0,2
		Aérogare (Mazar-e Charif) : terrain	65,5

<i>Mission</i>	<i>Contributeur</i>	<i>Description de la contribution</i>	<i>Valeur annuelle approximative</i>	
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq		Bureau régional de Jalalabad : terrain	8 491,1	
		Bureau régional de Kandahar : terrain	224,4	
		Bureau régional de Mazar-e Charif : terrain	1 657,0	
		Bureau provincial de Bamiyan : terrain	17,4	
		Ministère afghan de l'intérieur	Bureau régional de Kondoz : bâtiment	77,9
			Bureau régional de Kondoz : terrain	181,5
		Gouvernement iraquien	Bâtiment en dur	5 030,5
			Infrastructures	853,5
			Droits d'atterrissage aux aéroports et redevances aéroportuaires (embarquement/débarquement)	225,9
		Gouvernement koweïtien	Bâtiment en dur	4 015,9
			Infrastructures et droits d'atterrissage aux aéroports	12,5

## Annexe VI

## Accords de partage des coûts en vigueur dans les missions politiques spéciales

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités</i>
<b>Groupe thématique I</b>		
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (sécurité locale et dispensaires de l'OMS)	PNUD et équipe de pays des Nations Unies
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	Contribution au Centre médical des Nations Unies pour les services médicaux communs qu'il fournit, calculée sur la base des effectifs, conformément au mémorandum d'accord, et services de sécurité	Office des Nations Unies à Nairobi
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Le budget de la mission comprend la part qui lui revient des services communs d'appui fournis sur place par l'Office des Nations Unies à Nairobi, conformément à l'accord de prestation de services	Office des Nations Unies à Nairobi
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	<p>Accord de partage des coûts conclu avec la MINUAAH à Amman et à Sanaa (partage de bureaux), ainsi qu'à Aden (partage de bureaux et logements)</p> <p>Accord de partage des coûts conclu avec la MANUI (frais de location et d'exploitation d'un avion ; part de 25 %)</p> <p>Accord de partage des coûts liés à la sécurité locale conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies pour le Département de la sûreté et de la sécurité au Yémen et en Jordanie</p> <p>Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen (infirmerie commune)</p> <p>Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen [riposte commune à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)]</p> <p>Accord de partage des coûts conclu avec l'OIM en Jordanie (riposte commune à la pandémie de COVID-19)</p> <p>Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (logements à Sanaa)</p> <p>Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (espace récréatif à Aden)</p>	MINUAAH, MANUI, DSS, PNUD, OIM et équipe de pays des Nations Unies

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités</i>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	Accord de partage des coûts conclu avec le PNUD (services offerts sur le terrain dans des domaines tels que la sécurité, la santé, les transports locaux, la coordination au sol et le dédouanement) et avec la CESAP (services administratifs)	PNUD, CESAP
<b>Groupe thématique II</b>		
Groupe d'experts sur le Yémen	Le budget de la mission ne comprend que la part que celle-ci verse au PNUD pour un ou plusieurs des services/locaux partagés avec un certain nombre d'entités participantes (bureaux et des logements, services de sécurité et services médicaux)	PNUD
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD)	Accord de partage des coûts conclu avec la MANUI (partage de bureaux, services de nettoyage et d'entretien, services de sécurité (y compris l'Unité de gardes des Nations Unies), services aériens fournis par la MANUI, services de santé, carburant et transports)	MANUI
<b>Groupe thématique III</b>		
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais d'approvisionnement en électricité</li> <li>• Frais d'approvisionnement en eau, élimination des déchets ou services de fumigation</li> <li>• Services de jardinage</li> <li>• Entretien et réparation des groupes électrogènes</li> <li>• Entretien et réparation du portail de sécurité principal</li> <li>• Opérations aériennes</li> <li>• Divers (en cas de besoin ou d'urgence)</li> </ul>	Commission mixte Cameroun-Nigéria
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)	Le BANUS fournit à la MANUSOM un appui logistique et connexe, dont le coût est compris dans le budget de cette dernière. Les divers services fournis par le BANUS comprennent la mise à disposition de bureaux et de logements, le soutien médical, le carburant, les voyages à bord des avions du BANUS suivant le nombre de places disponibles, les services de sécurité aéroportuaire et les cartes d'identité. La MANUSOM partagera les coûts liés à trois avions et à deux hélicoptères avec le BANUS, selon un ratio de 30 % pour la Mission et de 70 % pour le Bureau. En ce qui concerne les moyens informatiques et les moyens de communication, la MANUSOM dispose de son propre matériel, et le BANUS fournit des équipements principaux et du	BANUS

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités</i>
	matériel destiné aux utilisateurs finaux lorsque cela est nécessaire. Les coûts des services informatiques et services de communication communs sont partagés entre la MANUSOM et le BANUS, selon un ratio de 30 % pour la Mission et de 70 % pour le Bureau	
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Dans le cadre d'un accord de partage des coûts, le Centre loue des bureaux au PNUD dans les quatre capitales d'Asie centrale : Nour-Soultan, Bichkek, Douchanbé et Tachkent. L'accord de partage des coûts est fondé sur un mémorandum d'accord en vigueur entre le Centre et le PNUD	PNUD
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	Des accords de recouvrement des coûts ont été conclus entre le Bureau et la FINUL dans le cadre d'un mémorandum d'accord qui couvre l'appui fourni dans des domaines tels que la gestion des biens, le carburant, les fournitures et les opérations aériennes  Un accord de recouvrement des coûts que le Bureau a conclu avec le Département de la sûreté et de la sécurité est en vigueur depuis 2011 ; il concerne la location de bureaux, les coûts liés aux à l'informatique et aux communications et les services de gestion des installations (services de nettoyage, maintenance du bâtiment, équipements collectifs, etc.)  Le Bureau occupe des locaux de la CESAO afin de faciliter les déplacements de la Coordonnatrice spéciale et de son équipe politique. Il rembourse à la CESAO les services de gestion des installations qui concernent la surface qu'occupe son personnel	FINUL, DSS et CESAO
Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)	Les accords de partage des coûts conclus par la MANUL, qui sont utilisés en fonction des moyens disponibles et des conditions de sécurité, portent notamment sur les transports terrestres et aériens, les services de santé et les évacuations sanitaires, divers services (utilisation du réseau de radiodiffusion, services téléphoniques, visioconférence et imprimantes) et des services de sécurité (personnel et matériel). La MANUL et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies partagent des bureaux à Benghazi. La MANUL rembourse au PAM, entité signataire du bail, la partie des coûts afférents à ces bureaux qui lui revient	PAM, PNUD, UNICEF, OMS, FNUAP, HCR, Bureau de la coordination des affaires humanitaires
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Conformément aux directives du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et aux débats tenus par l'équipe de coordination du dispositif de sécurité pour la Colombie, le budget de sécurité porte sur les	Équipe de pays des Nations Unies

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités</i>
	activités autorisées suivantes : a) programme de sélection ; b) appui opérationnel en matière de sécurité ; c) structure de communication ; d) formation à la sécurité ; e) cellule de crise ; f) gardes ; g) soutien psychosocial ; h) besoins en véhicules	
	Dans le cadre de l'accord de prestation de services, la Mission fournit des services de voyage au HCDH, et le coût de ces services est calculé sur la base du barème universel de prix du PNUD. Dans le cadre de ce même accord, le PNUD gère les contrats de service concernant les chauffeurs de la Mission moyennant remboursement des coûts	HCDH
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	Accord de partage des coûts conclu avec le Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen (partage de locaux à Amman et à Sanaa ; partage de locaux et logements à Aden)	Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen, DSS, PNUD, OIM, équipe de pays des Nations Unies
	Accord de partage des coûts liés à la sécurité locale conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies pour le Département de la sûreté et de la sécurité au Yémen, en Jordanie et à Djibouti	
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen (riposte commune à la pandémie de COVID-19)	
	Accord de partage des coûts conclu avec l'OIM en Jordanie (riposte commune à la pandémie de COVID-19)	
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (services de sécurité communs pour les logements à Sanaa)	
	Accord de partage des coûts conclu avec le PNUD (partage de bureaux à Djibouti)	
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen (vols réguliers et spéciaux)	
	Accord de partage des coûts conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies (espace récréatif à Aden)	
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	Accord de partage des coûts liés à la sécurité locale conclu avec le Département de la sûreté et de la sécurité	DSS

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités</i>
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	Partage de locaux à Geneina, Zalingei, Nyala, Kadougli et Kassala	PAM, PNUD et FISNUA
	Clinique des Nations Unies, centre de soins spécialisé dans la COVID-19	PNUD, PAM et UNICEF
	Partage des coûts liés à la sécurité locale et appui en matière de communication radiophonique	DSS
<b>MANUA et MANUI</b>		
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1. Partage de locaux dans le complexe du Centre d'opérations des Nations Unies en Afghanistan, qui est situé à Kaboul et dont les coûts sont partagés avec les organismes, fonds et programmes depuis 2006 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité du complexe (société de sécurité privée et agents de sécurité locaux)</li> <li>• Location et maintenance (loyer, enlèvement des déchets liquides et solides, nettoyage, jardinage et maintenance des espaces communs)</li> </ul>	PNUD, UNICEF, OMS, ONU-Femmes, UNOPS et FNUAP
	2. Services médicaux communs (Kaboul) : partage des coûts relatifs au personnel, au matériel et aux médicaments	PNUD, UNICEF, OMS, ONU-Femmes, UNOPS, FNUAP, UNESCO, ONU-Habitat, OIT, OIM, HCR, ONUDI, FAO, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, PNUE, PAM et BAsD
	3. Équipe d'intervention médicale des Nations Unies (régions) : partage des coûts relatifs au personnel, au matériel et aux médicaments	OIT, UNESCO, OMS, PNUD, FNUAP, UNICEF, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCR, OIM, UNOPS, DSS, ONU-Habitat, PAM et FAO
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	1. Complexe de Bagdad : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité : sécurité du complexe (gardes chargés d'assurer la sécurité des locaux), escortes, localisation des membres du personnel, formation en matière de sécurité, appui en matière d'infrastructures de sécurité et Unité de gardes des Nations Unies</li> <li>• Services médicaux</li> <li>• Services de transport terrestre</li> <li>• Services de gestion des locaux (bureaux et logements) : services de nettoyage, ramassage des déchets, équipements collectifs, exploitation et maintenance des</li> </ul>	FAO, OIM, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, PNUD, UNESCO, FNUAP, ONU-Habitat, HCR, UNICEF, Service de la lutte antimines, UNOPS, ONU-Femmes, PAM, OMS et UNITAD



Mission	Objets des accords	Entités
	sites de stockage et de distribution de carburants, services de maintenance des bâtiments et autres, carburants et lubrifiants (pour le groupe électrogène), fournitures sanitaires et articles de nettoyage, services informatiques et services de communication et entretien des extincteurs	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services d'appui téléphonique et informatique</li> <li>• Aviation (deux avions)</li> <li>• Traitement des demandes de visa</li> </ul>	
	<p>2. Complexe d'Erbil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité : sécurité du complexe (gardes chargés d'assurer la sécurité des locaux), escortes, localisation des membres du personnel, formation en matière de sécurité, appui en matière d'infrastructures de sécurité et Unité de gardes des Nations Unies</li> <li>• Services médicaux</li> <li>• Services de transport terrestre</li> <li>• Services de gestion des locaux (bureaux et logements) : services de nettoyage, ramassage des déchets, équipements collectifs, exploitation et maintenance des sites de stockage et de distribution de carburants, services de maintenance des bâtiments et autres, approvisionnement en eau en vrac, carburants et lubrifiants (pour le groupe électrogène), fournitures sanitaires et articles de nettoyage, services informatiques et services de communication et entretien des extincteurs</li> <li>• Services d'appui téléphonique et informatique</li> <li>• Aviation (deux avions)</li> <li>• Traitement des demandes de visa</li> </ul>	<p>FAO, OIM, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, PNUD, FNUAP, ONU-Habitat, HCR, UNICEF, Service de la lutte antimines, UNOPS, ONU-Femmes, PAM et OMS</p>
	<p>3. Complexe de Kirkouk :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité : sécurité du complexe (gardes chargés d'assurer la sécurité des locaux), escortes, localisation des membres du personnel, formation en matière de sécurité, appui en matière d'infrastructures de sécurité et Unité de gardes des Nations Unies</li> <li>• Services médicaux</li> <li>• Services de transport terrestre</li> </ul>	<p>Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCR</p>

Mission	Objets des accords	Entités
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services de gestion des locaux (bureaux et logements) : services de nettoyage, ramassage des déchets, équipements collectifs, exploitation et maintenance des sites de stockage et de distribution de carburants, services de maintenance des bâtiments et autres, carburants et lubrifiants (pour le groupe électrogène), fournitures sanitaires et articles de nettoyage, services informatiques et services de communication et entretien des extincteurs</li> <li>• Services d'appui téléphonique et informatique</li> <li>• Aviation (deux avions)</li> <li>• Traitement des demandes de visa</li> </ul>	
	4. Complexe du Koweït :	MANUA
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipements collectifs, services de maintenance, services de sécurité, carburants et lubrifiants, communications par réseaux commerciaux, services informatiques et services de navette (transport de surface)</li> </ul>	

*Abréviations* : BANUS = Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie ; BASD = Banque asiatique de développement ; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; DSS = Département de la sûreté et de la sécurité ; FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; FISNUA = Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; FNUAP = Fonds des Nations Unies pour la population ; HCDH = Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; HCR = Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; OIM = Organisation internationale pour les migrations ; OIT = Organisation internationale du Travail ; OMS = Organisation mondiale de la Santé ; ONUDI = Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; ONU-Femmes = Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; PAM = Programme alimentaire mondial ; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement ; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement ; UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; UNOPS = Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

## Annexe VII

## Ressources destinées aux opérations aériennes des missions politiques spéciales pour 2021-2023

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre d'heures)

Mission	2021				2022		2023	
	Budget approuvé	Dépenses effectives	Heures de vol prévues au budget	Heures de vol effectives	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
<b>Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie</b>								
Avions	–	315,3	–	–	–	–	315,0	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	41,0	–	–	–	–	41,0	–
Divers	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>–</b>	<b>356,3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>356,0</b>	<b>–</b>
<b>Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs</b>								
Avions	–	–	–	–	–	–	–	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	60,0	71,8	–	–	68,6	–	68,6	–
<b>Total partiel</b>	<b>60,0</b>	<b>71,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>68,6</b>	<b>–</b>	<b>68,6</b>	<b>–</b>
<b>Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen</b>								
Avions	836,8	708,4	180	31	594,5	180	510,1	158
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	203,3	12,1	–	–	184,3	–	154,8	–
Divers	296,7	36,6	–	–	296,9	–	239,1	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 336,8</b>	<b>757,1</b>	<b>180</b>	<b>31</b>	<b>1 075,7</b>	<b>180</b>	<b>904,0</b>	<b>158</b>
<b>Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes</b>								
Avions	–	–	–	–	–	–	–	–
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	–	–	–	–	–	–	–

Mission	2021				2022		2023	
	Budget approuvé	Dépenses effectives	Heures de vol prévues au budget	Heures de vol effectives	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
Divers	43,0	78,3	–	–	–	–	200,0	–
<b>Total partiel</b>	<b>43,0</b>	<b>78,3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>200,0</b>	<b>–</b>
<b>Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel</b>								
Avions	1 792,6	1 731,2	540	502	1 792,6	540	1 337,8	540
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	662,9	483,2	–	–	662,9	–	717,2	–
Divers	237,3	455,4	–	–	237,3	–	636,3	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 692,8</b>	<b>2 669,8</b>	<b>540</b>	<b>502</b>	<b>2 692,8</b>	<b>540</b>	<b>2 691,3</b>	<b>540</b>
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</b>								
Avions	2 871,6	1 635,9	840	420	2 652,8	792	1 866,0	792
Hélicoptères	3 471,0	2 828,4	588	595	2 636,8	540	2 636,8	540
Carburants et lubrifiants	3 236,0	1 130,4	–	–	1 581,8	–	1 056,4	–
Divers	793,3	386,5	–	–	1 083,2	–	1 026,7	–
<b>Total partiel</b>	<b>10 371,9</b>	<b>5 981,2</b>	<b>1 428</b>	<b>1 015</b>	<b>7 954,6</b>	<b>1 332</b>	<b>6 585,9</b>	<b>1 332</b>
<b>Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria</b>								
Avions	94,9	90,8	38	33	94,9	38	69,1	38
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	46,6	–	–	–	46,6	–	50,1	–
Divers	56,3	31,7	–	–	56,3	–	77,1	–
<b>Total partiel</b>	<b>197,8</b>	<b>122,5</b>	<b>38</b>	<b>33</b>	<b>197,8</b>	<b>38</b>	<b>196,3</b>	<b>38</b>
<b>Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale</b>								
Avions	93,7	113,2	96	117	93,7	61	96,7	61
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	18,5	–	–	–	18,5	–	26,7	–
Divers	28,7	34,3	–	–	28,7	–	35,8	–
<b>Total partiel</b>	<b>140,9</b>	<b>147,5</b>	<b>96</b>	<b>117</b>	<b>140,9</b>	<b>61</b>	<b>159,2</b>	<b>61</b>

Mission	2021				2022		2023	
	Budget approuvé	Dépenses effectives	Heures de vol prévues au budget	Heures de vol effectives	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
<b>Mission d'appui des Nations Unies en Libye</b>								
Avions	3 134,8	2 752,8	529	426	3 134,7	529	3 203,5	550
Hélicoptères	–	–	–	–	–	–	2 255,5	150
Carburants et lubrifiants	508,2	280,0	–	–	521,8	–	825,5	–
Divers	649,2	462,5	–	–	635,7	–	725,5	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 292,2</b>	<b>3 495,3</b>	<b>529</b>	<b>426</b>	<b>4 292,2</b>	<b>529</b>	<b>7 010,0</b>	<b>700</b>
<b>Mission de vérification des Nations Unies en Colombie</b>								
Avions	–	214,9	–	–	–	–	1 547,0	900
Hélicoptères	5 866,0	3 840,3	1 000	563	6 155,0	1 600	3 930,0	1 000
Carburants et lubrifiants	568,7	330,6	–	–	955,3	–	937,2	–
Divers	666,1	531,7	–	–	930,7	–	902,7	–
<b>Total partiel</b>	<b>7 100,8</b>	<b>4 917,5</b>	<b>1 000</b>	<b>563</b>	<b>8 041,0</b>	<b>1 600</b>	<b>7 316,9</b>	<b>1 900</b>
<b>Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda</b>								
Avions	3 051,4	2 707,8	960	455	3 066,8	960	2 986,0	832
Hélicoptères	6 591,2	2 437,1	623	8	2 110,0	620	2 070,0	420
Carburants et lubrifiants	2 348,7	949,7	–	–	2 346,3	–	1 937,8	–
Divers	1 387,6	829,6	–	–	1 373,0	–	1 277,4	–
<b>Total partiel</b>	<b>13 378,9</b>	<b>6 924,2</b>	<b>1 583</b>	<b>463</b>	<b>8 896,1</b>	<b>1 580</b>	<b>8 271,2</b>	<b>1 252</b>
<b>Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan</b>								
Avions	1 907,4	689,3	350	158	4 487,9	600	2 544,6	600
Hélicoptères	3 602,1	2 700,4	600	88	6 428,6	1 200	5 797,4	1 200
Carburants et lubrifiants	1 069,5	115,1	–	–	1 189,5	–	1 395,8	–
Divers	415,4	304,2	–	–	370,8	–	582,2	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 994,4</b>	<b>3 809,0</b>	<b>950</b>	<b>246</b>	<b>12 476,8</b>	<b>1 800</b>	<b>10 320,0</b>	<b>1 800</b>
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan<sup>a</sup></b>								
Avions	3 638,4	4 479,0	860	576	–	–	4 927,4	860
Hélicoptères	1 993,0	1 787,3	600	208	–	–	2 115,9	602

Mission	2021				2022		2023	
	Budget approuvé	Dépenses effectives	Heures de vol prévues au budget	Heures de vol effectives	Budget approuvé	Heures de vol prévues au budget	Budget proposé	Heures de vol proposées
Carburants et lubrifiants	1 197,0	713,8	–	–	–	–	1 178,2	–
Divers	122,4	615,4	–	–	–	–	242,5	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 950,8</b>	<b>7 595,5</b>	<b>1 460</b>	<b>784</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>8 464,0</b>	<b>1 462</b>
<b>Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq</b>								
Avions	2 424,3	2 196,9	975	586	2 612,0	975	2 454,8	925
Hélicoptères	–	428,6	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	525,0	223,3	–	–	409,1	–	490,3	–
Divers	212,8	469,4	–	–	205,0	–	205,4	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 162,1</b>	<b>3 318,3</b>	<b>975</b>	<b>586</b>	<b>3 226,1</b>	<b>975</b>	<b>3 150,5</b>	<b>925</b>
<b>Total général</b>								
Avions	19 845,9	17 635,5	5 368	3 304	18 529,9	4 675	16 930,6	5 396
Hélicoptères	21 523,3	14 022,1	3 411	1 462	17 330,4	3 960	16 689,7	3 310
Carburants et lubrifiants	10 384,4	4 279,2	–	–	7 916,1	–	7 632,8	–
Divers	4 968,8	4 307,5	–	–	5 286,2	–	5 976,8	–
<b>Total</b>	<b>56 722,4</b>	<b>40 244,3</b>	<b>8 779</b>	<b>4 766</b>	<b>49 062,6</b>	<b>8 635</b>	<b>47 229,9</b>	<b>8 706</b>

*Note* : La catégorie « Divers » comprend le matériel et les fournitures, les services, les redevances d'atterrissage et de manutention au sol, l'indemnité de subsistance de l'équipage et l'assurance responsabilité.

<sup>a</sup> Pour 2022, étant donné que l'Assemblée générale doit encore approuver l'ouverture d'un crédit pour la MANUA après avoir examiné le projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect.3)/Add.9), aucun crédit n'est prévu pour les opérations aériennes en 2022 dans la présente annexe. Dans le projet de budget révisé pour 2022, des ressources d'un montant de 9 966 200 dollars, destinées à couvrir les quelque 1 263 heures de vol, sont proposées au titre des opérations aériennes, sous réserve de l'examen et de l'approbation de l'Assemblée.

## Annexe VIII

## Vols spéciaux effectués dans les missions politiques spéciales, 2021-2023

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre d'heures)

Mission	2020 (chiffres effectifs)			2022 (chiffres effectifs) (janvier-mars)			2023 (montant estimatif)
	Coûts	Durée	Justification	Coûts	Durée	Justification	Coûts
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	81,7	31,4	Les vols ont été entrepris pour faciliter des déplacements importants qui ont été effectués en vue de consultations et de négociations de paix	18,0	8,5	Le vol a été entrepris pour faciliter des déplacements importants qui ont été effectués en vue de consultations et de négociations de paix à l'appui du mandat de la mission	904,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	675,7	176,4	Vols spéciaux à l'appui du mandat de la Mission lorsqu'aucun vol régulier n'était disponible	–	–	–	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)	245,7	52,0	Très faible disponibilité des vols commerciaux dans la sous-région	19,0	4,3	Le vol a été entrepris en raison de l'indisponibilité des vols commerciaux de Malabo à Libreville pour un voyage conjoint du BRENUAC et du DPPA au Tchad et au Cameroun. Le BRENUAC a dû solliciter un vol spécial pour permettre au Représentant spécial du Secrétaire général de retourner à Libreville et de se rendre ensuite au Cameroun	159,0
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	922,5	230,2	Des vols ont été nécessaires pour faciliter les évacuations des hauts responsables et les évacuations sanitaires	252,1	52,7	Des vols ont été nécessaires pour faciliter les évacuations des hauts responsables et les évacuations sanitaires	1 000,0
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	154,8	619,0	Les vols spéciaux ont été entrepris pour faciliter les mouvements de personnel et de marchandises depuis les principaux aéroports, tels que ceux de Bogotá et de Medellín, vers d'autres grands centres urbains. Le personnel et les marchandises peuvent ensuite être transportés par hélicoptère dans des endroits isolés, éloignés et difficiles d'accès, en vue d'appuyer les activités et programmes prévus par le mandat de la Mission	–	–	–	–
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	167,5	33,3	Les vols ont été entrepris pour faciliter les déplacements importants qui ont été effectués dans le cadre des consultations de paix et de	49,0	8,3	Les vols ont été entrepris pour faciliter les déplacements importants qui ont été effectués dans le cadre des consultations de paix et de	243,6

Mission	2020 (chiffres effectifs)			2022 (chiffres effectifs) (janvier-mars)			2023 (montant estimatif)
	Coûts	Durée	Justification	Coûts	Durée	Justification	Coûts
			coordination du redéploiement et pour répondre aux demandes de rapatriement, notamment du personnel de l'équipe de pays des Nations Unies, essentiellement en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et de la fermeture de l'aéroport du fait des frappes aériennes à Sanaa			coordination du redéploiement, y compris pour répondre à la demande du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et de l'équipe de pays des Nations Unies	
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan			Vols affrétés pour le PAM, le DSS, une société de sécurité privée, le Service de la lutte antimines, l'ambassade de Chine et la présidence de l'Assemblée générale ; vols à l'appui de la MANUA	444,7	86	Vols à l'appui du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, d'une société de sécurité privée, de la MANUA et de l'UNICEF	
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	365,6	214,0	Les vols spéciaux permettent aux hauts responsables de se déplacer au pied levé en Iraq en vue de participer à des consultations ou des dialogues concernant des questions politiques et humanitaires ou des questions de développement et servent aussi à assurer les relèves de l'Unité de gardes des Nations Unies ainsi qu'à procéder aux évaluations médicales et aux évacuations sanitaires primaires	77,8	48,3	Les vols spéciaux permettent aux hauts responsables de se déplacer au pied levé en Iraq en vue de participer à des consultations ou des dialogues concernant des questions politiques et humanitaires ou des questions de développement. Ils servent aussi occasionnellement à assurer les relèves de l'Unité de gardes des Nations Unies ainsi qu'à procéder aux évaluations médicales et aux évacuations sanitaires primaires	320,0

*Note* : Un vol spécial est un vol non programmé, qui nécessite une autorisation spéciale du (de la) chef de l'appui à la mission, conformément au Manuel des opérations aériennes de l'ONU.

*Abréviations* : DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; DSS = Département de la sûreté et de la sécurité ; PAM = Programme alimentaire mondial ; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance.



## Annexe IX

## Ressources destinées à l'acquisition d'images satellites pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Montant approuvé pour 2022</i>	<i>Montant proposé pour 2023</i>	<i>Justification</i>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	8,8	–	Aucun crédit n'est prévu pour les articles de cartographie et les cartes en 2023
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	3,0	1,8	Les montants correspondant à chacun des groupes d'experts doivent servir à financer l'acquisition d'images satellites et de services connexes qui seront utilisés pour mieux rendre compte de l'exécution du mandat du Conseil de sécurité
Groupe d'experts sur le Soudan	3,0	2,6	
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	253,5	230,2	
Groupe d'experts sur la Libye	6,1	6,2	
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	3,0	2,6	
Groupe d'experts sur le Yémen	3,0	3,0	
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	3,0	2,6	
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	3,0	1,5	
Groupe d'experts sur le Mali	3,0	3,0	
Groupe d'experts sur la Somalie	3,0	2,9	
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	–	1,0	Le montant doit permettre à la Mission d'avoir une meilleure appréciation de la situation grâce à des informations géospatiales, qui seront utilisées pour donner rapidement l'alerte dans les situations survenant dans la zone de la Mission et pour aider les responsables de la Mission à assurer le suivi et la planification stratégique
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	150,0	90,0	La Mission a besoin d'images satellites couvrant les zones où elle mène des opérations et où elle est déployée, qui sont actuellement concentrées sur les points chauds de la province d'Hodeïda, tels que définis par le Mécanisme de liaison et de coordination et le Centre d'opérations conjoint. Le montant doit également servir à financer la mise à jour des cartes de patrouille, des cartes de contrôle des mouvements, des plans topométriques et des cartes de gestion des installations
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	–	1,0	Le montant doit permettre à la Mission d'accéder aux services d'imagerie satellitaire géospatiale nécessaires pour saisir et consigner les activités relatives aux droits humains et au cessez-le-feu, qui sont au cœur du mandat de la Mission

## Annexe X

## Ressources liées aux communications et à l'informatique pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>					
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	–	–	68,6	74,9	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (9 400 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (17 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (33 100 dollars) ; des pièces de rechange (4 000 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (2 400 dollars) ; des services d'information et de publication (8 700 dollars)
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide	–	–	33,4	36,8	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (téléphones et téléphonie mobile) et des services audiovisuels (8 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes, y compris ceux fournis dans le cadre d'accords de prestation de service (20 400 dollars) ; des pièces de rechange (1 200 dollars) ; la location de matériel (3 300 dollars) ; des services d'information et de publication, dont un abonnement à deux bases de données de recherche (3 600 dollars)
Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental	–	–	8,2	11,4	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (7 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (3 700 dollars)
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	–	–	7,7	7,7	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau, dont des applications mobiles (4 600 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (3 100 dollars)
Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	–	–	45,4	47,8	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de télécommunication et de matériel informatique (10 700 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (17 900 dollars) ; la location de matériel (photocopieuse haute capacité) (4 200 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (15 000 dollars)
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	1 SM et 4 AL	1 SM et 4 AL	376,0	396,4	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (50 000 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (126 200 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (153 300 dollars) ; des pièces de rechange (15 600 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (43 100 dollars) ; des services d'information et de publication (8 200 dollars)

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	–	–	41,2	41,2	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (7 500 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (18 400 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (11 000 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (2 800 dollars) ; des pièces de rechange (1 500 dollars)
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	–	–	153,1	153,1	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de télécommunication et de matériel informatique (21 800 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (60 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (51 300 dollars) ; des pièces de rechange (4 000 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (2 700 dollars) ; des services d'information et de publication (13 300 dollars)
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	1 P-4, 2 SM et 2 AL	1 P-4, 2 SM et 2 AL	700,7	789,4	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (82 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (520 200 dollars) ; des pièces de rechange (15 900 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (56 000 dollars) ; des services d'information et de publication, y compris des services d'impression et de reproduction (115 300 dollars)
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	–	–	13,3	14,0	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (13 900 dollars) ; des pièces de rechange (100 dollars)
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>					
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	–	–	35,5	35,5	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (17 800 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (6 300 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (9 700 dollars)
Groupe d'experts sur le Soudan	–	–	32,3	32,3	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (16 100 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (5 800 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (8 700 dollars)
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	–	–	346,5	346,5	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (6 500 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (52 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (285 600 dollars), notamment des abonnements à des bases de données spécialisées et des dispositifs d'information permettant d'appuyer et de compléter les enquêtes, les recherches et les capacités d'analyse du Groupe d'experts

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
Groupe d'experts sur la Libye	–	–	42,3	41,1	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (16 600 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (12 800 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (10 000 dollars)
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	–	–	33,8	33,8	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (16 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (7 400 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (8 700 dollars)
Groupe d'experts sur le Yémen	–	–	41,9	41,9	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (20 400 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (10 100 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (9 700 dollars)
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	–	–	35,4	35,4	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (16 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (9 000 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (8 700 dollars)
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	–	–	205,1	205,1	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (12 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (181 300 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (9 400 dollars)
Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité	–	–	18,9	18,9	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (3 400 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (5 300 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (500 dollars) ; des services d'information et de publication aux fins de la maintenance du site Web (9 700 dollars)
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	–	–	25,3	25,3	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (6 600 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (12 000 dollars) ; des services d'information et de publication aux fins de la maintenance du site Web (6 700 dollars)

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
Groupe d'experts sur le Mali	–	–	33,4	30,8	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (13 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (5 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (9 700 dollars)
Groupe d'experts sur la Somalie	–	–	52,3	52,3	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (21 900 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (18 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 700 dollars) ; des services d'information et de publication (10 000 dollars)
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	–	–	67,4	146,8	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (9 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes, y compris ceux fournis dans le cadre de services contractuels (60 800 dollars), d'accords de niveaux de services concernant les ordinateurs (27 700 dollars) et les services d'hébergement et de maintenance du site Web (49 300 dollars)
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	–	–	206,9	206,9	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (38 400 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (114 700 dollars) ; des services d'information et de publication (53 800 dollars)
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	1 P-2 et 1 AL	1 P-2 et 1 AL	2 433,8	2 599,3	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (36 200 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (349 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (1 478 500 dollars) ; des pièces de rechange (53 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (679 800 dollars) ; des services d'information et de publication (1 400 dollars)
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	1 SM et 2 AL	1 SM et 2 AL	572,0	680,3	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (97 600 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (248 200 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (197 500 dollars) ; des pièces de rechange (46 800 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (22 500 dollars) ; des services d'information et de publication (67 700 dollars)
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	–	–	5 835,1	5 876,5	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (2 135 900 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (1 977 800 dollars) ; des pièces de rechange (195 800 dollars) ; des

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	1 SM et 2 AL	1 SM et 2 AL	252,1	251,5	logiciels, licences et redevances (154 100 dollars) ; des services d'information et de publication (1 412 900 dollars) ; Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (25 200 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (147 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (56 600 dollars) ; des pièces de rechange (4 100 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (2 000 dollars) ; des services d'information et de publication (15 900 dollars)
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	–	–	289,4	376,4	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (65 700 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (162 600 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (63 600 dollars) ; des pièces de rechange (39 600 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (15 600 dollars) ; des services d'information (29 300 dollars)
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	2 AL	2 AL	207,5	239,9	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (25 900 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (92 100 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (91 900 dollars) ; des pièces de rechange (10 600 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (9 500 dollars) ; des services d'information et de publication (9 900 dollars)
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	1 SM et 2 AL	1 SM et 2 AL	458,5	654,7	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (119 300 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (136 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (292 500 dollars) ; des pièces de rechange (10 200 dollars) ; la location de matériel (2 400 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (1 400 dollars) ; des services d'information et de publication (92 900 dollars)
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	6 SM et 5 AL	6 SM et 5 AL	4 105,4	3 349,4	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (980 300 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (793 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (1 010 900 dollars) ; des pièces de rechange (191 200 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (227 000 dollars) ; des services d'information et de publication (147 000 dollars)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	1 P-4, 4 SM, 1 AN et 8 AL	1 P-4, 4 SM, 1 AN et 8 AL	4 708,5	4 719,1	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (323 100 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (883 800 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (2 394 400 dollars) ; des pièces de rechange (84 000 dollars) ; des logiciels, licences et

Mission	Nombre d'emplois liés aux communications et à l'informatique		Ressources diverses liées aux communications et à l'informatique		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
					redevances (419 200 dollars) ; des services d'information et de publication (614 600 dollars)
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	1 SM et 3 AL	1 SM et 3 AL	1 744,7	1 340,4	Ces ressources permettront de financer : des services de télécommunication et de réseau (71 900 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (840 100 dollars) ; des pièces de rechange (66 700 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (101 700 dollars) ; des services d'information et de publication, y compris des services d'impression et de reproduction (260 000 dollars)
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	2 SM et 1 AN	2 SM et 1 AN	1 311,9	1 437,0	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (191 100 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (405 300 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (460 400 dollars) ; des pièces de rechange (5 500 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (168 000 dollars) ; des services d'information et de publication (206 700 dollars)
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	1 P-4, 3 SM et 3 AL	1 P-4, 3 SM et 5 AL	3 246,9	3 520,2	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (406 100 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (1 381 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (1 123 800 dollars) ; des pièces de rechange (92 000 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (234 200 dollars) ; des services d'information et de publication (282 400 dollars)
<b>MANUA et MANUI</b>					
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 P-4, 10 SM, 6 AN, 25 AL et 7 VNU	1 P-4, 10 SM, 6 AN, 25 AL et 7 VNU	6 185,1 <sup>a</sup>	6 424,3	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (1 365 900 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (2 919 000 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (640 500 dollars) ; des pièces de rechange (317 100 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (563 600 dollars) ; des services d'information et de publication (618 200 dollars)
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	1 P-4, 2 P-3, 11 SM, 3 AN et 28 AL	1 P-4, 2 P-3, 9 SM, 3 AN et 26 AL	2 692,4	2 707,0	Ces ressources permettront de financer : l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique (143 300 dollars) ; des services de télécommunication et de réseau (486 700 dollars) ; l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (1 219 300 dollars) ; des pièces de rechange (232 300 dollars) ; des logiciels, licences et redevances (502 300 dollars) ; des services d'information et de publication (123 100 dollars)

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Tient compte des ressources figurant dans le projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect. 3)/Add.9), qui doit être approuvé par l'Assemblée générale.

## Annexe XI

## Ressources liées à la sécurité pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Nombre d'emplois liés à la sécurité		Ressources diverses liées à la sécurité		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>					
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	1 SM et 1 AL	1 SM et 1 AL	16,6	17,0	Matériel de lutte contre les incendies et tenues anti-feu ; entretien du système de vidéosurveillance, de l'alarme incendie, de l'alarme anti-intrusion, des systèmes de lutte contre les incendies et des barrières de sécurité
Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	–	–	10,4	10,4	Services de sécurité pour les discussions et conférences qui se tiennent à Genève, lesquels sont fournis par l'Office des Nations Unies à Genève
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	1 P-4, 5 SM et 16 AL	1 P-4, 5 SM et 16 AL	858,1	998,0	Munitions, équipements de sûreté et de sécurité, équipements de sécurité et de contrôle, et uniformes ; partage des coûts liés à la sécurité locale, gardes non armés fournis par une société privée, indemnités allouées aux gardes armés chargés d'assurer l'escorte ; voyages et formation du personnel de sécurité
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	–	–	3,1	3,7	Contribution aux dépenses du bureau extérieur du Département de la sûreté et de la sécurité
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	–	–	3,5	2,8	Contribution du Bureau aux services de sécurité communs fournis par l'Office des Nations Unies à Nairobi
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	1 P-4, 2 P-3, 14 SM et 3 AL	1 P-4, 2 P-3, 14 SM et 3 AL	858,1	998,0	Munitions, équipements de sûreté et de sécurité, équipements de sécurité et de contrôle, et uniformes ; partage des coûts liés à la sécurité locale, gardes non armés fournis par une société privée, indemnités allouées aux gardes armés chargés d'assurer l'escorte ; voyages et formation du personnel de sécurité
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	–	–	3,0	3,0	Recrutement d'un(e) agent(e) de sécurité
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>					
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 P-3	1 P-3	–	–	Recrutement d'un(e) agent(e) de coordination de la sécurité du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo
Groupe d'experts sur le Yémen	5 SM	5 SM	61,4	61,1	Protection rapprochée des experts ; dépenses de sécurité communes avec le PNUD au Yémen ; formation des agents de sécurité
Groupe d'experts sur le Mali	–	–	139,6	139,6	Protection rapprochée des experts lors de leurs déplacements au Mali



Mission	Nombre d'emplois liés à la sécurité		Ressources diverses liées à la sécurité		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	1 P-4, 1 P-3, 29 SM, 15 AL et 1 AN	1 P-4, 1 P-3, 29 SM et 15 AL	1 345,5	1 310,9	Matériel de sûreté et de sécurité, participation aux dépenses communes liées au recrutement d'agents de sécurité contractuels, et services de sécurité contractuels
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	1 SM	1 SM	123,2	123,4	Matériel de sûreté et de sécurité, participation aux dépenses communes liées au recrutement d'agents de sécurité contractuels pour Dakar ; coûts des agents de sécurité recrutés pour les bureaux de Nouakchott et d'Abuja et dépenses afférentes à la sécurité de la résidence du (de la) Chef du Bureau
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	1 P-4, 1 P-3, 38 SM, 9 AN et 19 AL	1 P-4, 2 P-3, 38 SM, 9 AN et 19 AL	4 345,3	3 479,9	Matériel de sûreté et de sécurité, participation aux dépenses communes liées à la sécurité locale et dépenses liées aux services d'agents de sécurité
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	–	–	0,6	8,5	Matériel de sûreté et de sécurité et contribution du Centre aux dépenses de sécurité communes/interinstitutions, dans cinq endroits
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	–	–	62,9	55,7	Services d'agents de sécurité pour les bureaux de Yaoundé et de Calabar et participation aux dépenses communes afférentes au recrutement d'agents de sécurité pour Dakar
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	1 P-4, 4 SM et 46 AL	1 P-4, 4 SM et 47 AL	115,8	98,4	Matériel de sûreté et de sécurité et participation aux dépenses communes afférentes aux services de sécurité assurés par le Centre de gestion de l'information et des opérations relatives à la sécurité
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	1 SM	1 SM et 1 AL	122,6	202,1	Services de sécurité contractuels. Le prestataire de services de sécurité a augmenté le nombre d'agents de sécurité pour assurer une meilleure protection des locaux. Le Bureau a réclamé davantage de personnel de sécurité au niveau national pour renforcer l'unité de prévention des incendies ainsi que le service de sécurité résidentielle
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	156 (3 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 101 SM et 47 AL)	156 (3 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 101 SM et 47 AL)	7 579,7	7 303,8	Matériel de sûreté et de sécurité, services de sécurité contractuels, personnel de l'Unité de gardes des Nations Unies, et matériaux de construction et fournitures aux fins de la défense du périmètre
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 18 SM, 5 AN et 19 AL	1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 18 SM, 5 AN et 19 AL	2 530,6	2 707,1	Les ressources seraient réparties comme suit : matériel de sûreté et de sécurité (93 700 dollars) ; services d'agents de sécurité contractuels fournis par des sociétés de sécurité privées (2 493 200 dollars) ; dépenses communes de sécurité au niveau local (120 200 dollars)
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	1 P-4, 1 P-3, 14 SM et 6 AL	1 P-4, 1 P-3, 12 SM et 6 AL	2 981,8	2 029,6	Matériel et fournitures de sûreté et de sécurité ; services d'agents de sécurité fournis par des sociétés de sécurité privées ; participation aux dépenses du Département de la sûreté et de la sécurité en matière de sécurité locale ;

Mission	Nombre d'emplois liés à la sécurité		Ressources diverses liées à la sécurité		Observations
	Effectif approuvé pour 2022	Effectif proposé pour 2023	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	1 P-4, 7 SM et 5 AL	1 P-4, 7 SM et 5 AL	204,0	208,5	indemnités allouées aux gardes armés fournis par les autorités des pays hôtes et chargés d'assurer l'escorte ; frais de formation et voyages officiels
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	1 P-4, 4 P-3, 33 SM et 24 AL	1 P-4, 4 P-3, 33 SM et 24 AL	580,5	351,5	Participation aux dépenses communes de sécurité et services de police diplomatique, matériel de lutte contre les incendies et services de sécurité contractuels (fournis par des sociétés de sécurité privées)
<b>MANUA et MANUI</b>					
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 P-5, 2 P-4, 9 P-3, 2 P-2, 79 SM, 5 AN, 244 AL et 4 VNU	1 P-5, 2 P-4, 9 P-3, 2 P-2, 75 SM, 5 AN, 234 AL, 4 VNU et 3 VNU nationaux	10 905,6 <sup>a</sup>	9 946,9	La variation s'explique par la réduction des besoins en matériel de sécurité et en services de sécurité
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	1 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 82 SM, 10 AN et 116 AL	1 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 81 SM, 10 AN et 116 AL	5 895,7	5 789,5	Matériel de sûreté et de sécurité, services de sécurité contractuels, personnel de l'Unité de gardes des Nations Unies, et matériaux de construction et fournitures aux fins de la défense du périmètre

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Tient compte des ressources figurant dans le projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect. 3)/Add.9), qui doit être approuvé par l'Assemblée.

## Annexe XII

## Services médicaux fournis aux missions politiques spéciales en 2022 et 2023, et prestataires de ces services

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Type de services</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>Montant approuvé pour 2022</i>	<i>Montant proposé pour 2023</i>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	Services cliniques	Office des Nations Unies à Genève et clinique de l'Organisation mondiale de la Santé	Participation aux dépenses communes des entités des Nations Unies	11,9	7,8
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	Dispensaires	Office des Nations Unies à Nairobi	Prestataires de services de l'ONU	3,3	1,9
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Services médicaux communs	Office des Nations Unies à Nairobi	Prestataires de services de l'ONU	14,0	14,0
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Centre de soins communs au Yémen</li> <li>2. Interventions menées conjointement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) au Yémen et en Jordanie</li> <li>3. Consultations médicales de spécialistes et services de laboratoire</li> <li>4. Évacuations sanitaires et services mortuaires</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. PNUD</li> <li>2. PNUD et OIM</li> <li>3. Hôpitaux privés locaux</li> <li>4. Prestataire de services privé</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participation aux dépenses communes de l'équipe de pays des Nations Unies au Yémen</li> <li>2. Participation aux dépenses communes de l'équipe de pays des Nations Unies</li> <li>3. Besoin médical d'urgence</li> <li>4. Contrat</li> </ol>	300,5	298,9
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	Le PNUD et la CESAP fournissent des services médicaux au Bureau sur place, à distance ou lorsque le personnel se rend à Bangkok. Ces services comprennent la fourniture de conseils, de médicaments et de vaccins	CESAP et PNUD	La CESAP fournit au Bureau des services administratifs, dont des services médicaux. Le PNUD fournit un appui à l'intérieur du pays	1,0	1,0

<i>Mission</i>	<i>Type de services</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>Montant approuvé pour 2022</i>	<i>Montant proposé pour 2023</i>
Groupe d'experts sur le Yémen	1. Centres de soins communs et interventions menées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 2. Consultations médicales de spécialistes et services de laboratoire 3. Évacuations sanitaires et services mortuaires	1. PNUD 2. Hôpitaux privés locaux 3. Prestataire de services privé	1. Ensemble des organismes, fonds et programmes des Nations Unies au Yémen, qui partagent les dépenses afférentes aux centres de soins gérés par le PNUD dans le pays et à la lutte conjointe contre la pandémie de COVID-19 2. Service spécialisé non disponible au centre de soins du PNUD 3. Besoin médical d'urgence	8,0	8,0
Groupe d'experts sur la Somalie	Services médicaux communs	Office des Nations Unies à Nairobi	Prestataires de services de l'ONU	3,8	3,8
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Tous les services médicaux, y compris les évacuations sanitaires aériennes et les hospitalisations	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	Mémorandum d'accord conclu en application des résolutions 2379 (2017) et 2470 (2019) du Conseil de sécurité	242,6	154,0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Services médicaux et chirurgicaux cliniques, diagnostiques, préventifs et incitatifs, y compris les services liés à la santé et à la sécurité au travail, les évacuations sanitaires primaires et secondaires, les hospitalisations, et les interventions en cas d'épidémie	Prestataires de services privés et établissements médicaux sous contrats	Les prestataires de services sont choisis à la suite d'un processus de passation des marchés concurrentiel, qui fait l'objet d'une campagne de communication locale et internationale	1 276,5	1 282,1
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	Le Bureau bénéficie des services médicaux de la FINUL sur la base d'un mémorandum d'accord	FINUL	Mémorandum d'accord	12,2	17,3
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Évacuations sanitaires aériennes, services de consultation de spécialistes, de radiographie spécialisée et de laboratoire	Prestataires de services privés et hôpitaux locaux	Lettre d'accord	960,0	852,4

<i>Mission</i>	<i>Type de services</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>Montant approuvé pour 2022</i>	<i>Montant proposé pour 2023</i>
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	<ol style="list-style-type: none"> <li>Centre de soins, consultations médicales de spécialistes et services de laboratoire</li> <li>Hospitalisations et interventions chirurgicales</li> <li>Évacuations sanitaires aériennes</li> <li>Services d'ambulance pour les évacuations sanitaires</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Hôpitaux locaux</li> <li>Prestataires de services privés</li> <li>Centre national de sauvetage du personnel de l'armée de l'air colombienne</li> <li>Prestataires de services privés</li> </ol>	Qualité et disponibilité des services au niveau local et besoins médicaux d'urgence	542,1	594,5
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	<ol style="list-style-type: none"> <li>Équipes chirurgicales avancées et équipes d'évacuation sanitaire</li> <li>Centre de soins communs au Yémen</li> <li>Interventions menées conjointement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 au Yémen et en Jordanie</li> <li>Unité médicale de niveau II à Djibouti</li> <li>Services mortuaires</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Prestataire de services privé</li> <li>PNUD</li> <li>PNUD au Yémen et OIM en Jordanie</li> <li>Hôpital de Djibouti</li> <li>Prestataire de services privé</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>La Mission fait appel aux services d'une équipe chirurgicale avancée et d'agents de santé à Hodeïda, et d'une équipe d'évacuation sanitaire aérienne à Djibouti, qui sont fournis par des contractants privés sélectionnés dans le cadre du processus d'appel d'offres et de passation de marchés des Nations Unies. Ce processus est ouvert à tous les fournisseurs internationaux et nationaux répondant à certains critères d'éligibilité. Les critères de sélection sont élaborés en coordination avec la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail et la Division des achats</li> <li>Participation aux dépenses communes de l'équipe de pays des Nations Unies</li> <li>Participation aux dépenses communes de l'équipe de pays des Nations Unies</li> <li>Lettre d'accord</li> <li>Contrat</li> </ol>	3 778,0	3 751,6
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	Évacuations sanitaires aériennes, services de consultation de spécialistes, de radiographie spécialisée et de laboratoire, hospitalisation dans un centre situé hors de la zone de mission, et services mortuaires	Prestataires de services privés	Contrat	197,6	197,6
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	<ol style="list-style-type: none"> <li>Évacuations sanitaires aériennes</li> <li>Services de consultation de spécialistes, de radiographie et de laboratoire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Prestataires de services privés par l'intermédiaire du Centre stratégique des opérations aériennes</li> </ol>	Un contrat est passé avec les prestataires de services et les hôpitaux sur la base de la qualité et de la disponibilité de leurs services au niveau local. Des services sont également fournis dans le cadre d'accords passés avec l'équipe de pays des Nations	554,9	868,1

<i>Mission</i>	<i>Type de services</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Critères de sélection</i>	<i>Montant approuvé pour 2022</i>	<i>Montant proposé pour 2023</i>
	3. Hospitalisations 4. Services mortuaires et médico-légaux 5. Clinique des Nations Unies et partage des coûts liés à la COVID-19 avec l'équipe de pays des Nations Unies	2. Clinique de la Mission 3. Hôpitaux publics 4. Services mortuaires publics 5. PNUD, PAM et UNICEF	Unies, par exemple au centre de soins administré par le PNUD et le PAM et au centre de soins spécialisé dans la COVID-19 géré par l'UNICEF		
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1. Évacuations sanitaires aériennes 2. Services de consultation de spécialistes 3. Autres services de prise en charge en 2022 4. Test d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) COVID-19	Prestataires de services privés	En Afghanistan, les services médicaux communs gèrent un centre de soins de niveau I à Kaboul et des centres médicaux avancés dans les bureaux de secteur. Aucune consultation de spécialiste n'y est offerte et, malgré les moyens relatifs dont dispose la Mission, ces consultations, de même que les évacuations, sont souvent renvoyées à l'extérieur de la zone de mission, à l'aide des moyens aériens, compagnies aériennes commerciales et services d'évacuation sanitaire aérienne primaire dont celle-ci dispose au titre des protocoles d'accord passés avec des hôpitaux	1 209,0 <sup>a</sup>	643,4
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	Hospitalisations dans un hôpital ne relevant pas de la Mission, services de consultation de spécialistes, scanners, services de laboratoire, services mortuaires, évacuations sanitaires aériennes et soins dentaires	Prestataires de services privés, installations médicales du Département d'État des États-Unis d'Amérique	Le centre de soins de la MANUI est une formation sanitaire de niveau I. Les prestataires de services fournissent des soins de niveau II, III et IV au personnel des Nations Unies ayant besoin d'un niveau de traitement plus élevé conformément aux normes internationales.  Pour la fourniture de soins médicaux, la Mission fait appel à des prestataires nationaux et internationaux. Pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires, elle a recours à deux types de prestataires de services, les critères étant principalement axés sur l'accessibilité, la disponibilité et l'urgence. Elle a actuellement recours à un prestataire national et à un prestataire international, qui gèrent principalement les évacuations sanitaires secondaires et les centres d'aiguillage	324,5	334,9

*Abréviations* : CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; OIM = Organisation internationale pour les migrations ; PAM = Programme alimentaire mondial ; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement ; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

<sup>a</sup> Tient compte des ressources figurant dans le projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect. 3)/Add.9), qui doit être approuvé par l'Assemblée.

## Annexe XIII

## Ressources liées aux voyages pour les missions politiques spéciales en 2022 et 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Analyse de la variation
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	(4) = (3)/(1)	
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>					
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	111,5	111,5	–	–	–
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide	245,1	245,1	–	–	–
Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental	74,7	74,7	–	–	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	43,5	43,5	–	–	–
Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	209,7	246,7	37,0	17,6	Augmentation des besoins en déplacements dans la zone de la mission en Géorgie aux fins de l'exécution du mandat de la mission
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	1 141,6	1 141,1	(0,5)	(0,0)	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	111,3	110,2	(1,1)	(1,0)	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	262,2	260,3	(1,9)	(0,7)	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	462,7	456,5	(6,2)	(1,3)	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	150,7	150,7	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 813,0</b>	<b>2 840,3</b>	<b>27,3</b>	<b>1,0</b>	
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>					
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	24,0	24,0	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan	15,9	15,9	–	–	–

Mission	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Analyse de la variation
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	(4) = (3)/(1)	
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	17,3	17,3	–	–	–
Groupe d'experts sur la Libye	16,8	16,8	–	–	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	19,3	19,3	–	–	–
Groupe d'experts sur le Yémen	48,3	48,3	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	21,8	21,8	–	–	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	89,2	89,2	–	–	–
Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité ;	25,7	25,7	–	–	–
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	41,0	41,0	–	–	–
Groupe d'experts sur le Mali	143,5	143,5	–	–	–
Groupe d'experts sur la Somalie	22,6	22,6	–	–	–
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	88,0	131,2	43,2	49,1	L'augmentation tient principalement à l'augmentation probable du nombre des voyages officiels que le personnel du Comité effectue pour mener ses activités de sensibilisation et participer aux réunions régionales et aux retraites du Comité afin d'aider les États Membres à s'acquitter de leurs obligations au titre de la résolution 1540 (2004)
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	835,5	836,0	0,5	0,1	–
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	390,6	599,7	209,1	53,5	L'augmentation s'explique principalement par la hausse des dépenses liées aux voyages officiels (hors formation), l'Équipe ayant repris les activités de voyage qu'elle effectue au titre de son mandat à la suite de l'assouplissement des restrictions en matière de voyage imposées dans le contexte de la COVID-19, ainsi que par les voyages liés à la formation obligatoire en matière de sécurité et de protection rapprochée qui nécessite une présence en personne
<b>Total partiel</b>	<b>1 799,5</b>	<b>2 052,3</b>	<b>252,8</b>	<b>14,0</b>	



Mission	Montant approuvé pour 2022	Montant proposé pour 2023	Variation (montant)	Variation (pourcentage)	Analyse de la variation
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	(4) = (3)/(1)	
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	774,2	774,2	–	–	–
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	1 102,4	1 249,8	147,4	13,4	L'augmentation s'explique principalement par un besoin accru de déplacements du personnel de la mission à Mogadiscio et dans les secteurs afin de fournir un appui continu aux États membres de la fédération et de maintenir avec eux un dialogue constant, ainsi que par l'augmentation des besoins de formation en présentiel sur des questions telles que le genre, la sécurité, et les affaires politiques et électorales
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	173,0	184,0	11,0	6,4	L'augmentation tient principalement aux ressources supplémentaires demandées au titre des conférences de haut niveau, des visites et des réunions avec des interlocuteurs politiques en dehors de l'Asie centrale, qui devraient être plus nombreuses au cours de la période succédant à la pandémie
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	208,4	202,3	(6,1)	(2,9)	La diminution est due à la réduction des déplacements pour les consultations politiques et les missions d'évaluation sur le terrain
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	174,8	170,0	(4,8)	(2,7)	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	557,3	566,4	9,1	1,6	L'augmentation est principalement due à l'accroissement des ressources demandées au titre des déplacements liés à la formation, dans le cadre de la nouvelle approche du Bureau en matière de renforcement des capacités du personnel
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	846,5	1 010,4	163,9	19,4	L'augmentation est principalement due à la poursuite des dépenses liées à la composante de surveillance du cessez-le-feu en 2023 ainsi qu'à l'augmentation des ressources demandées au titre des voyages pour la formation obligatoire
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	1 495,6	1 500,6	5,0	0,3	L'augmentation est due aux dépenses afférentes aux voyages liés aux formations obligatoires
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	775,6	759,5	(16,1)	(2,1)	La diminution est principalement due à la réduction du nombre de voyages liés à la formation en raison de la priorité de plus en plus donnée à la formation en ligne
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	181,3	181,3	–	–	–

<i>Mission</i>	<i>Montant approuvé pour 2022</i>	<i>Montant proposé pour 2023</i>	<i>Variation (montant)</i>	<i>Variation (pourcentage)</i>	<i>Analyse de la variation</i>
	(1)	(2)	(3) = (2) – (1)	(4) = (3)/(1)	
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	624,6	922,4	297,8	47,7	L'augmentation est principalement due au renforcement de l'action de la Mission et à l'élargissement de son champ d'activités au fur et à mesure du déploiement du personnel et des déplacements nécessaires pour la formation obligatoire, qui étaient presque entièrement exclus en 2022
<b>Total partiel</b>	<b>6 913,7</b>	<b>7 520,9</b>	<b>607,2</b>	<b>8,8</b>	
<b>MANUA et MANUI</b>					
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	–	1 010,9	1 010,9	–	Pour 2022, étant donné que l'Assemblée générale doit encore approuver l'ouverture d'un crédit pour la MANUA après avoir examiné le projet de budget révisé pour 2022, aucun crédit n'est prévu pour les voyages officiels en 2022 dans la présente annexe Dans le projet de budget révisé pour 2022 (A/76/6 (Sect.3)/Add.9), des ressources d'un montant de 1 042 000 dollars sont proposées pour les voyages officiels, sous réserve de l'examen et de l'approbation de l'Assemblée
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	773,0	1 133,0	360,0	46,6	L'augmentation s'explique principalement par une réduction des restrictions de voyage dans les zones où une présence physique est nécessaire pour que la Mission puisse mener à bien les activités qui lui sont confiées
<b>Total partiel</b>	<b>773,0</b>	<b>2 142,9</b>	<b>1 370,9</b>	<b>177,3</b>	
<b>Total</b>	<b>12 299,2</b>	<b>14 557,4</b>	<b>2 258,2</b>	<b>18,4</b>	

## Annexe XIV

## Tableau récapitulatif du respect de l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance par les missions politiques spéciales pour la période allant de 2017 à 2021

(En pourcentage)

<i>Mission</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>					
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	2	35	56	57	54
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide	19	28	27	38	5
Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental	–	–	–	–	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution <a href="#">1559 (2004)</a> du Conseil de sécurité	0	0	33	0	0
Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	89	83	75	74	67
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	1	7	4	1	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	4	6	3	5	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	5	21	15	7	11
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	16	10	10	7	17
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	s.o.	0	5	0	43
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>					
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	33	25	10	86	48
Groupe d'experts sur le Soudan	51	74	24	0	75
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	62	52	33	100	50
Groupe d'experts sur la Libye	68	56	24	0	59
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	43	20	20	33	33
Groupe d'experts sur le Yémen	38	28	27	13	11
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	29	43	51	58	33
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	60	56	78	77	44
Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité <sup>a</sup>	s.o.	–	10	3	75
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	19	–	28	0	43
Groupe d'experts sur le Mali	–	23	53	34	33
Groupe d'experts sur la Somalie	s.o.	s.o.	39	27	38
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1540 (2004)</a> relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	39	29	41	60	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	45	57	15	83	22
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	s.o.	–	30	9	14
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>					
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	4	11	13	10	8
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	13	14	29	18	29
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	27	56	47	17	39
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	21	19	31	58	29
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	24	10	39	11	37

**A/77/6 (Sect. 3)/Add.1**

<i>Mission</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	10	22	34	12	10
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	30	13	23	18	30
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	3	6	13	30	28
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	s.o.	s.o.	7	6	17
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	s.o.	s.o.	15	45	25
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	s.o.	s.o.	s.o.	18	10
<b>MANUA et MANUI</b>					
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	27	38	40	20	16
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	27	27	23	5	9

*Note* : Un tiret indique qu'aucun voyage aérien n'a été entrepris pendant la période en question. Un zéro indique que l'obligation de réserver les billets 16 jours à l'avance n'a pas été respectée. L'abréviation « s.o. » signifie que la mission n'existait pas pendant la période en question.

<sup>a</sup> En application du paragraphe 17 de la section XXII de la résolution 72/262 A de l'Assemblée générale, le budget de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées et le budget du Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité sont depuis 2018 présentés séparément. Pour 2017, les données relatives au Bureau du (de la) Médiateur(trice) sont intégrées à celles intéressant l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions.

## Annexe XV

## Comparaison des taux de vacance de postes des missions politiques spéciales pour la période 2021-2023

(En pourcentage)

### A. Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	12,5	12,5	13,3	12,5	-	-	-	-	0	0	0	0
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour la prévention du génocide	23,5	5	18,2	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental	91,7	5	0	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	0	5	0	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	0	5	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	35	27	39,4	35	-	-	-	-	0	0	0	0
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	20	3	20	3	0	0	0	0	0	0	0	3
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	5,3	5	27,3	5	0	0	100	0	28,6	0	0	0
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	19,7	15	19,7	15	30	15	36,4	15	20,7	20	17,2	15
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	0	5	0	5	-	-	-	-	17	0	0	0

Note : Dans la présente annexe, le tiret « - » renvoie à une catégorie qui n'est pas applicable au personnel de cette mission, tandis qu'un zéro (0) signifie que le taux de vacance de postes est de 0 %. Les taux indiqués dans la présente annexe s'appliquent aux postes reconduits. Pour les postes dont la création ou la réaffectation est proposée en 2023, un taux de vacance de 50 % est appliqué au personnel recruté sur le plan international et un taux de vacance de 35 % est appliqué au personnel recruté sur le plan national.

## B. Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes

### 1. Personnel recruté sur le plan international et sur le plan national

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	33,3	5	0	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan	0	5	0	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	19,4	13	0	13	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Libye	16,7	5	50	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	12,5	5	0	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Yémen	4,2	7	0	5	–	–	–	–	0	0	0	0
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	25,0	5	0	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	15,8	13	0	10	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité	0	5	0	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	16,7	5	14,3	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Mali	0	5	0	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Somalie	0	5	0	5	–	–	–	–	0	5	0	0
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1540 (2004)</a>	0	5	0	5	–	–	–	–	–	–	–	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	6	5,5	13,5	5	–	–	–	–	–	–	–	–

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	18	15	6,8	12	26,4	37	8,7	22	22,7	24	0	15

## 2. Volontaires des Nations Unies et personnel fourni par des gouvernements

Mission	Volontaires des Nations Unies				Personnel fourni par des gouvernements			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	6,3	13	50	6	53,3	30	60	30

## C. Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

### 1. Personnel recruté sur le plan international et sur le plan national

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	23,5	16	16	16	3,4	8	11	8	17,3	8	14	8
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	18	13	18,6	15	18	17	14,1	14	24	11	28,9	17

Mission	Personnel recruté sur le plan national											
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs				Agents locaux			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	1,8	5	12,5	5	11	5	0	5	0	5	0	5
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	13	5	0	5	–	–	–	–	0	0	0	0
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	16,9	5	5,3	5	20	0	0	0	8	3	6,9	3
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	25	14	18	10	20	0	25	0	0	0	0	0
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	24,3	24,3	41,3	32,9	50	60	46,7	42,9	34,5	27	51,7	32,1
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	24	17	20	17	23	12	31	12	19	12	26	12
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	45,9	25	40,3	25	60	25	77,8	25	46,3	25	32,5	25
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	23,1	20	16,9	13	4	1	11,8	1	17,9	6	17,9	5
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	56	45	29,0	25	83,3	45	65,0	30	79,7	45	61,0	30

## 2. Volontaires des Nations Unies et personnel fourni par des gouvernements

Mission	Volontaires des Nations Unies				Personnel fourni par des gouvernements			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Effectif proposé pour 2023
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	–	–	–	–	–	–	–	–
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	55	8	11	11	22	10	22	13
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	–	–	–	–	–	–	–	–



<i>Mission</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>				<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>			
	<i>Taux de vacance moyen effectif pour 2021</i>	<i>Taux de vacance prévu au budget de 2022</i>	<i>Taux de vacance effectif au 30 avril 2022</i>	<i>Taux de vacance proposé pour 2023</i>	<i>Taux de vacance moyen effectif pour 2021</i>	<i>Taux de vacance prévu au budget de 2022</i>	<i>Taux de vacance effectif au 30 avril 2022</i>	<i>Effectif proposé pour 2023</i>
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	–	–	–	–	–	–	–	–
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	16,7	16,7	16,7	16,7	57,1	28,6	57,1	15
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	23	1	17	1	–	–	–	–
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	–	–	–	–	100	25	100	25
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	–	–	–	–	0	0	0	0
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	85,7	45	67,0	5	–	–	–	–

### 3. Militaires et personnel de police

<i>Mission</i>	<i>Observateurs/conseillers militaires</i>				<i>Contingents/Unité de gardes des Nations Unies</i>				<i>Police des Nations Unies</i>			
	<i>Taux de vacance moyen effectif pour 2021</i>	<i>Taux de vacance prévu au budget de 2022</i>	<i>Taux de vacance effectif au 30 avril 2022</i>	<i>Taux de vacance proposé pour 2023</i>	<i>Taux de vacance moyen effectif pour 2021</i>	<i>Taux de vacance prévu au budget de 2022</i>	<i>Taux de vacance effectif au 30 avril 2022</i>	<i>Effectif proposé pour 2023</i>	<i>Taux de vacance moyen effectif pour 2021</i>	<i>Taux de vacance prévu au budget de 2022</i>	<i>Taux de vacance effectif au 30 avril 2022</i>	<i>Taux de vacance proposé pour 2023</i>
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	1	2	0	0	–	–	–	–	–	–	–	–
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	–	–	–	–	0	0	0	0	43	5	21,4	20
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	1	0	0	0	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	–	–	–	–	0	0	0	0	–	–	–	–

Mission	Observateurs/conseillers militaires				Contingents/Unité de gardes des Nations Unies				Police des Nations Unies			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Effectif proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	12	3	13	3	–	–	–	–	–	–	–	–
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	93,3	25	94,7	25	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	–	–	–	–	–	–	–	–	7,7	0	0	0
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	–	50	100	40	–	–	–	–	33,3	45	52	10

## D. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)

### 1. Personnel recruté sur le plan international et sur le plan national et Volontaires des Nations Unies

Mission	Personnel recruté sur le plan national															
	Personnel recruté sur le plan international				Administrateurs				Agents locaux				Volontaires des Nations Unies			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Effectif proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023
MANUA	13	14	18	10	9	9	12	7	4	9	9	7	15	16	16	10
MANUI	12	8	14	8	10	9	12	9	9	7	9	7	0	17	0	0

### 2. Personnel militaire

Mission	Observateurs/conseillers militaires				Contingents/Unité de gardes des Nations Unies			
	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Taux de vacance proposé pour 2023	Taux de vacance moyen effectif pour 2021	Taux de vacance prévu au budget de 2022	Taux de vacance effectif au 30 avril 2022	Effectif proposé pour 2023
MANUA	0	17	100	0	–	–	–	–
MANUI	–	–	–	–	2	1	1	1

## Annexe XVI

## Répartition par genre du personnel civil et des experts dans les missions politiques spéciales, au 30 avril 2022

Mission	Nombre de fonctionnaires		Pourcentage	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Groupe thématique I</b>				
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre				
<i>Personnel civil</i>	10	9	53	47
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	10	8	56	44
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide				
<i>Personnel civil</i>	5	4	56	44
SGA et SSG	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	4	3	57	43
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental				
<i>Personnel civil</i>	1	1	50	50
SGA et SSG	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité				
<i>Personnel civil</i>	2	–	100	–
P-5 et classes inférieures	2	–	100	–
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève				
<i>Personnel civil</i>	2	5	29	71
SGA et SSG	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	1	5	17	83
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie				
<i>Personnel civil</i>	23	45	34	66
SGA et SSG	1	1	50	50
D-1 et D-2	1	3	25	75
P-5 et classes inférieures	21	41	34	66
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique				
<i>Personnel civil</i>	3	5	38	63
SGA et SSG	1	–	100	–
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	2	4	33	67
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs				
<i>Personnel civil</i>	12	11	52	48
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	12	9	57	43

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen				
<i>Personnel civil</i>	18	62	23	77
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	18	60	23	77
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar				
<i>Personnel civil</i>	4	1	80	20
SGA et SSG	1	–	100	–
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	3	–	100	–
<b>Groupe thématique II</b>				
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo				
<i>Experts</i>	4	2	67	33
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	3	2	60	40
<i>Personnel civil</i>	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	1	1	50	50
Groupe d'experts sur le Soudan				
<i>Experts</i>	1	3	25	75
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	–	3	–	100
<i>Personnel civil</i>	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	–	1	–	100
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée				
<i>Experts</i>	1	6	14	86
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	1	5	17	83
<i>Personnel civil</i>	6	–	100	–
P-5 et classes inférieures	6	–	100	–
Groupe d'experts sur la Libye				
<i>Experts</i>	3	3	50	50
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	2	3	40	60
<i>Personnel civil</i>	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine				
<i>Experts</i>	–	2	–	100
Coordonnateur(trice)	–	–	–	–
Experts	–	2	–	100
<i>Personnel civil</i>	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	1	1	50	50

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
<b>Groupe d'experts sur le Yémen</b>				
<i>Experts</i>	–	–	–	–
Coordonnateur(trice)	–	–	–	–
Experts	–	–	–	–
<i>Personnel civil</i>	2	6	25	75
P-5 et classes inférieures	2	6	25	75
<b>Groupe d'experts sur le Soudan du Sud</b>				
<i>Experts</i>	2	3	40	60
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	2	2	50	50
<i>Personnel civil</i>	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	1	1	50	50
<b>Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées</b>				
<i>Experts</i>	5	5	50	50
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	5	4	56	44
<i>Personnel civil</i>	4	15	21	79
P-5 et classes inférieures	4	15	21	79
<b>Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité</b>				
Médiateur	–	1	–	100
<i>Personnel civil</i>	2	–	100	–
P-5 et classes inférieures	2	–	100	–
<b>Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité</b>				
<i>Personnel civil</i>	3	3	50	50
P-5 et classes inférieures	3	3	50	50
<b>Groupe d'experts sur le Mali</b>				
<i>Experts</i>	2	2	50	50
Coordonnateur(trice)	1	–	100	–
Experts	1	2	33	67
<i>Personnel civil</i>	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	1	–	100	–
<b>Groupe d'experts sur la Somalie</b>				
<i>Experts</i>	1	4	20	80
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	1	3	25	75
<i>Personnel civil</i>	3	3	50	50
P-5 et classes inférieures	3	3	50	50

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
<b>Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive</b>				
<i>Experts</i>	4	6	40	60
Coordonnateur(trice)	–	1	–	100
Experts	4	5	44	56
<i>Personnel civil</i>	1	4	20	80
P-5 et classes inférieures	1	4	20	80
<b>Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</b>				
<i>Personnel civil</i>	24	21	53	47
SGA et SSG	–	–	–	–
D-1 et D-2	–	3	–	100
P-5 et classes inférieures	24	18	57	43
<b>Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes</b>				
<i>Personnel civil</i>	51	81	39	61
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	50	80	38	62
<b>Groupe thématique III</b>				
<b>Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel</b>				
<i>Personnel civil</i>	28	35	44	56
SGA et SSG	1	1	50	50
D-1 et D-2	1	1	50	50
P-5 et classes inférieures	26	33	44	56
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</b>				
<i>Personnel civil</i>	74	184	29	71
SGA et SSG	1	2	33	67
D-1 et D-2	3	4	43	57
P-5 et classes inférieures	70	178	28	72
<b>Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale</b>				
<i>Personnel civil</i>	8	21	28	72
SGA et SSG	1	–	100	–
P-5 et classes inférieures	7	21	25	75
<b>Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria</b>				
<i>Personnel civil</i>	5	6	45	55
P-5 et classes inférieures	5	6	45	55
<b>Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban</b>				
<i>Personnel civil</i>	22	55	29	71
SGA et SSG	2	–	100	–
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	20	54	27	73

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale				
<i>Personnel civil</i>	18	24	43	57
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	–	2	–	100
P-5 et classes inférieures	18	21	46	54
Mission d'appui des Nations Unies en Libye				
<i>Personnel civil</i>	51	172	23	77
SGA et SSG	1	1	50	50
D-1 et D-2	3	2	60	40
P-5 et classes inférieures	47	169	22	78
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie				
<i>Personnel civil</i>	119	147	45	55
SGA et SSG	–	2	–	100
D-1 et D-2	1	3	25	75
P-5 et classes inférieures	118	142	45	55
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda				
<i>Personnel civil</i>	25	74	25	75
SGA et SSG	–	1	–	100
D-1 et D-2	–	1	–	100
P-5 et classes inférieures	25	72	26	74
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti				
<i>Personnel civil</i>	39	54	42	58
SGA et SSG	1	–	100	–
D-1 et D-2	1	4	20	80
P-5 et classes inférieures	37	50	43	57
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan				
<i>Personnel civil</i>	71	117	38	62
SGA et SSG	1	1	50	50
D-1 et D-2	5	2	71	29
P-5 et classes inférieures	65	114	36	64
<b>MANUA et MANUI</b>				
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan				
<i>Personnel civil</i>	147	819	15	85
SGA et SSG	2	1	67	33
D-1 et D-2	3	4	43	57
P-5 et classes inférieures	142	814	15	85
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq				
<i>Personnel civil</i>	148	558	21	79
SGA et SSG	2	–	100	–
D-1 et D-2	1	5	17	83
P-5 et classes inférieures	145	553	21	79

<i>Mission</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>		<i>Pourcentage</i>	
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
<b>Récapitulatif de toutes les missions</b>				
<i>Personnel civil</i>	936	2 546	27	73
SGA et SSG	17	16	52	48
D-1 et D-2	20	40	33	67
P-5 et classes inférieures	899	2 490	27	73
<i>Experts</i>	23	36	39	61
Coordonneurs	4	5	44	56
Experts	19	31	38	62
<b>Total général</b>	<b>959</b>	<b>2 582</b>	<b>27</b>	<b>73</b>

*Abréviations* : SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

*Note* : Sur la base des postes occupés par le personnel civil dans les catégories des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, des agents du Service mobile, des agents des services généraux, des administrateurs recrutés sur le plan national et des agents locaux, ainsi que des experts, au 30 avril 2022. Les postes de personnel civil qui étaient vacants ou en cours de recrutement et les postes d'experts qui étaient vacants ou en attente d'approbation par le Conseil de sécurité au 30 avril 2022 ne sont pas pris en compte.



## Annexe XVII

## Représentation géographique du personnel civil recruté sur le plan international et des experts dans les missions politiques spéciales, au 30 avril 2022

<i>Mission</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Europe orientale</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Autres</i>	<i>États d'Europe occidentale et autres États</i>	<i>Total</i>
<b>Groupe thématique I</b>							
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	1	–	2	1	–	9	13
D-1 et D-2	–	–	1	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	1	–	1	1	–	9	12
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	5	–	–	–	–	3	8
SGA et SSG	2	–	–	–	–	–	2
P-5 et classes inférieures	3	–	–	–	–	3	6
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	–	–	–	–	2	2
SGA et SSG	–	–	–	–	–	1	1
P-5 et classes inférieures	–	–	–	–	–	1	1
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	1	–	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	–	1	–	–	–	–	1
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	1	2	2	–	–	1	6
SGA et SSG	–	1	–	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	1	1	2	–	–	1	5
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	3	12	1	2	1	14	33
SGA et SSG	–	1	–	–	–	1	2
D-1 et D-2	–	–	–	–	1	3	4
P-5 et classes inférieures	3	11	1	2	–	10	27
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	4	–	–	–	–	–	4
SGA et SSG	1	–	–	–	–	–	1
D-1 et D-2	1	–	–	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	2	–	–	–	–	–	2

<i>Mission</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Europe orientale</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Autres</i>	<i>États d'Europe occidentale et autres États</i>	<i>Total</i>
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	8	2	–	1	–	4	15
SGA et SSG	–	1	–	–	–	–	1
D-1 et D-2	1	–	–	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	7	1	–	1	–	4	13
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	11	14	7	1	–	16	49
SGA et SSG	–	–	–	–	–	1	1
D-1 et D-2	–	–	–	–	–	1	1
P-5 et classes inférieures	11	14	7	1	–	14	47
<b>Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	2	–	–	–	2	4
SGA et SSG	–	1	–	–	–	–	1
D-1 et D-2	–	–	–	–	–	1	1
P-5 et classes inférieures	–	1	–	–	–	1	2
<b>Groupe thématique II</b>							
<b>Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo</b>							
<i>Experts</i>	2	–	–	1	–	3	6
Coordonnateur(trice)	–	–	–	–	–	1	1
Experts	2	–	–	1	–	2	5
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	–	1	–	–	1	2
P-5 et classes inférieures	–	–	1	–	–	1	2
<b>Groupe d'experts sur le Soudan</b>							
<i>Experts</i>	1	1	1	1	–	–	4
Coordonnateur(trice)	–	–	–	1	–	–	1
Experts	1	1	1	–	–	–	3
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	–	–	–	–	1	1
P-5 et classes inférieures	–	–	–	–	–	1	1
<b>Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée</b>							
<i>Experts</i>	–	4	1	–	–	2	7
Coordonnateur(trice)	–	–	–	–	–	1	1
Experts	–	4	1	–	–	1	6
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	1	–	–	–	2	3
P-5 et classes inférieures	–	1	–	–	–	2	3
<b>Groupe d'experts sur la Libye</b>							
<i>Experts</i>	1	1	1	–	–	3	6
Coordonnateur(trice)	–	1	–	–	–	–	1
Experts	1	–	1	–	–	3	5

<i>Mission</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Europe orientale</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Autres</i>	<i>États d'Europe occidentale et autres États</i>	<i>Total</i>
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	–	–	1	–	–	1
P-5 et classes inférieures	–	–	–	1	–	–	1
Groupe d'experts sur la République centrafricaine							
<i>Experts</i>	2	–	–	1	–	–	3
Coordonnateur(trice)	–	–	–	1	–	–	1
Experts	2	–	–	–	–	–	2
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	1	–	–	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	1	–	–	–	–	–	1
Groupe d'experts sur le Yémen							
<i>Experts</i>	–	–	–	–	–	–	–
Coordonnateur(trice)	–	–	–	–	–	–	–
Experts	–	–	–	–	–	–	–
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	4	2	–	–	–	6
P-5 et classes inférieures	–	4	2	–	–	–	6
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud							
<i>Experts</i>	2	1	–	1	–	1	5
Coordonnateur(trice)	–	–	–	–	–	1	1
Experts	2	1	–	1	–	–	4
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	–	–	1	–	–	1
P-5 et classes inférieures	–	–	–	1	–	–	1
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées							
<i>Experts</i>	2	3	1	–	–	4	10
Coordonnateur(trice)	–	–	–	–	–	1	1
Experts	2	3	1	–	–	3	9
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	2	2	1	–	6	11
P-5 et classes inférieures	–	2	2	1	–	6	11
Bureau du Médiateur créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité							
Médiateur	–	1	–	–	–	–	1
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	–	–	–	–	1	1
P-5 et classes inférieures	–	–	–	–	–	1	1
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	2	–	–	–	2	4
P-5 et classes inférieures	–	2	–	–	–	2	4
Groupe d'experts sur le Mali							
<i>Experts</i>	2	1	–	–	–	1	4
Coordonnateur(trice)	–	1	–	–	–	–	1
Experts	2	–	–	–	–	1	3

Mission	Afrique	Asie et Pacifique	Europe orientale	Amérique latine et Caraïbes	Autres	États d'Europe occidentale et autres États	Total
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	1	–	–	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	1	–	–	–	–	–	1
Groupe d'experts sur la Somalie							
<i>Experts</i>	1	–	1	–	–	3	5
Coordonnateur(trice)	1	–	–	–	–	–	1
Experts	–	–	1	–	–	3	4
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	–	–	–	–	1	1
P-5 et classes inférieures	–	–	–	–	–	1	1
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive							
<i>Experts</i>	1	2	1	1	–	4	9
Coordonnateur(trice)	–	–	–	–	–	1	1
Experts	1	2	1	1	–	3	8
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	2	–	–	–	1	3
P-5 et classes inférieures	–	2	–	–	–	1	3
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	2	8	4	2	–	23	39
SGA et SSG	–	–	–	–	–	–	–
D-1 et D-2	–	1	1	–	–	1	3
P-5 et classes inférieures	2	7	3	2	–	22	36
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	12	17	11	–	2	39	81
SGA et SSG	–	–	–	–	–	1	1
D-1 et D-2	–	–	–	–	–	1	1
P-5 et classes inférieures	12	17	11	–	2	37	79
<b>Groupe thématique III</b>							
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	21	1	1	–	–	13	36
SGA et SSG	2	–	–	–	–	–	2
D-1 et D-2	1	–	–	–	–	1	2
P-5 et classes inférieures	18	1	1	–	–	12	32
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	47	27	14	8	–	57	154
SGA et SSG	1	–	–	–	–	2	3
D-1 et D-2	–	1	–	2	–	4	7
P-5 et classes inférieures	46	26	14	6	–	51	143
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	–	2	5	–	–	–	7
SGA et SSG	–	–	1	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	–	2	4	–	–	–	6

<i>Mission</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Europe orientale</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Autres</i>	<i>États d'Europe occidentale et autres États</i>	<i>Total</i>
<b>Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	5	–	–	–	–	4	9
P-5 et classes inférieures	5	–	–	–	–	4	9
<b>Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	4	3	3	1	–	7	18
SGA et SSG	1	–	1	–	–	–	2
D-1 et D-2	–	1	–	–	–	–	1
P-5 et classes inférieures	3	2	2	1	–	7	15
<b>Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	22	1	–	–	–	4	27
SGA et SSG	1	–	–	–	–	–	1
D-1 et D-2	1	–	–	–	–	1	2
P-5 et classes inférieures	20	1	–	–	–	3	24
<b>Mission d'appui des Nations Unies en Libye</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	34	59	27	3	2	33	158
SGA et SSG	1	–	–	–	–	1	2
D-1 et D-2	1	1	1	–	–	2	5
P-5 et classes inférieures	32	58	26	3	2	30	151
<b>Mission de vérification des Nations Unies en Colombie</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	6	7	12	46	–	63	134
SGA et SSG	–	–	–	2	–	–	2
D-1 et D-2	–	–	–	1	–	3	4
P-5 et classes inférieures	6	7	12	43	–	60	128
<b>Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	11	13	2	5	1	11	43
SGA et SSG	–	–	–	–	–	1	1
D-1 et D-2	–	–	–	–	–	1	1
P-5 et classes inférieures	11	13	2	5	1	9	41
<b>Bureau intégré des Nations Unies en Haïti</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	19	4	2	4	1	23	53
SGA et SSG	–	–	–	–	–	1	1
D-1 et D-2	1	–	–	–	–	4	5
P-5 et classes inférieures	18	4	2	4	1	18	47
<b>Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	51	29	23	2	–	20	125
SGA et SSG	1	–	–	–	–	1	2
D-1 et D-2	2	2	–	–	–	3	7
P-5 et classes inférieures	48	27	23	2	–	16	116

<i>Mission</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Europe orientale</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>Autres</i>	<i>États d'Europe occidentale et autres États</i>	<i>Total</i>
<b>MANUA et MANUI</b>							
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	67	65	38	7	–	67	244
SGA et SSG	–	–	1	–	–	2	3
D-1 et D-2	1	–	–	–	–	6	7
P-5 et classes inférieures	66	65	37	7	–	59	234
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	51	82	38	15	6	67	259
SGA et SSG	–	–	–	–	–	2	2
D-1 et D-2	–	2	–	–	–	4	6
P-5 et classes inférieures	51	80	38	15	6	61	251
<b>Récapitulatif de toutes les missions</b>							
<i>Personnel civil recruté sur le plan international</i>	387	362	197	101	13	497	1 557
SGA et SSG	10	4	3	2	–	14	33
D-1 et D-2	9	8	3	3	1	36	60
P-5 et classes inférieures	368	350	191	96	12	447	1 464
<i>Experts</i>	14	13	6	5	–	21	59
Coordonnateurs	1	2	–	2	–	5	10
Experts	13	11	6	3	–	16	49
<b>Total général</b>	<b>401</b>	<b>375</b>	<b>203</b>	<b>106</b>	<b>13</b>	<b>518</b>	<b>1 616</b>

*Note :*

- Sur la base des postes occupés par le personnel civil dans les catégories des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et des agents du Service mobile, au 30 avril 2022.
- Les postes de personnel civil recruté au niveau international qui étaient vacants ou en cours de recrutement et les postes d'experts qui étaient vacants ou en attente d'approbation par le Conseil de sécurité au 30 avril 2022 ne sont pas pris en compte.
- Pour consulter la liste des membres de chaque groupe régional, voir <https://www.un.org/dgacm/fr/content/regional-groups>. Dans ce tableau, « autres » comprend les fonctionnaires originaires de l'État de Palestine et les fonctionnaires apatrides.

## Annexe XVIII

## Changements proposés pour 2023 en ce qui concerne les emplois civils des missions politiques spéciales

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>		
<b>Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide</b>	<b>1</b>	
Création	1	1 emploi de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (P-2)
Transformation	–	1 emploi de temporaire (autre que pour les réunions) de spécialiste des questions politiques (P-4) qui serait transformé en poste
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie</b>	<b>(3)</b>	
Création	1	1 emploi de fonctionnaire d'administration (P-4)
Suppression	(4)	1 emploi de conseiller(ère) militaire (P-4) ; 1 emploi d'interprète de terrain (P-3) ; 1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) ; 1 emploi de spécialiste des finances et du budget (P-3)
Transfert	–	1 emploi d'assistant(e) aux finances (SM) au Bureau d'appui commun de Koweït
<b>Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen</b>	<b>1</b>	
Création	2	1 emploi d'assistant(e) aux finances (SM) au Bureau d'appui commun de Koweït ; 1 emploi de spécialiste adjoint(e) des ressources humaines (AN)
Suppression	(1)	1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (AL)
Transformation	–	1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) qui deviendrait un emploi de spécialiste des questions politiques (AN)
Réaffectation	–	1 emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) au soutien logistique
<b>Total partiel (groupe thématique I)</b>	<b>(1)</b>	
<b>Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes</b>		
<b>Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes</b>	<b>1</b>	
Création	2	1 emploi d'assistant(e) aux finances (AL) au Bureau d'appui commun de Koweït ; 1 emploi de spécialiste adjoint(e) des ressources humaines (AN)
Suppression	(1)	1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (AL)
Transformation	–	1 emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (SM) qui deviendrait un emploi de spécialiste de la gestion des installations (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (AN)
Transfert	–	1 emploi de juriste (P-4) ; 1 emploi d'enquêteur(euse) (P-4) ; 1 emploi d'enquêteur(euse) (P-3) ; 2 emplois d'enquêteur(euse) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (P-2) ; 1 emploi d'agent(e) de sécurité (SM) ; 1 assistant(e) (sécurité sur le terrain) (AL)

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
Réaffectation	–	1 emploi d'interprète de terrain adjoint(e) (AN) qui deviendrait un emploi de fonctionnaire adjoint du protocole (AN) ; 1 emploi d'analyste des informations sur la sécurité (SM) qui deviendrait un emploi d'agent(e) de sécurité (SM) et qui serait ensuite transféré de Bagdad à Erbil
<b>Total partiel (groupe thématique II)</b>	<b>1</b>	
<b>Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions</b>		
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie</b>	<b>5</b>	
Création	5	1 emploi de spécialiste des questions d'environnement (P-4) ; 1 emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-3) ; 1 emploi de spécialiste de l'évaluation (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (P-2) ; 1 emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (AN) ; 1 emploi de spécialiste des questions de genre (VNU)
<b>Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban</b>	<b>1</b>	
Création	1	1 emploi d'assistant(e) d'information (AL)
Transformation	–	1 emploi d'assistant(e) administratif(ive) (SM) qui serait nationalisé et deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ive) (AL)
<b>Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale</b>	<b>2</b>	
Création	2	1 emploi d'assistant(e) à la sécurité (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) au budget et aux finances (VNU)
<b>Mission d'appui des Nations Unies en Libye</b>	<b>7</b>	
Création	8	1 emploi d'économiste hors classe (P-5) ; 1 emploi de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5) ; 1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) ; 1 emploi de traducteur(trice) (arabe) (P-3) ; 1 emploi de spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (P-3) ; 1 spécialiste des questions de genre (P-3) ; 1 emploi de spécialiste de l'information (P-3) ; 1 emploi de médecin (AN)
Suppression	(1)	1 emploi de conseiller(ère) militaire principal(e) (D-1)
Reclassement	–	1 emploi de chef de groupe (Service technique) qui passerait de P-4 à P-5
Réaffectation	–	1 emploi d'assistant(e) administratif(ive) (AL) qui deviendrait un emploi de technicien(ne) de laboratoire (AL)
Transfert	–	1 emploi de chef adjoint(e) de l'appui à la mission (P-5) de Tunis à Tripoli et 1 emploi de spécialiste de la planification (P-4) du Bureau du (de la) Chef de cabinet à l'équipe de planification nouvellement créée
<b>Mission de vérification des Nations Unies en Colombie</b>	–	
Création	1	1 emploi d'assistant(e) aux finances (AL) au Bureau d'appui commun de Koweït
Suppression	(1)	1 emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL)
Réaffectation	–	1 emploi d'assistant(e) au budget et aux finances (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) principal(e) ; 1 emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (P-3) qui deviendrait un emploi de responsable de la gestion centralisée



<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
Réaffectation et transfert		des stocks ; 1 emploi d'attaché(e) de liaison (P-3) qui deviendrait un emploi d'analyste des informations sur la sécurité – 1 emploi d'attaché(e) de liaison (P-3) qui deviendrait un emploi de spécialiste de la déontologie et de la discipline et qui serait transféré du Bureau régional de Valledupar à l'Équipe déontologie et discipline ; 1 emploi d'attaché(e) de liaison adjoint(e) (AN) qui deviendrait un emploi de fonctionnaire des transports (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) et qui serait transféré de la Division de la vérification au Groupe des transports ; 1 emploi d'analyste de sécurité adjoint(e) (P-2) qui deviendrait un emploi de formateur(trice) adjoint(e) et qui serait transféré de la Section de la sécurité à l'Équipe de la formation ; 1 emploi d'assistant(e) administratif(ive) (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) à la formation et qui serait transféré du Bureau régional de Florencia à l'Équipe de la formation ; 1 emploi de logisticien(ne) (AN) qui deviendrait un emploi de conseiller(ère) du personnel et qui serait transféré du Groupe des opérations logistiques au Groupe du soutien psychosocial
Déclassement et transfert		– 1 emploi d'administrateur(trice) général(e) chargé(e) de la coordination (D-1) qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) hors classe (P-5) et qui serait transféré du Bureau de la coordination sur le terrain au bureau régional de Cali
Déclassement		– 1 emploi de conseiller(ère) militaire principal(e) (D-1) qui deviendrait un emploi de conseiller(ère) militaire hors classe (P-5)
Transfert		– 1 emploi de spécialiste des politiques et des meilleures pratiques (P-4) du Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général au Bureau du (de la) Chef de cabinet
<b>Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda</b>	<b>3</b>	
Création	3	1 emploi d'assistant(e) aux finances (SM) et 2 emplois d'assistant(e) aux finances (AL) au Bureau d'appui commun de Koweït
Réaffectation et transfert		– emploi d'agent de protection rapprochée (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines et qui serait transféré de la Section de la sûreté et de la sécurité à Hodeïda au Groupe des ressources humaines à Sanaa ; 1 emploi d'agent de protection rapprochée (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) au budget et aux finances et qui serait transféré de la Section de la sûreté et de la sécurité à Hodeïda au Groupe des finances et du budget à Sanaa
Transfert		– 1 emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL) du Groupe du génie et de la gestion des installations à Hodeïda au Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services à Sanaa
<b>Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan</b>		–
Création	1	1 emploi de coordonnateur(trice) hors classe (P-5)
Réaffectation		– 1 emploi de spécialiste de la gestion des marchés (SM) qui deviendrait un emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (SM) et qui serait transféré du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services au Groupe de la gestion des acquisitions et de la planification ; 1 emploi d'assistant(e) (gestion du matériel)

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
		(AL) à El-Fasher qui deviendrait un emploi d'assistant(e) aux fournitures dans le Groupe des approvisionnements essentiels ; 1 emploi de spécialiste de la sécurité aérienne (AN) qui deviendrait un emploi de médecin (AN) et qui serait transféré du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission au Groupe des services médicaux ; 1 emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) au soutien logistique au Bureau régional d'El-Fasher (Nyala) ; 1 emploi d'infirmier(ière) (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL) et qui serait transféré de Kassala au Bureau régional de Kadougli (Damazin) ; 1 emploi d'assistant(e) à la réception et à l'inspection (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (AL) au Bureau régional d'El-Fasher
Transfert	–	1 emploi de spécialiste des droits humains (AN) de Khartoum au Bureau régional d'El-Fasher ; 1 emploi de conseiller(ère) pour la protection des femmes (adjoint(e) de 1 <sup>e</sup> classe) (AN) de Kadougli au Bureau régional de Kassala ; 1 emploi de spécialiste des droits humains (VNU) d'El-Fasher au Bureau régional de Kassala ; 1 emploi de spécialiste de la sécurité aérienne (P-3) du Groupe du contrôle des mouvements et des opérations aériennes au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission ; 1 emploi SM et 1 emploi AL du Bureau du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services au Groupe de la gestion des acquisitions et de la planification ; 1 emploi SM du Centre d'appui à la mission au Groupe des approvisionnements essentiels ; 1 emploi de médecin (P-3) d'El-Fasher à Khartoum ; 1 emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements (SM) d'El-Fasher à Khartoum ; 1 emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL) de Khartoum au Bureau régional d'El-Fasher (Daein) ; 1 emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL) d'El-Fasher au Bureau régional de Kassala (Port Soudan)
Réaffectation et transfert	–	1 emploi d'assistant(e) au soutien logistique (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) à la cession du matériel et qui serait transféré du Centre d'appui à la mission au Groupe de la gestion du matériel ; 1 emploi d'infirmier(ière) (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) chargé(e) des transports et qui serait transféré du Groupe médical d'El-Fasher au Groupe des transports de surface ; 1 emploi d'infirmier(ière) (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) aux opérations aériennes et qui serait transféré d'El-Fasher à Khartoum ; 1 emploi d'auxiliaire sanitaire (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) à l'analyse décisionnelle de la chaîne d'approvisionnement et qui serait transféré du Centre d'appui à la mission à la Section de la gestion des opérations et des ressources ; 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) au soutien logistique et qui serait transféré du Groupe des ressources humaines de Khartoum au Bureau Régional d'El-Fasher (Zalingei)
<b>Total partiel (groupe thématique III)</b>	<b>19</b>	
<b>MANUA et MANUI</b>		
<b>Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</b>	<b>(27)</b>	
Création	2	1 emploi de spécialiste des questions politiques (AN) ; 1 emploi de coordonnateur(trice) (AN)

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
Suppression	(29)	10 emplois d'agent(e) de sécurité sur le terrain (AL) ; 16 emplois de chauffeur(euse) (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) aux finances (SM) ; 2 emplois d'assistant(e) aux finances (AL) au Bureau d'appui commun de Koweït.
Réaffectation	–	1 emploi d'assistant(e) administratif(ive) (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) (affaires politiques) (AL)
<b>Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq</b>	<b>(31)</b>	
Création	3	1 emploi de logisticien(ne) adjoint(e) (AN) ; 1 emploi de spécialiste adjoint(e) des ressources humaines (AN) ; 1 emploi de fonctionnaire d'administration (adjoint de 2 <sup>e</sup> classe) (AN)
Suppression	(34)	1 emploi de chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (P-5) ; 1 emploi de coordonnateur(trice) (P-4) ; 1 emploi d'interprète de terrain (P-3) ; 1 emploi de spécialiste des droits humains (P-3) ; 1 emploi de technicien(ne) en télécommunications (SM) ; 1 emploi d'assistant(e) aux systèmes d'information (SM) ; 1 emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (SM) ; 1 emploi d'assistant(e) à la réception et à l'inspection (SM) ; 1 emploi d'assistant(e) aux finances (SM) au Bureau d'appui commun de Koweït ; 1 emploi de traducteur(trice) de terrain adjoint(e) (AN) ; 1 emploi d'analyste de l'information (AN) ; 2 emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe (AN) ; 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) multilingue sur le terrain (AL) ; 3 emplois d'assistant(e) administratif(ive) (AL), 1 emploi d'assistant(e) informaticien(ne) (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) aux télécommunications (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) au courrier (AL) ; 1 emploi de mécanicien(ne) (groupes électrogènes) (AL) ; 1 emploi de chauffeur(euse) (AL) ; 3 emplois d'opérateur(trice) de véhicules lourds (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements (AL) ; 2 emplois d'assistant(e) aux fournitures (AL) ; 2 emplois d'assistant(e) aux finances (AL) au Bureau d'appui commun de Koweït ; 1 emploi d'assistant(e) au soutien logistique (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) administratif(ive) (AL)
Transfert	–	1 emploi de spécialiste de la gestion de programme (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) du Bureau du (de la) Chef de cabinet au Groupe des questions de genre ; 1 emploi de spécialiste des droits humains (P-4) de Kirkouk à Bagdad ; 1 emploi d'agent(e) de coordination de la sécurité (P-3) de Mossoul à Bagdad ; 1 emploi de coordonnateur(trice) des mesures de sécurité sur le terrain (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (P-2) et 1 emploi de spécialiste de la sécurité (adjoint de 2 <sup>e</sup> classe) (AN) de Bagdad à Mossoul ; 1 emploi de coordonnateur(trice) des mesures de sécurité sur le terrain (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe) (P-2) d'Erbil à Bassora ; 2 emplois d'agent(e) de protection rapprochée (SM) de Mossoul et 1 emploi d'agent(e) de protection rapprochée (SM) de Kirkouk à Bagdad ; 11 emplois [1 emploi d'analyste principal de l'information (questions politiques) (P-5) ; 1 emploi d'analyste de l'information (P-4) ; 1 emploi d'analyste de l'information (P-3) ; 1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) ; 1 emploi d'économiste (P-3) ; 2 emplois d'analyste de l'information (AN) ; 3 emplois d'analyste de l'information (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) et 1 emploi d'assistant(e) administratif(ive) (AL)] du Groupe conjoint de l'analyse au Bureau des affaires politiques et de l'analyse ; 1 emploi de

<i>Mission</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>Récapitulatif des changements proposés</i>
		spécialiste adjoint(e) des questions de qualité de vie (AN) du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission au Groupe de la gestion des installations intégrées et des questions de qualité de vie ; 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des voyages (AL) ; 1 emploi d'assistant(e) de liaison (AL) et 2 emplois d'assistant(e) d'équipe (AL) du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission à la Section des ressources humaines ; 1 emploi de spécialiste des finances et du budget (P-3) d'Erbil à Bagdad ; 1 emploi d'assistant(e) aux achats (SM) de Bagdad à Erbil ; 1 emploi d'assistant(e) aux achats (AL) du Koweït à Erbil ; 1 emploi de technicien(ne) du génie (SM) d'Erbil à Mossoul ; 1 emploi d'assistant(e) aux transports (SM) de Bagdad à Erbil ; 1 emploi d'assistant(e) aux fournitures (AL) de Bagdad à Mossoul
Réaffectation	–	1 emploi de fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) qui deviendrait un emploi de fonctionnaire du protocole (AN) ; 1 emploi de fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) qui deviendrait un emploi d'attaché(e) de liaison (AN) ; 1 emploi d'agent(e) de sécurité (SM) qui deviendrait un emploi de responsable de la sécurité et de la lutte contre les incendies (SM) ; 1 emploi d'auxiliaire au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (AN) qui deviendrait un emploi de spécialiste des questions d'environnement (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) ; 1 emploi d'assistant(e) administratif(ive) (AL) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) aux finances (AL)
Reclassement	–	1 emploi de juriste hors classe qui passerait de P-5 à P-4 ; 1 emploi de spécialiste des droits humains (P-4) qui deviendrait un emploi de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (P-2) ; 1 emploi de spécialiste des questions politiques qui passerait de P-4 à P-3
Transformation	–	1 emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) qui deviendrait un emploi de spécialiste des questions politiques (AN) ; 1 emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (SM) qui deviendrait un emploi de spécialiste adjoint(e) des ressources humaines (AN) ; 1 emploi de technicien(ne) véhicules (SM) qui deviendrait un emploi d'administrateur(trice) chargé(e) du transport (adjoint(e) de 2 <sup>e</sup> classe) (AN) ; 1 emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements (SM) qui deviendrait un emploi d'agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2 <sup>e</sup> classe) (AN) ; 1 emploi d'assistant(e) aux fournitures (SM) qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe) (AN) ; 1 emploi d'assistant(e) aux transports (SM) qui deviendrait un emploi d'assistant(e) aux transports (AL)
<b>Total partiel (MANUA et MANUI)</b>	<b>(58)</b>	
<b>Total</b>	<b>(39)</b>	

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.